N° 8 1936 Septembre-Octobre

# NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

## IN MEMORIAM

### LE R. P. VERMEERSCH

Le nom du R. P. Vermeersch évoque d'abord dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, soit personnellement, soit par ses ouvrages, le souvenir d'une prodigieuse activité. On reste stupéfait devant le nombre et la variété de ses publications, joints à un enseignement, qui ne fit que s'étendre avec les années. Pour un nombre incalculable d'âmes, surtout sacerdotales, il fut un directeur, dont le dévouement constant égalait le zèle et la science spirituelle. Dans sa famille religieuse il laisse le souvenir d'un jésuite selon le cœur de son bienheureux Père, Ignace de Loyola. Ses parents et ses intimes ne tarissent pas sur la cordialité et la simplicité de ses relations.

Ses vertus ne faisaient d'ailleurs qu'embellir et perfectionner de riches dons naturels, dont le charme lui avait conquis de nombreuses et profondes amitiés. Si l'on ajoute qu'après une enfance un peu débile le R. P. Vermeersch avait acquis une santé extrêmement robuste, qu'il jouissait d'une mémoire facile et tenace et avait un esprit singulièrement juste et pénétrant, on aura esquissé le portrait de l'homme et du savant.

C'est surtout de l'écrivain et du professeur qu'il faut parler aux lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique*. Les grandes lignes de sa carrière scientifique et de son action apostolique sont relativement simples. Le zèle de l'apôtre, le tempérament de l'homme et sa préparation scientifique expliquent largement

son œuvre. Disons d'abord quelques mots de sa préparation et de son activité en général.

Quand, âgé de 21 ans (1), il entre en 1879 au noviciat de la Compagnie de Jésus, Arthur Vermeersch vient de conquérir à l'Université de Louvain son grade de docteur en droit civil et en sciences politiques et administratives. C'était le couronnement de brillantes études littéraires et juridiques. Un portrait de l'époque nous montre une belle figure de jeune homme, chevelure d'artiste, front très élevé, les yeux fermes mais doux. Excellent pianiste, il craignit que son goût pour la musique ne dérobât un peu du temps qu'il voulait consacrer entièrement au travail scientifique. Renonçant totalement à cet art, il ne devait en garder qu'une facilité particulière à toucher le clavier plus austère de la machine à écrire. Après deux ans exclusivement consacrés à la formation religieuse, le jeune scolastique se remit aux études : il y consacra huit années, interrompues par deux ans d'enseignement des humanités à Namur. C'est à l'Université Grégorienne de Rome qu'il étudia la théologie et prit ses grades en droit canonique. On lui confia en 1891 la charge de socius du maître des novices pendant qu'il faisait lui-même sa troisième probation; il resta une seconde année dans cet office et remplaça même pour peu de temps le maître des novices. Enfin, en 1893, il commença à Louvain sa carrière de professeur par l'enseignement du droit canonique, auquel vint s'ajouter, l'année suivante, le cours supérieur de théologie morale.

Les publications et les consultations n'accaparent pas encore une part importante de son temps. Aussi amasse-t-il, par de

(1) Né à Ertvelde (Fl. Or.) le 26 août 1858, le R. P. Vermeersch fit ses études d'humanités au collège épiscopal de Termonde, puis au pensionnat du collège Saint-Servais à Liége. Après cinq ans d'études universitaires, il entra le 26 septembre 1879 au noviciat de Tronchiennes. Il consacra une année entière à perfectionner ses connaissances littéraires, deux à la philosophie et cinq à la théologie et au droit canon. Il cessa assez tôt de donner à nos scolastiques le cours spécial, d'ailleurs très réduit alors, de droit canonique, mais resta quelque temps chargé de ce cours pour des élèves venant du dehors.

nombreuses lectures, faites la plume à la main, de riches matériaux pour ses cours et ses futurs ouvrages. C'est alors qu'il acquiert, sans doute, cette connaissance très personnelle de saint Thomas et des grands moralistes et canonistes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Telle est la préparation intellectuelle et religieuse qui explique, avec une incroyable ardeur au travail et une santé de fer, le nombre et la variété des écrits, la valeur de l'enseignement du R. P. Vermeersch. Il ne cessera d'ailleurs d'étendre ses connaissances par les recherches que supposent ses innombrables publications, la mise au point constante de ses cours et les dissertations fouillées qui donneront, dès les débuts, à son traité *De Religiosis* une si large diffusion.

Il professait depuis quatre ans quand parut son premier ouvrage. D'abord de deux en deux ans, bientôt chaque année, enfin à raison de deux par an vont se succéder les livres, plus ou moins étendus, consacrés au droit canonique, à la morale, à la sociologie ou à la vie spirituelle.

Laissant entièrement de côté les articles parus dans les encyclopédies, revues et journaux, nous comptons de 1897 à 1934, outre 23 volumes de *Periodica*, 44 livres et opuscules, dont certains ont connu jusqu'à cinq et même sept éditions et la traduction en quatre langues.

Et ce n'est là qu'une partie de son activité! De 1893 à 1918, il enseigne à Louvain le droit canonique et la théologie morale. A Rome, où il fut alors appelé à succéder au célèbre Bucceroni, il ajoutera bientôt à ses classes de théologie morale un cours de sociologie et, en 1932, un cours de philosophie du droit. Contentons-nous de mentionner, en passant, la direction de l'académie des étudiants en théologie, d'un séminaire de morale et de sociologie, les conférences et les ministères occasionnels. Neuf ans le P. Vermeersch fut, en titre, Père spirituel des élèves de philosophie, quinze ans confesseur et Père spirituel au Collège américain de Louvain. De nombreux prêtres, religieux et religieuses lui confiaient les intérêts de leur âme. Deux ou trois fois par jour, le courrier lui apportait des quatre coins du monde les consultations les plus variées. Enfin,

pendant ses vacances, il donnait toujours plusieurs retraites ecclésiastiques.

La *Société d'économie politique* de Bruxelles le compta parmi ses membres les plus assidus et la *Bibliothèque d'études morales et juridiques* lui doit sa fondation. Ce fut lui qui, en pleine guerre, institua en Belgique les retraites de dix jours pour prêtres.

Tâchons maintenant d'examiner un peu plus en détail et d'apprécier son œuvre. Est-ce au canoniste ou au moraliste qu'il faut, dans cette carrière si féconde, attribuer le premier rôle et l'influence prépondérante? Des raisons sérieuses nous paraissent justifier notre réponse.

*Le canoniste.*

Le P. Vermeersch fut d'abord et surtout un canoniste. Sa formation juridique à l'Université de Louvain le préparait bien à cette spécialisation. Il la compléta par ses études de droit canonique à l'Université Grégorienne. Sa première publication importante fut le commentaire de la constitution de Léon XIII « *Officiorum ac munerum* », sur la censure et la prohibition des livres (Rome, 1897). En neuf ans, cette brochure devint un livre et eut quatre éditions. En 1902, paraissent les deux volumes d'un ouvrage, dont la réédition et surtout la continuation assureront à leur auteur une réputation mondiale : le *De religiosis Institutis et Personis* (1). Bien que le premier volume soit intitulé *Tractatus canonico-moralis*, les questions juridiques y occupent de très loin la plus large part.

L'auteur ne tarda pas à concevoir le projet de compléter cet ouvrage par une publication à peu près trimestrielle, dans laquelle il donnerait le texte et le commentaire des documents pontificaux intéressant les religieux. Dès le début, il y ajouta des études originales sur des problèmes canoniques et des consultations pour le même public. Le premier volume de la Revue, aujourd'hui connue sous le nom de *Periodica*, parut en 1905. Longtemps

(1) Le premier volume eut deux éditions, le second quatre. Tous deux sont épuisés et encore fort recherchés.

le Père en fut presque le seul rédacteur. Dans les dernières années de son professorat, la multiplication de ses travaux, son enseignement et ses relations toujours plus étendues, un peu aussi la fatigue de l'âge ne lui permirent plus de maintenir les *Periodica* au degré de perfection atteint dès les débuts. Car les quinze premiers volumes contiennent une série de dissertations de grande valeur. Les canonistes débutants trouveraient grand profit à les étudier avec soin, comme une excellente introduction à la méthode en général et à la connaissance comparée du droit ancien et nouveau (1).

La promulgation du *Code de droit canonique* allait fournir au juriste la matière de nouveaux travaux. En 1918, il accepta notre suggestion de publier un exposé sommaire de la nouvelle législation. Le temps pressait, car la plupart des prêtres, même des officialités diocésaines, n'avaient pu se procurer le texte officiel, gracieusement mis à notre disposition par le Nonce apostolique à Bruxelles. Dès 1919, il songea à un commentaire plus étendu. En une demi-heure environ d'entretien, l'exécution fut décidée et le plan provisoire arrêté. Cela explique une certaine disproportion entre les diverses parties du t. I, dans la première édition. Après avoir autorisé quatre fois la réimpression de la *Summa novis iuris* (Malines, Dessain, 1918-1921), nous publiâmes en 1922 le premier volume de l'*Epitome iuris canonici*, dont le troisième et dernier tome parut l'année suivante.

Le mérite d'avoir arrêté les proportions du commentaire revient à notre vénéré maître; elles semblent vraiment répondre aux besoins de l'enseignement et surtout des lecteurs, puisque le tome I ne tardera pas à paraître en sixième édition, ce qui portera le tirage à 35.000 exemplaires en quinze ans.

(1) Le titre de cette Revue a été modifié plusieurs fois; elle s'appelle aujourd'hui : *Periodica de re morali, canonica, liturgica* (Rome-Bruges, Beyaert). Interrompue par la guerre, elle reprit en 1919 et donna tous les documents importants publiés par le Saint-Siège pendant la période 1914-1918. A partir de 1927, le R. P. s'adjoignit des collaborateurs stables parmi les professeurs de l'Université Grégorienne, à laquelle la Revue fut rattachée. En 1935, à la demande même du P. Vermeersch, un nouveau comité de rédaction a été constitué sous la direction du R. P. Creighton, S. I.

Avant même l'évacuation de la Belgique par les Allemands, le P. Vermeersch avait conçu et soumis à plusieurs professeurs de l'Université le plan d'un commentaire plus vaste, à rédiger par des professeurs et anciens élèves de l'Alma Mater et publié sous son patronage. Le projet rencontra beaucoup de faveur (1). Accablé d'autres travaux, le professeur de la Grégorienne ne put apporter à cet ouvrage la contribution sincèrement promise. Les volumes composés par le savant professeur de Louvain, M. le Chanoine Van Hove, faisaient l'admiration de son ami, qui discuta avec lui maints problèmes difficiles.

A ces livres, il faut ajouter les brochures, parfois assez étendues, sur la *Vocation religieuse et sacerdotale* (1903), le décret *Ne temere* (1908), le *Modernisme* (1908), le décret sur *la première communion* (1910), le *Casus Apostoli* (1911), un grand nombre d'articles dans la *Catholic Encyclopaedia* et des articles occasionnels en diverses revues.

C'est incontestablement la législation ecclésiastique sur l'état religieux qui a le plus bénéficié des travaux du savant canoniste. Il a exercé dans ce domaine une influence profonde et extrêmement étendue. Il faut en dire autant du droit des missions. Sa lecture des grands auteurs (Suarez, Pellizarri, Bizzarri, etc.), sa connaissance des documents officiels, une étude assez rapide de l'histoire, une expérience personnelle enrichie par de nombreux voyages (2), d'innombrables consultations, venues de tous les coins du monde et des séjours répétés et prolongés à Rome, lui assuraient en ces matières une maîtrise difficilement

(1) Avant qu'une ligne ne fût écrite, le P. Vermeersch avait fait venir à Louvain trois grands imprimeurs pour débattre avec eux et des professeurs de Louvain les conditions de publication de tout l'ouvrage, la commande immédiate du papier, etc. Les Allemands occupaient encore le pays. Mais l'initiateur de tant d'œuvres difficiles ignorait délibérément les obstacles, toujours sûr de les vaincre.

(2) Il a beaucoup voyagé en France, en Italie et en Allemagne. Plusieurs séjours en Angleterre, en Suisse, en Autriche lui apprirent à connaître suffisamment la mentalité et les institutions de ces pays. En 1913 il traversa le continent africain de l'est (Mombasa) à l'ouest (Matadi) et il remonta du Cap à Élisabethville. Il visita l'est du Canada et fit le tour des États-Unis en 1926. On peut ajouter des voyages occasionnels en Irlande, en Hongrie, etc.

égalée. Peu après sa nomination de professeur à la Grégorienne, il fut appelé à être consulteur des SS. CC. du Concile, des Sacrements, des Religieux et membre de la Commission pontificale pour l'interprétation du Code de droit canonique. Si l'on songe qu'à tous ces avantages s'ajoutaient des relations très suivies avec de hautes personnalités du monde ecclésiastique et avec d'éminents juristes et un travail acharné, on comprendra sans peine qu'il fût difficile de le surpasser ou même de l'égaler dans les questions spécialement étudiées par lui.

En comparant la série des réponses données par les SS. Congrégations et surtout par la *Commission pontificale d'interprétation* avec les opinions des commentateurs les plus consultés, on constatera que le P. Vermeersch est l'un de ceux qui dut le plus rarement modifier ses interprétations.

Il avait un sens aigu des solutions vraies. S'il lui arrivait de ne pas convaincre d'abord son contradicteur, parce qu'au premier moment il étayait mal son opinion, le plus souvent il l'amenait par une étude plus fouillée du cas et des principes à se rallier à son avis. Jusque dans les dernières années, nous fûmes témoin de semblables conversions!

Il lui arriva d'ailleurs aussi de changer d'avis et de reconnaître sincèrement la valeur des raisons opposées aux siennes.

Autre trait caractéristique. Alors que de nombreux écrivains, déjà assez âgés au moment de la promulgation du Code, ne surent jamais s'y adapter entièrement et restèrent un peu trop esclaves de conceptions ou de prescriptions désormais périmées, le P. Vermeersch, qui avait alors atteint la soixantaine, apporta à l'étude de la législation nouvelle une âme libre de tout préjugé et extrêmement sympathique. Les qualités de précision, de clarté, de simplification, par où se distingue l'œuvre du Cardinal Gasparri, étaient bien faites pour plaire à son esprit vigoureux et épris à la fois de rigueur juridique et d'adaptation au réel. Il craignait beaucoup que des interventions officielles trop nombreuses et surtout des commentaires mal inspirés de l'ancien droit n'enlevassent à l'Église le bénéfice d'un grand effort de renouvellement législatif. Cette crainte est plusieurs

fois exprimée dans ses travaux et elle lui inspira même certaines interprétations ou applications peut-être contestables.

*Le moraliste* (1).

Après avoir professé uniquement le droit canon pendant un an, le P. Vermeersch se vit confier le cours supérieur de théologie morale au scolasticat de Louvain. Il consacra à l'étude, à l'enseignement et au développement de cette science une part considérable de son temps et de son travail. Si sa production dans le domaine du droit canonique est plus étendue, par son enseignement et des ouvrages nombreux et importants il est au moins aussi connu et apprécié comme moraliste.

Son intelligence si ouverte, si avide de vérité, si accueillante aux problèmes les plus actuels éprouvait une vraie jouissance à approfondir cette science si vaste, si variée par son objet, d'une telle richesse de principes et d'applications. Il y avait aussi là pour sa débordante activité, son besoin d'étude et d'extériorisation, un champ immense à cultiver.

D'ailleurs on distinguait moins alors qu'aujourd'hui, surtout dans l'enseignement, la morale du droit canonique. Les traités de l'état religieux, du mariage, de l'Index, des censures, etc., se donnaient au cours de théologie morale, comme ils voisinent encore dans les manuels avec les questions purement morales. De plus le traité *De iustitia* offrait au professeur et à l'écrivain l'occasion de mettre en valeur une bonne partie de la science acquise dans la préparation de son doctorat en droit.

Esprit très personnel, le nouveau professeur composa immédiatement un cours. Le programme ajoutait alors au cours ordinaire l'enseignement de thèses scolastiques sur des questions spéciales; elles faisaient, avec les thèses de dogme, partie de l'examen spécial de fin d'année. Le P. Vermeersch tenait beaucoup à cette conception et il la défendit longtemps avec succès. Finalement ses adversaires obtinrent gain de cause. La

(1) On trouvera dans la *Scuola cattolica* de Milan, fasc. d'août 1936, p. 402, ss. un excellent article intitulé P. Arturo Vermeersch, Teologo Moralista, et signé D. G. Ceriani.

Constitution *Deus scientiarum* du 24 mai 1931 a réintroduit l'étude de ces questions scolastiques à la Faculté de théologie, parmi les cours spéciaux.

Le célèbre professeur de l'Université Grégorienne s'est clairement expliqué sur sa conception de l'objet et de la méthode de la théologie morale ainsi que sur les buts à poursuivre dans les travaux qui s'y rapportent et dans son enseignement. La théologie morale n'a pas surtout comme but de définir et de classer les péchés, mais de proposer l'objet de nos devoirs et même ce qui est de conseil. Il est donc souhaitable que la morale spéciale soit définitivement détachée du Décalogue, qui fournit une division factice, et qu'on revienne à l'analyse des vertus. — Dans l'argumentation, sans dédaigner l'autorité des docteurs et des maîtres, on se gardera de tenir à leur autorité comme à celle de l'Écriture ou du magistère ecclésiastique, seule infaillible. Il est même des opinions qu'il faut définitivement abandonner, la question ayant été depuis mieux posée et suffisamment résolue dans un sens différent. — La diffusion de l'incrédulité, l'affaiblissement du sens de l'autorité rendent nécessaire la recherche des motifs intrinsèques sur lesquels s'appuient les affirmations de la théologie morale. — Il y a lieu de faire une part plus large aux problèmes sociaux et internationaux, de même qu'à l'étude scientifique des difficultés soulevées contre la morale sexuelle traditionnelle (1).

N'est-ce point là le programme que le P. Vermeersch s'efforça lui-même de réaliser pendant sa longue carrière de moraliste ? Dès ses débuts, il rédigea des thèses de morale scolastique, dont la substance passera plus tard dans son Manuel et qu'il développa dans ses traités spéciaux ou des articles de revues et d'encyclopédies.

De son enseignement était sorti en 1901 le volume encore recherché des *Quaestiones de iustitia ad usum hodiernum scholastice disputatae* (Bruges, Beyaert) (2). Il en fut de même en 1912

(1) *Theologia Moralis*, I, Praefatio. — *Soixante ans de théologie morale* dans *N. R. Th.*, t. 56, p. 863-884. — *Pour la science*, dans *N. R. Th.*, t. 39, p. 5-11.

(2) 2e éd. en 1904. — Trad. en espagnol par Valls Tarrago, Madrid, 1901.

pour les *Quaestiones de virtutibus religionis et pietatis ac vitiis contrariis ad usum hodiernum scholastice disputatae* (Bruges, Beyaert) (1). Les élèves recevaient sur les autres thèses des feuilles hectographiées. Ainsi se préparait la *Theologia Moralis* en 4 volumes, esquissée dès 1918, publiée à partir de 1921, après vingt-huit ans d'enseignement. Elle avait été précédée de deux ans par le magnifique traité *De Castitate et de vitiis contrariis* (Romae, 1919), dont une première rédaction avait été faite pour les scolastiques de Louvain pendant la guerre.

Le P. Vermeersch eut l'occasion d'exposer en détail sa conception du système probabiliste dans l'article *Probabilisme* du *Dictionnaire Apologétique* (2). Sa thèse sur le mensonge est défendue en deux longs articles du *Gregorianum* (I, 11-40; 425-474).

On peut encore citer comme articles particulièrement importants ceux qu'il consacra, en ces dernières années, au vrai concept du droit de propriété (3) et à la notion d'avortement indirect (4).

Dans son Manuel de théologie morale il abandonne la méthode de Busembaum, de Gury et de leurs continuateurs, pour entrer résolument dans une autre voie, beaucoup plus proche de l'exposé vraiment dogmatique et rationnel de la morale (5).

Il perfectionnait sans cesse ses arguments ou ses conclusions et joignait à un grand respect pour les docteurs de l'Église ou les maîtres de la scolastique une grande indépendance de jugement.

S'il avait travaillé avec moins de hâte, ses ouvrages auraient atteint beaucoup plus tôt ce degré de perfection qu'on se plaît

(1) Ce livre est un de ceux dont la composition semble la plus hâtive.

(2) On a oublié cet article dans la bibliographie des *Miscellanea Vermeersch.*

(3) *Soziale Krisen und Reformentheorien,* dans *Th. Pr. Q. Sch.*, t. LXXXII, 687-724. Trad. franç. dans les *Dossiers de l'A.P.*, n° 10-25, p. 39. Paris, 1930.

(4) Controverse avec le P. Gemelli, O. F. M., *N. R. Th.*, LX, 600-620; 694-695.

(5) Nous disons « beaucoup plus proche », car même le plan suivi par saint Thomas pourrait être perfectionné en prenant comme principe de division l'objet de nos devoirs : Dieu, nous-même, le prochain. Aristote ignorait le primat de la charité, qui doit régir l'exposé de la morale chrétienne.

à leur reconnaître. Nous pensons ici surtout aux volumes de *Quaestiones* très riches en principes et en matériaux, mais dont la composition laisse parfois à désirer.

Mais quand on relit attentivement son volumineux traité de théologie morale, on est forcé d'admirer la plénitude de la pensée, la sûreté des conclusions, la largeur des vues, l'actualité des applications, la vigueur et la précision des résumés.

On peut dire qu'il n'a laissé aucune question au point où il la trouvait quand il en abordait l'étude. Qu'il s'agisse du fond ou de la présentation, toujours il l'enrichissait de quelques apports bien personnels.

Aussi ne peut-on douter qu'il ait beaucoup contribué au progrès de la science morale en notre siècle et considérablement amélioré l'enseignement de cette discipline ecclésiastique.

### *Le sociologue.*

L'intérêt du R. P. Vermeersch pour les questions sociales se manifeste très tôt par ses publications dans ce domaine. En 1898, il écrit pour la *Revue sociale catholique* (t. II, 1897-1898, p. 33, ss.) un article sur la *Justice légale, à propos du salaire*. On y trouve déjà son désir de clarté et de précision dans les concepts et la thèse qu'il soutint toujours sur l'identité de la justice légale et de la justice sociale. Deux ans plus tard, paraît son *Manuel social* sur la législation et les œuvres en Belgique, dont l'ampleur a presque doublé dans la seconde édition de 1904. Il valut à son auteur le prix quinquennal des sciences sociales en 1908 (1).

Ce travail seul, joint aux *Quaestiones de iustitia* (1901), aurait suffi à assurer à son auteur une place honorable parmi les sociologues belges. Mais il ne cessera jusqu'à la fin de sa carrière de contribuer aux progrès de la morale sociale ou de l'économie politique par des brochures, des articles et une collaboration active à des organismes sociaux divers : la Société d'économie politique de Bruxelles, l'Action populaire de Paris, les

(1) Grâce à la collaboration du R. P. Müller, s. I., une troisième édition, entièrement refondue, paraissait en deux volumes en 1909.

Semaines sociales (1), le Comité d'études morales et sociales de Malines, etc.

En 1929, il réfutera longuement les conceptions du droit de propriété défendues par des publicistes catholiques viennois (*Linzer th. pr. Qschr.*, t. 82, p. 687-724); en 1931 il écrira un commentaire de l'Encyclique *Quadragesimo anno*.

Il faut rattacher à ce genre de travaux ses livres, brochures et conférences sur le problème colonial. Ils exercèrent, dans notre pays, une réelle influence sur l'opinion publique. Entreprises avec une intention apostolique et avec le désir de voir la Belgique jouer un grand rôle dans l'œuvre de la civilisation de l'Afrique, ces études préparèrent leur auteur à défendre merveilleusement nos missions contre une odieuse campagne de dénigrement et d'hostilité déchaînée à la fois par la jalousie de rivaux étrangers et de nationaux sectaires. C'est ainsi que le jésuite devint, par des droits de réponse aussi fermes que courtois, le collaborateur inattendu de quotidiens libéraux et socialistes. La polémique fut surtout chaude de 1909 à 1911. Son issue, favorable aux missionnaires, n'éteignit pas l'intérêt du professeur pour ce problème colonial, si riche d'aspects pour le canoniste, le moraliste, le sociologue et le religieux. En 1913, il entreprit un voyage à travers l'Afrique. Malheureusement la guerre interrompit bientôt la série, qui promettait d'être longue, de ses publications sur le Congo.

Nous n'avons point la compétence nécessaire pour apprécier l'influence réelle des écrits du R. P. Vermeersch dans le mouvement social contemporain. A en juger par certains témoignages très flatteurs sur ses ouvrages, par l'empressement avec lequel on l'invitait à participer aux Congrès ou aux Comités d'œuvres sociales, par les consultations que lui soumettaient des hommes politiques et des économistes très compétents, il joua un rôle considérable même dans ce domaine.

Jusque dans ses dernières années, son intérêt pour la question

(1) Il avait pris son inscription pour la Semaine sociale de Versailles (juillet 1936), et il y était attendu, quand la mort le surprit.

sociale resta très vivace et très actif, et toute initiative féconde était sûre de trouver en lui un critique sympathique et un collaborateur dévoué.

*L'auteur spirituel.*

Très bon théologien, profondément pieux, travailleur inlassable, le R. P. Vermeersch devait être amené à consacrer une partie du temps, dont son zèle utilisait les moindres parcelles, à des ouvrages de piété.

Il ne faudrait pas attribuer beaucoup d'importance au fait que les deux premières publications signalées dans sa bibliographie sont des articles de ce genre.

Mais il ne tardera pas à commencer la série des travaux plus importants sur cette matière. En 1899, il voulut contribuer à la diffusion et à l'influence pratique de l'Encyclique de Léon XIII, *Annum sacrum* (25 mai 1899). Il montra le vrai rôle de la consécration au Sacré-Cœur dans la vie chrétienne et composa, pour en faciliter l'usage, vingt-sept méditations sur les offices du Sacré-Cœur. La « grande promesse » et l'objet propre de la dévotion au Sacré-Cœur furent étudiés par lui avec un soin particulier (1). Ces travaux d'approche préparaient les deux volumes consacrés à la « *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur à l'usage du clergé et des fidèles* » (2).

Un an auparavant avaient paru les *Méditations sur la Sainte Vierge*, en 2 volumes. Quatre éditions et la traduction en cinq langues semblent prouver que le clergé et les fidèles y trouvaient une nourriture spirituelle à leur goût.

A l'usage de ses frères en religion (3), il composa sur le *Sommaire des Constitutions* une série de méditations et de considérations, qu'il intitula *Miles Christi Jesu*, puisque les Constitutions sont surtout issues de la contemplation sur le Règne du Christ en nous.

(1) Par ex., *Etudes* de Paris, t. 95, 593-600; t. 106, p. 145-180; 472-495.

(2) Ce livre eut sept éditions et fut traduit en cinq langues.

(3) Les pieuses instances de plusieurs grandes Congrégations de Religieuses, particulièrement attachées à la spiritualité ignatienne, parvinrent à leur en faire céder quelques exemplaires.

Une plaquette intitulée : *La prière du prêtre*, simples conseils, éditée à Louvain en 1918, complète la série de ses ouvrages spirituels. A la suite de conseils généraux sur l'oraison, il y expose la principale méthode de prière des *Exercices spirituels*. Cet opuscule fut traduit en néerlandais et en italien (1).

Dans les quatre volumes consacrés à la dévotion au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge, on trouve des études très fouillées sur ces deux dévotions, surtout sur la première. Les renseignements d'ordre historique abondent.

Toutes les méditations fournissent ample matière à la réflexion et un certain nombre d'entre elles ne manquent pas d'onction. Mais l'insistance avec laquelle sont inculquées les résolutions pratiques coupe l'élan de certaines âmes. De plus, dans le second volume des méditations sur la Sainte Vierge, la méthode est poussée à un degré qui déconcerte. Souvent aussi les considérations sont trop savantes ou trop arides pour ne pas être plutôt une matière d'étude ou de lecture qu'un sujet préparé pour faciliter l'oraison.

Le succès de ces deux ouvrages ne laisse pourtant point de doute sur leur utilité et leur réelle valeur.

*Le professeur.*

Tous ceux qui ont suivi les cours du P. Vermeersch sont unanimes à le célébrer comme un des meilleurs professeurs qu'il leur ait été donné d'entendre (2). Il avait toutes les qualités qui contribuent à rendre une classe intéressante et formative : connaissance approfondie de la matière, expérience étendue et variée, conviction communicative, élocution facile et pleine de vie.

Sans doute, les élèves suivaient parfois avec quelque inquiétude sa course vertigineuse quand il leur servait, en moyenne par classe, l'explication de vingt pages au moins des «*Quaestiones*

(1) Le patriotisme et la piété du P. Vermeersch se manifestèrent encore par la publication en 1918 d'un petit « Livre de prières national » (Turnhout, Brepols).

(2) Voyez l'éloge ému, enthousiaste, que fait de lui un de ses anciens élèves de la Grégorienne dans *Scuola cattolica*, 1936, p. 403.

*de iustitia* ». Le sourire était un peu forcé, quand, avant chaque congé, ils l'entendaient annoncer : « Habemus bonam materiam repetitionis » et indiquer soigneusement les numéros sur lesquels il les interrogerait à la classe suivante.

Mais ils n'oublieront pas les résumés lumineux, par lesquels s'ouvrait chacun de ses cours et qui témoignaient d'une préparation immédiate soignée. Bien différent du style de ses livres, sa phrase coulait alors de source. C'était un latin impeccable, clair, jamais à court d'expressions adéquates et qui ignorait le « quod gallice dicitur ».

Il apprenait pratiquement à ses auditeurs à exiger d'eux-mêmes la rigueur des notions et l'explication profonde des préceptes et des conseils; par son exemple, il leur enseignait la largeur de vues dans les jugements, l'attention sympathique pour tous les problèmes actuels, l'art de dissiper les illusions des consciences peu droites.

On ne perdait pas plus son temps au « cercle » de morale que pendant les cours. Si, d'aventure, l'objectant préludait par quatre ou cinq syllogismes blancs à la vraie difficulté, des « Probo minorem, Probo minorem » un peu secs et vivement répétés, avaient tôt fait d'amener le coureur hésitant au pied de l'obstacle.

Comme professeur, il donnait aussi cette belle leçon d'énergie et de zèle qui se dégage de toute sa carrière. Sans même déplacer une de ses deux heures de cours quotidiennes à Louvain, il donnait aux scolastiques d'Enghien le triduum de rénovation des vœux. En avançant d'un jour une heure de classe, en prenant deux fois le bateau de nuit, il permettait à peine de constater qu'en plein trimestre il était allé au British Museum compléter pendant trois jours entiers la documentation nécessaire à son livre sur « La tolérance ». Il rentrait de là avec 30 pages de résumés et de notes. Battu par la tempête au retour, resté bien tard à jeun pour dire sa messe à Anvers, il annonçait par télégramme qu'il arriverait cinq minutes en retard pour le cours! Mais grâce sans doute à un taxi, on le voyait monter en chaire à l'heure habituelle, très étonné que quelques théologiens ne fussent pas encore à leur banc, prêts à l'écouter. Pendant la

campagne missionnaire, après être resté sur pied jusqu'à 11 h. ou minuit à l'autre bout de la Belgique, il rentrait à Louvain aux premières heures du matin, pour continuer son travail et faire sa classe.

*La méthode de travail.*

Même dans ses travaux scientifiques, le P. Vermeersch fut d'abord un apôtre et un homme d'action. Il comprenait fort bien que d'autres vouassent leur vie à des recherches scientifiques tout à fait désintéressées d'un résultat immédiat. Son respect pour la vérité, reflet de la divine intelligence, était trop grand pour qu'il en méprisât la moindre parcelle. Il semblait pourtant croire que seuls les hommes, ou plutôt les prêtres dépourvus d'autres moyens d'action pussent consacrer exclusivement leur vie à ce genre de travaux. Dans ses propres livres, les parties historiques sont les moins bonnes. Il ne pouvait se résigner à des lectures et à des recherches qui, au terme de longues journées, peuvent se solder par l'absence totale de trouvaille utile.

Ceci explique à la fois le choix et la méthode de ses ouvrages. Suivant le conseil qu'il donnait aux autres, il avait toujours sur le métier plusieurs travaux différents. Il y voyait une double protection contre la paresse ou la perte de temps. On consacre, en effet, les meilleures heures du jour à l'étude approfondie ou à la composition; les loisirs plus fragmentés ou les moments où l'on est moins dispos seront remplis par des recherches, des lectures, la rédaction de notes ou d'articles plus faciles.

C'est ainsi que la plus grande partie de ses livres spirituels furent écrits pendant ses soirées, à la fin de journées remplies par la composition de ses ouvrages de droit canon ou de morale et par son enseignement. Amasser les matériaux d'une méditation ou l'écrire lui servait de diversion et de repos après le labeur fatigant du jour.

Il justifiait la forme de son zèle par un autre principe, assez contestable, et, en tout cas, d'une application très délicate. A l'en croire, il y a quelque vanité à pousser au-delà d'un certain degré le soin de la composition d'un livre ou de l'exposition.

Mieux vaut, en se contentant d'une moindre perfection, essayer de porter la lumière sur un autre domaine, porter secours aux âmes par d'autres œuvres, bref écrire deux livres moins achevés que de polir un chef-d'œuvre.

Ce principe ne le rendait ni négligent, ni superficiel. Il l'a entraîné, croyons-nous, à produire quelques œuvres hâtives, introduit quelques erreurs regrettables dans des citations importantes et retardé de quelques années la perfection qu'on admire dans son magnifique traité de théologie morale.

On aurait tort toutefois d'exagérer l'influence de ces principes sur l'activité du R. P. Vermeersch. L'étendue et la variété de ses ouvrages ont une tout autre explication. D'abord un zèle toujours inassouvi et qui le stimulait à un don total de lui-même sous toutes les formes d'apostolat; l'estime des moindres parcelles du temps qu'il utilisait avec une conscience très délicate; l'horreur des conversations ou des distractions inutiles. Ses repos eux-mêmes, — il savait les accepter à l'occasion, — étaient dominés par la pensée du travail. Il y voyait une condition indispensable d'un labeur prolongé et plus fructueux. C'est à ce titre uniquement qu'il les prenait.

Par tempérament et par vertu, il avait une extraordinaire attention au travail du moment. Malgré la hâte de sa marche, l'apparence un peu fébrile de son activité, il était d'un calme intérieur remarquable, dû pour une bonne part à la droiture totale de son intention, à son détachement entier de lui-même.

Combien de fois l'a-t-on vu achever d'écrire une phrase pendant qu'on approchait de son bureau, répondre immédiatement et clairement aux questions les plus éloignées de ses préoccupations actuelles et continuer sa rédaction avant que le visiteur ne fût sorti de sa chambre.

Ajoutons enfin à ce don très précieux un soin incomparable de mettre aussi tôt que possible en valeur tout ce qu'il apprenait en conversation, par correspondance, en écoutant une conférence, en corrigeant un travail d'élève, par le dernier livre ou article lu ou consulté. Dans la masse considérable de notes qu'il a laissées, combien, fournies ainsi d'une manière occa-

sionnelle, furent aussitôt rédigées, classées et utilisées. Il suffit, par exemple, de parcourir « *La prière du prêtre* » pour constater que, sur les instances d'un ami, il vient de lire l'ouvrage de Rigoleuc; et les premières pages du traité *de Castitate* témoignent du soin mis à dépouiller le *Handbuch der Sexual-wissenschaft*.

L'élégance du style ne fut jamais accordée à ce fécond écrivain. Non qu'il la méprisât, au contraire. Mais, négligeant les seuls moyens efficaces de l'acquérir, parce qu'ils eussent exigé trop de temps, il recourut à un procédé suggéré par son esprit si méthodique. Jusqu'au terme de sa carrière, mais surtout les premières années, il fit abondamment usage des grammaires, dictionnaires et stylistiques. Ses livres latins et français sont remplis d'expressions et de tournures de phrases, impeccables chacune prise en elle-même, mais dont l'assemblage moins heureux forme un style souvent compliqué et assez éloigné de la beauté classique, qu'il voulait lui donner.

### *Le religieux et l'apôtre.*

On ne peut, dans la vie du R. P. Vermeersch, séparer le professeur et l'écrivain du religieux et de l'apôtre. On l'a déjà compris par les pages qui précèdent, mais il faut y insister encore.

Son nom n'est pas seulement synonyme de travailleur infatigable, il évoque pour tous ceux qui l'ont approché de plus près, surtout pour ceux qui sont entrés dans son intimité, le type de l'homme profondément pieux, du parfait religieux et du vrai fils de saint Ignace.

Aucun savant catholique, aucun religieux instruit ne sera tenté de croire qu'il y ait incompatibilité entre la science et la piété, l'esprit critique et la vraie dévotion, le travail acharné et la fidélité à la prière. Il est toujours bienfaisant d'en contempler, autre part que dans les livres, la preuve évidente, et c'est bien mériter de ses contemporains que de la leur fournir.

Dans la Compagnie de Jésus, comme dans beaucoup d'autres Instituts, on lit sans doute dans le ménologe quotidien les prouesses de nos ancêtres. Mais un sourire légèrement sceptique

accueille parfois des récits qui paraissent trop obéir aux anciennes lois du genre hagiographique ou accepter assez naïvement de crédules témoignages. Voici pourtant un trait qui pourrait les réhabiliter quelque peu. Un jour, nous nous permîmes de demander à un auditeur sceptique et très critique du « Ménologe » : « Si l'on y racontait ce dont vous avez été et êtes encore le témoin dans la vie du P. Vermeersch, le croiriez-vous ? » « Non, fit-il... » Et pourtant ici l'erreur n'était pas possible.

Il fallait bien se rendre. Un homme dont la production scientifique semblait dépasser les forces de plusieurs ne pouvait comprendre qu'on écourtât son oraison, qu'on assignât à la récitation de l'Office divin des moments peu appropriés à l'étude; pendant de longues années, il ne le dit plus que devant le Saint-Sacrement. Comment eût-il pu cacher son esprit de dévotion ? Il ne se manifestait pas seulement dans son zèle à propager le culte du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, des saints Patrons des scolastiques, surtout de saint Jean Berchmans. Sa fidélité à l'oraison, la multiplicité et la ferveur de ses pratiques de piété ne pouvaient échapper aux témoins de sa vie.

Cette piété était sans ostentation, mais aussi sans respect humain. A ses compagnons d'excursion, aux élèves qui l'accompagnaient dans une longue promenade, il proposait souvent comme la chose la plus naturelle, de réciter en cours de route trois chapelets, que devaient accompagner, comme l'époux l'épouse, les litanies de saint Joseph.

On le soupçonnait avec raison de joindre à son jeûne hebdomadaire l'usage fréquent du cilice et autres instruments de pénitence. Sa fidélité à demander les moindres permissions a dû faire l'admiration de plus d'un supérieur.

On comprend dès lors qu'il se soit très tôt imposé au respect et à l'absolue confiance de beaucoup d'âmes, surtout sacerdotales et religieuses. Après sa mort, on put constater que sa direction, même par correspondance, s'étendait bien au-delà de tout ce que laissaient supposer ses relations et ses ministères.

Aider les prêtres à répondre à la grâce de leur vocation fut une des idées dominantes de sa vie. Très tôt, il renonça à

la plupart des autres ministères pour consacrer aux retraites et récollections sacerdotales tout le temps qu'il pouvait dérober à ses travaux scientifiques.

Son zèle éclate enfin dans la part si active prise par lui à toutes les controverses, à toutes les grandes initiatives intéressant le bien des âmes ou de la religion : communion des enfants, communion fréquente des fidèles, campagne coloniale et missionnaire, lutte contre la dénatalité, etc.

*L'homme.*

Les amis du R. P. Vermeersch et beaucoup de lecteurs ne nous pardonneraient point de clore cette rapide esquisse de sa vie sans rappeler en quelques mots ce qu'il était dans l'intimité.

Qu'on regarde le beau portrait inséré au frontispice du premier volume des *Miscellanea Vermeersch* et reproduit sur le souvenir mortuaire : on sera frappé de la sympathie et de la bonté qui se lisent dans le regard. C'est un des traits qui méritent le plus d'être signalé.

A première vue, il semblerait que le savant et l'écrivain dût être absorbé par ses travaux et planer assez loin des petites misères humaines. L'homme au pas toujours pressé, qui fixait à ses amis et consultants des rendez-vous sur la plate-forme des tramways et sur les quais des gares, auquel échappait si souvent le mot : *vite*!, mangé par la correspondance, la composition et la réédition de ses œuvres, n'était-il point condamné à être un peu froid et distant ? On a dit que, pour être bon et patient, il faut avoir des loisirs. Le P. Vermeersch a trouvé le temps d'être bon. Ses collègues, élèves, fils spirituels et amis gardent tous le souvenir de sa cordiale simplicité et de sa bonté dévouée.

Avec quelle humilité il demandait à ses collègues de l'éclairer et accueillait même les suggestions d'un élève! Quel intérêt pour la vie et les œuvres de sa communauté!

Aussi longtemps qu'il professa à Louvain, chaque matin il allait dire sa messe à l'hospice des Petites Sœurs des pauvres et aimait à prêcher aux « petits vieux ». Chaque année, à l'Ascen-

sion, il accompagnait les étudiants et l'aumônier de la sodalité dans leur pèlerinage nocturne à Montaigu. Très attentif aux disputes scolastiques, il n'aurait pas manqué davantage les petites fêtes de la Saint-Nicolas ou du mardi-gras. Il invitait volontiers des scolastiques à l'accompagner en promenade et les charmait par l'intérêt et la simplicité de sa conversation.

Dans ses visites à sa famille, il était la cordialité même et on y garde le délicieux souvenir des histoires intéressantes, qui faisaient passer trop rapidement l'unique soirée où il restait parmi les siens. Avec quel dévouement discret et inlassable n'a-t-il pas aidé des personnes frappées par l'épreuve morale ou la crise économique.

Il serait difficile de croire qu'une personnalité aussi puissante ait traversé la vie sans heurts, froissements ou malentendus. Infatigable et toujours sous presse, incapable de refuser lui-même un service, il a pu lui arriver d'attribuer à l'urgence de ses occupations une importance excessive et d'avoir des exigences qui ne respectaient pas toujours assez le travail ou la liberté d'action de collaborateurs, de collègues ou d'élèves.

Mais comme on lui pardonnait ce léger manque de perspective ou de psychologie devant le spectacle de son universel dévouement, de sa sincère charité, de l'humilité avec laquelle il feignait d'ignorer ou pardonnait lui-même des torts beaucoup plus graves à son égard. Ces déficiences humaines, où l'on ne trouvait pas trace d'égoïsme ou d'amour-propre, n'étaient-elles point la rançon des puissantes qualités de celui qui apparaissait à l'évidence comme un homme de Dieu ?

Malgré ce labeur surhumain, le R. P. Vermeersch allait atteindre sa 76e année, sans que sa vigueur physique et intellectuelle parût atteinte. Un accident d'automobile, auquel il n'attacha pas assez d'importance, hâta peut-être les petites attaques qu'il ressentit en 1934 et qui brusquement firent mettre un terme à son enseignement. Un bref repos lui rendit de nouvelles forces et il travailla activement jusqu'en juin 1935, à Rome même, à la réédition de sa Théologie morale. La même

année il se rendit à Angers, à la Semaine sociale, et à Budapest, où il fut créé Docteur honoris causa de l'Université Pazmany.

On se préparait à lui faire à Rome une fête qui s'annonçait grandiose et dans laquelle on devait lui remettre les *Miscellanea Vermeersch* (Cfr *N. R. Th.*, 1936, p. 408) et la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Un contre-temps fit retarder la date de la cérémonie. Mais le Père, déjà assez usé, eut alors une rechute, qui l'empêcha d'aller recevoir dans la ville éternelle les témoignages d'admiration et d'affection qu'on lui avait préparés. Le Collège théologique de la Compagnie de Jésus à Louvain l'en dédommagea largement par la cordialité de la fête de famille qu'il offrit, le 10 mai, à son ancien professeur et père spirituel. On y invita quelques-uns de ses proches parents et de ses meilleurs amis. Son Excellence Mgr Ladeuze, Recteur magnifique de l'Université de Louvain, adressa au héros de la fête des félicitations et des remerciements où s'exprimait, avec l'admiration du savant, la profonde affection pour l'ami et le religieux.

Dieu réservait à son serviteur une mort digne de sa longue carrière. Reprenant de nouvelles forces, il s'était remis au travail. Le vendredi, 10 juillet, il obtint encore de faire une des pénitences autorisées par la coutume et, sans tenir compte de pénibles infirmités, il prit son repas de midi à genoux au milieu du réfectoire, à la grande édification des jeunes religieux. Il écrivit encore des notes pour la réédition du tome II de sa Théologie morale le samedi dans l'après-midi. Le dimanche 12 juillet, il monta pour la dernière fois à l'autel et s'y unit au divin Maître auquel il avait consacré si généreusement sa vie. Quelques heures plus tard, il était brusquement invité à l'éternel repos.

J. Creusen, s. i.

# L'ÉCRITURE SAINTE EST-ELLE LA RÈGLE UNIQUE DE LA FOI ?

Le 8 avril 1546, les Pères réunis à Trente promulguaient le décret suivant :

« Reconnaissant que cette vérité et cette discipline [de l'Évangile] sont contenues dans les livres écrits et dans les traditions non écrites, reçues par les Apôtres de la bouche du Christ en personne ou des Apôtres eux-mêmes auxquels le Saint-Esprit les avait dictées, et parvenues jusqu'à nous comme par une transmission de main en main,... [le Concile] reçoit avec un égal sentiment de piété et une égale révérence tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament... et pareillement les traditions elles-mêmes relatives soit à la foi, soit aux mœurs, comme dictées soit par la bouche du Christ, soit par l'Esprit-Saint, et conservées dans l'Église catholique par une succession ininterrompue. » (1)

Il suffit de lire ce texte avec attention pour s'en convaincre : le Concile ne place nullement à côté des Saintes Écritures et sur le même rang tout ce que peuvent couvrir, entendues en un sens plus ou moins large, les expressions de « traditions chrétiennes antiques », « originelles », ou « primitives ». Il le fait exclusivement pour les doctrines et les règles pratiques fixées par le Sauveur lui-même ou par ses apôtres agissant sous l'inspiration ou la dictée du Saint-Esprit, traditions qu'on peut dès lors dénommer d'un terme unique, puisqu'elles procèdent du Christ ou de l'Esprit-Saint, « *traditions divines* ». Il laisse à part, non seulement les simples *opinions* des premiers fidèles (puisqu'elles n'appartiennent pas au domaine de *la foi*), mais encore, si respectables qu'elles soient et bien qu'elles puissent servir grandement à prouver l'existence de ce « dépôt divin », les coutumes et pratiques inaugurées aux âges suivants,

(1) DENZINGER-BANNWART, *Enchiridion Symbolorum*[20], n. 783. Le Concile du Vatican a repris les idées capitales de ce décret, *ibid.*, n. 1787.

Voyez J. VACANT, *Études théol. sur les Constitutions du Conc. du Vatican*, 2 vol., Paris, (Beauchesne), 1895, t. I, art. 69-72, p. 365-390.

fût-ce par les successeurs immédiats des apôtres, coutumes et pratiques qu'on peut dénommer, pour les distinguer des précédentes, « traditions ecclésiastiques » (1). Encore moins le Concile confond-il avec celles que l'Église a reçues du Christ ou de l'Esprit-Saint les traditions purement historiques ou hagiographiques relatives soit aux origines des premières communautés chrétiennes, soit à la vie de leurs fondateurs ou de leurs saints.

La doctrine du Concile, peut-on dire, se justifie d'elle-même. Un précepte quelconque n'appelle pas une obéissance absolue parce qu'il est écrit ou à la condition d'être écrit, mais parce qu'il émane de Dieu et pourvu qu'il soit connu comme tel. Pour qu'il soit connu comme tel, il peut être commode et fort avantageux qu'il soit inscrit dans un livre « inspiré »; mais ce n'est aucunement indispensable (2). En conséquence, écrites ou non écrites,toutes les traditions divines authentiques doivent être traitées par les fidèles avec un égal sentiment de piété et une égale révérence, *pari pietatis affectu et reverentia.*

Quant à l'opportunité du célèbre décret, elle est évidente : les Réformateurs du XVI^e^ siècle (3) prétendaient ne recevoir

(1) Traditions ascétiques, disciplinaires (ou juridiques), liturgiques (ou rituelles), selon leur objet.

(2) D'autant que la connaissance du fait de l'inspiration et de la liste précise des livres qui en ont bénéficié n'est elle-même assurée, avec la certitude que requiert un acte de foi strict, que par une révélation divine non écrite, voyez plus loin, p. 846.

(3) Nous avons donné les textes officiels des confessions de foi luthériennes, calvinistes et anglicanes, dans l'édition annotée du Carême de 1935, *L'héritage de Jésus*, I^re^ confér., p. 37-42.

Ajoutons ce bref spécimen des accusations de CALVIN à l'égard des catholiques : « Toute leur religion est là fondée, écrit-il, qu'il faut garder les traditions des pères, qu'il faut observer les loix de notre mère saincte Église, que cela doist estre tenu en authorité égale avec l'Escriture saincte, que *le Sainct Esprit n'a pas esté donné en plénitude aux Apostres* : mais, *depuis*, que *la perfection en a été révélée à des caphards et je ne say qui.* Voilà sur quoy les papistes s'arrestent ». *Sermon sur le Deutéronome*, c. XXXII, dans *J. Calvini Opera*, édit. BAUM-CUNITZ, t. XXVII, col. 712.

Nous soulignons les derniers mots. La doctrine de l'Église s'appuie précisément sur la plénitude de la révélation faite aux Apôtres!

comme règle de foi que les Livres Saints entendus à leur manière : il était donc nécessaire, avant de discuter des doctrines en litige, de fixer les règles d'après lesquelles on jugerait de la foi authentique. Cette règle est double, déclare le Concile : Écriture Sainte et Tradition divine.

Est-il moins nécessaire aujourd'hui de rappeler ce principe fondamental, au moment où rationalistes, libéraux, progressistes et modernistes réclament le droit d'interpréter les textes sacrés à leur guise, s'imaginent souvent faire preuve de « sens critique » plus ils marquent d'indépendance envers les croyances traditionnelles et, par là-même, troublent ou égarent tant d'âmes de bonne volonté ?

Dira-t-on que les âmes pieuses, dans les circonstances présentes, demandent uniquement une spiritualité « authentiquement chrétienne ? » (1). — Mais combien en est-il, précisément parmi l'élite, pour réclamer qu'on leur montre pourquoi telle spiritualité a droit à ce titre et pourquoi telle autre ne peut le revendiquer ?

Les Conférences de Notre-Dame ayant été fondées pour répondre à des exigences si légitimes, nous nous sommes efforcé d'éclairer ce point essentiel (2).

Divers écrivains et divers orateurs ont pris à tâche de nous réfuter. M. le Pasteur Boegner s'est distingué par son insistance (3).

Le nombre et la gravité des accusations dont il a chargé l'Église romaine appellent évidemment un contrôle. Pour des raisons que l'on comprendra bientôt, nous nous bornerons

(1) C'est l'avis (ou la leçon) que M. le Pasteur Boegner a cru devoir donner à Son Éminence le Cardinal de Paris; voyez *Le Christianisme au XX^e siècle*, 18 avril 1935, p. 189, et la réplique de M. Maurice Brillant, dans *Le Sel*, mai 1935, *Protestation protestante*, p. 5-10.

(2) *L'héritage de Jésus*, Paris, Spes, 1935, I^e conf., p. 9-35. — Nous renverrons à ce volume. Des notes copieuses permettent au lecteur de contrôler les assertions et d'approfondir l'étude; p. 36-55. L'édition en six fascicules ne donne que les références aux Livres Saints.

(3) *Écriture Sainte et Tradition*, Paris, Foi et vie, 1936, 25 pages. Toutes nos citations de M. Boegner renverront à ce texte.

toutefois à montrer par quelques exemples, sans dévier de la question principale, la valeur de ses raisonnements et celle des procédés dont il use. Au besoin, nous compléterions la démonstration.

La Tradition, disions-nous le 10 Mars 1935, fut la première dépositaire de la foi; — elle reste seule dépositaire de la foi totale; — elle demeure la règle suprême de la foi.

Nous allons reprendre ces trois propositions l'une après l'autre.

### I. La Tradition, première dépositaire de la foi.

Sur ce premier point, un accord partiel est aisé.

« Nul de nous ne conteste, écrit M. le Pasteur, que l'enseignement de Jésus se soit transmis tout d'abord oralement » (p. 22).

Cette concession demeure toutefois pleinement insuffisante. Non seulement la révélation chrétienne a été transmise tout d'abord de vive voix, mais elle a été proposée par le Christ et par ses apôtres comme un enseignement d'autorité, appelant l'adhésion des fidèles parce qu'il était prêché par le Fils de Dieu et par ses « témoins », « ministres de la parole », nullement parce qu'il était ou devait être quelque jour consigné en des écrits inspirés. La révélation chrétienne a été confiée à un magistère vivant, celui des Douze et de leurs successeurs, sans obligation pour eux de rien écrire. Ni dans les livres inspirés du Nouveau Testament, ni dans aucun document de l'Église primitive, ne se peut observer aucun vestige d'où l'on puisse conclure que la Tradition, première dépositaire de la révélation, en fait, fût ou dût être jamais, en droit, dépossédée de ce titre.

Ce qui se lit dans l'Écriture, disions-nous à Notre-Dame (1), c'est la recommandation formulée par saint Paul : « Gardez les enseignements que vous avez reçus, soit de ma bouche, soit par lettre » (II *Thess.*, II, 15). Pour qu'on ne pût objecter que cette consigne de l'an 50 ou 51 se trouvait abrogée, nous la voyons renouvelée en ces termes, à la fin des temps apostoliques :

(1) *L'héritage de Jésus*, p. 21.

« Pour vous, recommande saint Jean à ses disciples, ce que vous avez entendu dès le commencement, gardez-le! Voilà ce que j'ai à vous écrire au sujet de ceux qui tentent de vous égarer » (*I Jn.*, II, 24-26).

« Mais pourquoi, demande M. le Pasteur BOEGNER, plus tard a-t-on jugé nécessaire, indispensable, de rédiger les Évangiles ? — C'est précisément parce que les témoins oculaires et auriculaires de Jésus-Christ et leurs premiers disciples devaient disparaître les uns après les autres. Eux partis, le témoignage que, par leurs prédications et leurs catéchèses, ils avaient rendu à ce qu'ils avaient vu et entendu était en danger de s'altérer; il fallait que l'Église pût le conserver et le transmettre dans sa pureté originale : voilà la grande raison pour laquelle la Tradition orale des premières années a été fixée par écrit » (p. 22).

Oui, sûrement, pour faciliter la conservation de la révélation chrétienne, il était utile que les premiers « ministres de la parole » se fissent à l'occasion — qu'on nous passe cette expression, — « ministres de la plume ». Il était plus opportun encore, parce que chacune de leurs assertions prenait dès lors une autorité irréfragable, qu'on sût leurs rédactions « inspirées par Dieu ». Ces « résumés de catéchèses » que sont les quatre évangiles devenaient, pour les simples fidèles aussi bien que pour les prédicateurs itinérants, des aide-mémoire inestimables : ils mettaient en pleine lumière les dogmes sur lesquels ils insistaient; où leurs exposés se faisaient plus succincts, ils donnaient l'occasion de plus larges développements; ils fixaient de façon plus ou moins décisive divers points de l'histoire ou de la doctrine chrétiennes et endiguaient pour autant la fantaisie.

Il faut bien le reconnaître toutefois : nous ne pouvons découvrir ici qu'une raison *de convenance*. De vrai, par quelles raisons *péremptoires* prouverait-on que la Providence, libre de recourir à divers miracles, ne pût assurer la conservation de la Tradition par une transmission purement orale ? Comment surtout prouverait-on de façon évidente qu'elle dût faire consigner en des écrits inspirés, sans exception, toutes les révélations du Christ et des Douze ? A coup sûr, le contenu authentique et intégral de la foi chrétienne eût été mis hors de conteste,

si Dieu avait pris soin de faire rédiger sur les origines chrétiennes, soit par des fidèles, soit par des écrivains étrangers à l'Église, en des textes non inspirés, un ensemble de témoignages assez riche. En pareil cas, le peuple chrétien n'aurait pas eu à sa disposition des aide-mémoire aussi commodes que nos quatre évangiles; mais la confrontation de tous ces textes eût permis, au moins aux experts, d'établir le sens précis et la provenance divine de tous les dogmes.

On comprend pourquoi M. le Pasteur déclare la rédaction des évangiles (et sans doute celle des autres livres du Nouveau Testament) « nécessaire et indispensable » : il en pourra conclure que tout ce qui n'est pas écrit n'est pas nécessaire à notre salut; mais il le conclura à ses risques et périls, en raison d'une opinion personnelle, et cela *contre les indications très nettes de l'Écriture Sainte* (1). Pour leur part, ni apôtres, ni évangélistes, n'ont écrit soit avec la préoccupation de tout dire, soit avec celle de dire au moins ce qu'ils estimaient seul nécessaire au salut. Le dernier en date, saint Jean lui-même, après avoir complété le témoignage de ses devanciers, renverra les fidèles, non à une collection de textes (l'Écriture), mais à la Tradition des premiers jours (*I Jn.*, II, 24-26; *II Jn.*, 6-11) (2).

Au surplus les « raisons de convenance », surtout en matière si complexe, ne peuvent être étendues au-delà des faits. Si l'on préfère : les faits jugent les théories préconçues. Or, la Providence n'a pas estimé la consignation de tous les dogmes chrétiens en des textes inspirés « nécessaire et indispensable », puisque certains dogmes n'ont pas trouvé place dans les livres du Nouveau Testament. De ce chef, la Tradition reste seule dépositaire de la foi totale.

(1) M. Boegner écrit de fait : « Nous croyons que, par une miséricordieuse dispensation de Dieu, tout ce qui est nécessaire à notre salut nous est révélé dans l'Écriture Sainte » (p. 22). — Sur les raisons qui interdisent cette opinion, *L'héritage de Jésus*, p. 20 sq.

(2) Sur le texte : « *Non necesse habetis ut aliquis doceat vos* » (I *Jn.*, II, 27) et sur les textes parallèles, *L'héritage de Jésus*, p. 270, note 9.

## II. La Tradition seule dépositaire de la foi totale.

Ce second point, évidemment, appelle la contradiction.

« On nous parle sans cesse, écrit M. le Pasteur, de la *partie* de la Tradition primitive qui a été écrite et du *reste* qui a continué de se transmettre oralement. Où est-il donc ce reste (1) ?... En fait, personne ne peut dire ce qu'est cette partie de la Tradition primitive demeurée orale après la rédaction des évangiles » (p. 22).

Il est assurément étrange de voir un orateur ignorer non seulement les œuvres des Pères de l'Église, mais encore les publications accumulées depuis trois siècles et plus, au point d'écrire avec une sérénité parfaite : « *Personne* ne peut dire ce qu'est cette partie de la révélation primitive demeurée orale ».

(1) Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier de quelle réflexion approfondie témoignent les lignes suivantes : « Si ce reste n'a pas été écrit, sous quelle forme, à quel moment a-t-il exercé son influence dans la vie de l'Église ? Et s'il a été fixé par écrit, — par exemple dans les ouvrages des Pères apostoliques et des Pères de l'Église, — pourquoi ceux-ci se sont-ils décidés tout à coup à écrire ce qu'il était si important, au I^er^ siècle, de ne faire connaître que de vive voix ? »

— La rédaction par écrit est-elle donc la seule forme sous laquelle puissent se conserver des souvenirs ? Avant qu'eût paru le premier des textes inspirés, c'est-à-dire durant quelque vingt années, la Tradition inaugurée par le Sauveur n'était-elle pas un ensemble d'idées ressassées par ses lèvres divines, de sentiments développés par ses soins assidus, de pratiques morales et religieuses prescrites par lui ou inspirées par ses exemples ? C'était « une vie » (*L'héritage*, p. 18). Pense-t-on que cette vie si intense ait manqué d'exercer son influence, précisément au tout premier âge de l'Église, au moment où le Fils de Dieu venait d'en allumer la flamme ?

Par ailleurs, si divers dogmes cependant de grande portée n'ont pas été consignés dans l'Écriture, ce n'est point qu'apôtres et évangélistes estimaient « important de ne les faire connaître que de vive voix ». C'était, vraisemblablement, parce qu'ils ne voyaient pas qu'il importât de les attester par écrit. La plupart des livres du Nouveau Testament sont en effet des écrits occasionnels : certains points de doctrine n'y sont pas mentionnés, parce que les circonstances n'en appelaient pas l'exposé; d'autres ne le sont qu'en passant, à la manière de simples traces, pour des raisons analogues. Ce sont surtout les premières hérésies qui ont amené les Pères apostoliques et leurs successeurs à compléter l'inventaire de la révélation chrétienne, comme elles avaient décidé saint Paul, saint Pierre, saint Jacques, saint Jude et saint Jean à rédiger leurs épîtres. Ces écrivains inspirés n'ont nullement songé à donner un résumé méthodique ou simplement complet de la foi; sous l'action du Saint-Esprit, ils ont seulement répondu aux nécessités de l'heure.

Il est non moins étrange de le voir parler de la sorte, alors qu'on vient de lui donner sur ce sujet même des indications très nettes.

En réalité, les théologiens catholiques citent habituellement — et le Conférencier de Notre-Dame a cité lui aussi, dans le texte que M. le Pasteur se propose de réfuter (1), — comme points de doctrine non consignés dans les Écritures et s'imposant cependant à la foi : l'abrogation de toutes les fêtes mosaïques, réglées cependant par les Écritures, la substitution légitime de la Pâque chrétienne à la Pâque juive, celle du dimanche au sabbat, l'obligation de baptiser même les petits enfants, la validité du baptême conféré par les hérétiques.

Les écrivains catholiques insistent spécialement sur les dogmes capitaux que voici : certains livres chrétiens ont été rédigés sous une motion ou une inspiration spéciale du Saint-Esprit (chacune de leurs assertions doit donc être tenue pour Parole de Dieu); — ces livres sont uniquement ceux que l'Église a reçus pour tels, alors que d'autres, non moins édifiants, non moins aptes à nourrir la piété, sembleraient avoir bénéficié du même privilège et devoir jouir d'une égale autorité. Dogmes capitaux entre tous, puisqu'ils touchent directement à la règle de foi! Par ailleurs, si la foi est vraiment autre chose qu'une libre croyance, une opinion pieuse acceptée avec générosité peut-être, mais sans contrôle rigoureux, si toute foi proprement dite suppose une révélation précise, on est en droit de demander : où donc se trouve révélée dans les écrits du Nouveau Testament, l'inspiration de tous et de chacun de ces livres ? — où se trouve la liste des textes qui doivent constituer le « canon » de l'Église, sa règle de foi ?

M. le Pasteur aborde, il est vrai, ce sujet; mais comme il se borne, dans un texte que nous transcrivons plus loin (p. 864), à en appeler, à la suite de Calvin, au témoignage intime du

(1) *L'héritage de Jésus*, p. 22. — Les points énumérés ne sont pas les seuls que garantisse la Tradition; ceux-là du moins sont reçus par presque toutes les églises qui se réclament pourtant de « l'Écriture seule »; voyez plus haut, p. 840, note 3.

Saint-Esprit, sans discuter même les objections si graves que tant d'écrivains et l'orateur de Notre-Dame ont opposées à cette théorie, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur au texte des Conférences de 1935 et aux auteurs cités en note (1).

Il est évidemment plus aisé de paraître ignorer certaines difficultés que d'y répondre!

Ajoutons enfin, car la chose est d'une exceptionnelle importance : ce reste qui n'a pas trouvé place dans les livres du Nouveau Testament, c'était le surcroît de lumière assuré aux familiers du Christ et à ses premiers disciples par le souvenir des leçons et des exemples qu'apôtres et évangélistes n'avaient pas eu l'occasion ou n'avaient pas jugé indispensable de fixer par écrit; — c'étaient les habitudes de pensée et de vie qu'ils avaient contractées, dans le commerce du Maître ou de ses apôtres; — évidences et habitudes qui les mettaient à même soit de suppléer au silence total des livres canoniques, soit de préciser avec certitude le sens des dogmes sommairement mentionnés dans les livres.

De ce chef, les traditions qui remontent soit au Christ lui-même, soit aux révélations communiquées à ses apôtres par l'Esprit-Saint, les traditions « divines », alors même qu'elles n'auraient laissé que des traces infimes dans la Sainte Écriture ou n'en auraient même laissé aucune, n'ont-elles pas un rôle capital à jouer *à côté de l'Écriture* et *au même titre ?* « Ce n'est pas dans les mots des Écritures que consiste l'Évangile, écrivait saint Jérôme, mais dans leur sens... Il est à craindre qu'une interprétation erronée ne fasse de l'Évangile du Christ l'évangile d'un homme ou, ce qui est pis, l'évangile du diable » (2). Au

(1) *L'héritage de Jésus*, p. 22-24. — Le « témoignage du Saint-Esprit » révèle à LUTHER que l'Épître de saint Jacques n'est pas inspirée, à CALVIN qu'elle est effectivement parole de Dieu. Il amène LUTHER, ZWINGLE, CALVIN, à entendre de façon fort différente les paroles de la Cène; *ibid.*, p. 29.

(2) *In Epist. ad Gal.*, I, 11-12, PL, t. XXVI, col. 322. « Il n'est pas exact, écrivait de son côté saint AUGUSTIN, que tous les hérétiques ne lisent pas l'Écriture. S'ils sont hérétiques, ce n'est pas pour d'autre cause que celle-ci : entendant les Écritures de façon incorrecte, ils affirment avec obstination, contre la vérité qu'elles enseignent, leurs opinions erronées »; *De Genesi ad*

temps des prémices de l'Esprit, pour les raisons que nous avons dites, l'Église possédait le sens des enseignements divins dans sa plénitude; le Christ lui a promis de lui envoyer son Esprit, de lui maintenir à jamais son assistance pour la préserver d'erreur. En conséquence, plus riche de lumière que les textes fixés par écrit, la Tradition ne demeure-t-elle pas la règle suprême de la foi?

### III. La Tradition, règle suprême de la foi.

Enregistrons les lignes suivantes; elles nous permettront, d'une part, de mesurer exactement jusqu'où s'étend l'accord entre protestants attachés encore au dogme de l'inspiration des Écritures et catholiques, — d'autre part, de juger qui a tort ou raison de s'en tenir à l'autorité exclusive des textes sacrés.

« Non seulement la Tradition est légitime, mais elle est *nécessaire*, dans l'ordre de la doctrine comme dans l'ordre du culte ou de la discipline.

« Mais, sous peine de se laisser entraîner aux pires déviations... elle doit demeurer sans cesse sous le jugement de la Révélation divine contenue dans la seule Écriture sainte.

« Tout ce qui, dans la Tradition de l'Église, — de n'importe quelle Église, — est contraire à la Révélation donnée dans l'Écriture sainte, tout ce qui est condamné par elle, doit être éliminé ou rejeté » (p. 21).

Aux deux derniers paragraphes les théologiens catholiques ne pourraient que souscrire, si la rédaction ne comportait une restriction pleinement arbitraire.

De fait, puisque tout catholique tient les livres du Nouveau Testament pour inspirés, donc pour Parole de Dieu, il ne peut, sans illogisme ni sans faute, en aucun cas, sous aucun prétexte, se mettre en opposition avec ces textes sacrés : « tout ce qui est condamné par l'Écriture doit être éliminé ou rejeté » (1).

*litt.*, l. VII, c. IX, n. 13, PL, t. XXXIV, col. 360; « s'ils sont hérétiques, ce n'est pas parce qu'ils méprisent les Écritures, mais parce qu'ils ne les comprennent pas »; *Épître CXX*, c. III, n. 13, PL, t. XXXIII, col. 459; voyez *L'héritage de Jésus*, p. 47.

(1) *L'héritage de Jésus*, p. 27.

Pour les mêmes causes, toute opinion qui se réclame de la Tradition « doit demeurer sans cesse sous le jugement de la Révélation divine contenue dans l'Écriture sainte ». Elle le doit, puisque la Providence a pourvu à la rédaction des Livres Saints pour faciliter l'immutabilité des dogmes, pour aider l'Église à se défendre contre des fantaisies proposées soit au nom du progrès, soit au nom de la Tradition, soit par astuce, soit de bonne foi.

Mais pourquoi M. le Pasteur écrit-il : « La Tradition... doit demeurer sans cesse sous le jugement de la Révélation divine contenue dans la *seule* Écriture sainte ? » Pourquoi, alors que l'autorité des traditions divines non consignées dans l'Écriture n'est nulle part abrogée dans ces textes inspirés, ou plutôt alors que l'Écriture, du premier au dernier de ses livres, ne cesse de renvoyer les fidèles aux traditions divines «du commencement» ? Pourquoi, alors que ces traditions divines, perpétuées dans la vie même de l'Église, disposent de plus de ressources pour éclairer le *sens* des textes, ce sens qui est proprement la Révélation ?

Qu'aucune tradition ne puisse contredire l'Écriture, c'est l'évidence même, pour un chrétien. Que nulle tradition ne puisse compléter l'Écriture, soit en éclairant tels passages obscurs, soit (à charge d'ailleurs de prouver que ces dogmes remontent aux origines de l'Église) en proposant à la foi des dogmes en pleine harmonie avec ceux de l'Écriture, affirmation non seulement gratuite, mais *opposée à l'enseignement manifeste des Livres Saints*. Voilà l'arbitraire.

Et voici, semble-t-il, un illogisme flagrant.

« Non seulement la Tradition est légitime, écrit M. le Pasteur, mais *elle est nécessaire*, dans l'ordre de la doctrine comme dans l'ordre du culte ou de la discipline » (p. 21).

Nous soulignons.

Vraiment, nous ne pourrions mieux dire.

D'où vient toutefois que la Tradition est *nécessaire* ? N'est-ce pas à tout le moins, dans la pensée de l'auteur, pour assurer la continuité de la vie chrétienne, pour arrêter notamment les

exégèses fantaisistes qui glisseraient sous les mots du texte sacré les idées d'hier ou d'aujourd'hui ?

Mais encore d'où la Tradition tire-t-elle son autorité ?

Du fait que tels érudits ou tels croyants, à telle époque plus ou moins rapprochée, se sont accordés à entendre de telle ou telle manière l'enseignement des Écritures ? — En ce cas, la Tradition ne possède qu'une autorité *humaine*. Il se peut donc qu'elle contribue uniquement à assurer la continuité de l'erreur. Ainsi en va-t-il dans les sectes où l'on veille à maintenir, fût-ce de bonne foi, la pensée du fondateur : on naît de parents marcionites, manichéens ou nestoriens, et l'on reste marcionite, manichéen ou nestorien, par tradition !

La Tradition est-elle admise à contrôler les croyances, parce qu'elle retient (et peut prouver qu'elle retient) les idées du Divin Maître et la doctrine prêchée par les apôtres sous la motion de l'Esprit-Saint ? — En ce cas, et dans ce cas seulement, elle peut revendiquer une autorité *divine*; en ce cas, elle a droit à être reçue avec autant de respect que l'Écriture elle-même, *pari pietatis affectu et reverentia*; en ce cas, elle se place à côté de l'Écriture sur un rang d'égale dignité, (comme une parole divine non écrite à côté d'une parole divine écrite); mais, à tenir compte du contrôle qu'elle exerce et doit exercer sur l'interprétation de l'Écriture, on ne peut nier qu'elle demeure « juge suprême de la foi » (1).

(1) Le Concile de Trente, dans le texte cité au début de cet article, p. 830, se borne à proclamer *l'égale* dignité de l'Écriture et de la Tradition (*Enchiridion symbolorum*[20], n. 783); mais, très logiquement, il interdit ensuite d'interpréter l'Écriture à l'encontre de la Tradition : « Dans les choses qui concernent la foi et les mœurs... que personne, appuyé sur ses propres lumières et accommodant l'Écriture à ses idées personnelles, n'ait l'audace de l'interpréter contre le sens qu'a tenu et que tient la sainte Église, sa mère... ou même contre le consentement unanime des Pères », *ibid.*, n. 786. Décret reproduit par le Concile du Vatican, *ibid.*, n. 1788.

C'est seulement en raison de ce contrôle sur l'interprétation des Écritures que la Tradition peut être dite « règle *suprême* de la foi ». Par contre, elle subit elle-même le contrôle de l'Écriture, puisqu'elle ne peut, en aucun cas, la contredire.

Cela suppose que le sens authentique de l'Écriture peut être établi, au

Cette conclusion, à laquelle cependant il devrait souscrire, puisqu'il reconnaît à la Tradition une fonction « *nécessaire* » et ne peut songer, dans sa sincérité, à lui confier le soin de maintenir des opinions humaines, peut-être hérétiques, M. le Pasteur la repousse.

Voici les arguments principaux qu'il fait valoir : en réalité, 1° il n'est pas de tradition, 2° les Pères de l'Église, loin de renvoyer à la Tradition comme règle suprême, assignent ce rôle à l'Écriture.

Arguments décisifs en effet, s'ils étaient solidement établis.

Vous souhaitez des preuves ?

— On vous en offre en abondance.

Et d'abord, il n'est pas de Tradition véritable. — Pourquoi ? — Parce que les témoins qui devraient la manifester, au lieu d'être *unanimes*, accusent entre eux des divergences et des contradictions. A preuve : le désaccord des Pères sur les textes « les plus importants de l'Écriture »; exemple topique : six opinions sur le sens de ces mots : « Que veulent donc ceux qui se font baptiser pour les morts ? » (*I Cor.*, xv, 29), — désaccord sur la liste des écrits canoniques ou inspirés, — variations quant à la loi du célibat ecclésiastique : aux premiers temps, l'Église autorisait le mariage des prêtres; elle ne le permet plus ! — contradictions des conciles entre eux (tout au moins si l'on oppose aux conciles réguliers les synodes séditieux !); — variations dans le culte : l'Église contredit même expressément la loi posée par le Christ, l'obligation de la communion sous les deux espèces : « la Tradition a gravement altéré [sur ce point] l'enseignement le plus certain du Christ et des apôtres; elle s'est gravement altérée elle-même; elle ne peut donc pas être, elle n'est pas la règle suprême de la foi (p. 20) », etc.

moins lorsqu'une décision est nécessaire, de façon sûre. Or, il ne peut l'être de façon scientifique ou critique, sans consulter les documents du passé. Nous allons l'expliquer, p. 855. L'Église, qui prononce en dernier ressort sur le vrai sens, n'est donc *ni au-dessus de l'Écriture, ni au-dessus de la Tradition*; elle a seulement, *dans l'interprétation de l'une et de l'autre*, en vertu des promesses du Christ, une garantie d'infaillibilité que ne peuvent revendiquer les individus; voyez *L'héritage de Jésus*, II^e^ conf., p. 59 sq.

Cette revue du passé amène M. le Pasteur à bloquer en quelques pages nombre d'accusations propres à blesser douloureusement les consciences catholiques. Il s'en déclare peiné...

Mon Dieu! il avait un moyen très simple de s'épargner cette vive douleur : c'était de méditer quelque peu sur la question en litige et de contrôler avec soin les accusations qu'il empruntait aux polémistes antérieurs !

Laissons les questions relatives au pouvoir de l'Église en matière de liturgie (comme la communion sous les deux espèces) (1) ou de discipline (comme celle du célibat ecclésiastique) (2); ramenons le débat à l'essentiel : n'y a-t-il vraiment de traditions divines authentiques, à moins qu'elles ne soient démontrées par l'unanimité des témoins ?

Il est bien vrai que Vincent de Lérins, dans un livre célèbre, a formulé cette règle : « Tenons-nous-en à ce qui a été cru partout, toujours et par tous; *id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est* » (3); mais il suffit de lire quelques lignes de plus pour comprendre que le saint lui-même n'a jamais songé à requérir des témoins de la Tradition l'unanimité absolue, comme il suffit de quelques instants de réflexion pour comprendre qu'aucune raison de simple bon sens, ni aucune règle de critique historique n'autorisent à la requérir.

L'unanimité absolue des témoins de la Tradition ne peut être requise, tout d'abord, parce qu'elle est simplement impossible

(1) E. DUBLANCHY, dans le *Dict. de théol. cathol.*, art. *Communion* (*sous les deux espèces*), t. III, col. 552-572.

(2) Voyez E. VACANDARD, art. *Célibat ecclésiastique*, *ibid.*, t. II, col. 2068-2088; à compléter par H. MOUREAU, t. III, col. 1634-1643.

(3) Cité par M. BOEGNER, p. 4. — Voyez *Commonitorium* I, c. II, PL, t. L, col. 640. Le saint indique deux règles de la foi: l'Écriture Sainte et la Tradition. « C'est que l'Écriture, observe-t-il, en raison même de sa profondeur, n'est pas entendue par tous en un seul et même sens; ses assertions sont interprétées tantôt par l'un, tantôt par l'autre, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, à tel point qu'il semblerait possible de déduire du texte presque autant d'opinions qu'il est d'exégètes », *ibid.*

Voyez le Card. FRANZELIN, *Tractatus de Divina Traditione et Scriptura*[3], Rome 1883, Thes. XXIV, Le vrai sens du canon lérinien, p. 289-294; A. D'ALÈS, dans *Dict. apol. de la foi cath.*, t. IV, col. 1748-1755.

à obtenir (tout au moins sans miracles, que rien ne permet d'escompter), lorsqu'il s'agit de textes scripturaires que la Providence a laissés obscurs, précisément parce qu'elle ne confiait pas l'Écriture à l'interprétation individuelle, mais à l'Église, et parce qu'elle voulait amener les âmes à recourir à ce magistère vivant (1).

A plus forte raison est-elle impossible, lorsqu'il s'agit, comme dans le cas « du baptême pour les morts » (*I Cor.*, XV, 29) (2), d'allusions à des usages ou répréhensibles ou sans intérêt appréciable. Choisir cet exemple comme type de dissension sur « les textes les plus importants de l'Écriture », n'est-ce point plaisanter ?

L'unanimité absolue n'est pas même possible, lorsqu'il s'agit soit de textes scripturaires notables, soit de dogmes importants, mais non mentionnés ou incomplètement consignés dans les Écritures, — parce que les Docteurs les mieux intentionnés sont exposés à se tromper, — parce que le Saint-Esprit n'a pas à prévenir ces divergences d'opinion qui provoquent la discussion et l'étude, — parce que l'Église n'a pas coutume d'intervenir, lorsque les erreurs demeurent confinées en des cercles restreints, — enfin parce qu'il est des penseurs qui manquent de prudence, se soucient fort peu de consulter la foi traditionnelle, et se font même un point d'honneur de s'écarter des croyances communes; leurs écarts même, en fin de compte, doivent servir les plans de Dieu; saint Paul le dit : « Il est nécessaire qu'il y ait des hérésies » (*I Cor.*, XI, 19) (3).

(1) Faute de place, nous passons sur ces erreurs de critique qui consistent : *a*) soit à tenir pour seuls témoins de la Tradition *les écrivains ecclésiastiques*, sans prêter attention suffisante à *la croyance du peuple chrétien*, aux pratiques et à la liturgie qui l'expriment; — *b*) soit à prendre pour une négation des *dogmes eux-mêmes*, les hésitations ou les négations de certains docteurs relatives seulement *à la valeur probante de tel ou tel passage des textes sacrés*.

(2) Sur ce texte, F. PRAT, *La théologie de saint Paul*[18], Paris, Beauchesne, 1930, t. I, p. 162-163.

(3) BELLARMIN note très judicieusement que les hérésies forcent l'Église, pour se défendre, à s'enquérir des traditions authentiques; *Controversiae, De verbo Dei non scripto*, l. IV, c. XII (Ingolstadt, 1590, t. I, col. 252 D). L'histoire le prouve *à l'évidence*.

L'unanimité absolue des témoins de la Tradition n'est pas requise enfin, parce qu'elle n'est nécessaire ni à la préservation effective du « dépôt » commis à l'Église (*I Tim.*, VI, 20), ni à sa reconnaissance comme tel par les juges autorisés, tout au moins à l'heure où Dieu estime convenable que la vérité, mise en discussion et parfois presque obnubilée, soit à nouveau promulguée.

D'une part, en effet, bien qu'il ait promis à son Église de lui envoyer son Esprit, de demeurer avec elle jusqu'à la fin des temps, d'assurer son triomphe sur l'enfer, le Christ ne s'est engagé en aucune manière à prévenir l'éclosion de certaines erreurs, mais seulement leur diffusion universelle ou totale. D'autre part, moyennant une étude patiente des documents, une confrontation minutieuse des témoins, si discordants qu'ils soient entre eux, il reste possible de fixer le sens de la foi originelle.

De vrai, est-il une seule cause criminelle dans laquelle les juges se refusent à prononcer, fût-ce une sentence de mort, à moins que les témoins ne soient unanimes? — Aucune! Les juges s'évertuent à découvrir les raisons de ces discordances (intérêts ou passions en jeu, différences de mentalité, erreurs d'information, etc.). Leur verdict final se fonde beaucoup moins sur l'accord de certaines relations que sur la convergence totale des indices fournis à la fois par les amis, par les ennemis et par les indifférents.

Ainsi en va-t-il, et de plus en plus, en raison des progrès de la critique, dans les enquêtes historiques en général (1).

Ainsi en est-il dans les questions relatives à l'histoire des dogmes. Les manuels rudimentaires doivent forcément se

(1) « La tendance naturelle est de regarder la concordance [des témoignages] comme une confirmation d'autant plus probante qu'elle est plus complète; il faut au contraire adopter la règle paradoxale que la concordance prouve davantage, quand elle est limitée à un petit nombre de points. Ce sont les points de concordance de ces affirmations divergentes qui constituent les faits scientifiquement établis »; Ch. LANGLOIS et Ch. SEIGNOBOS, *Introd. aux études historiques*[2], Paris, Hachette, 1899, l. II, c. VIII, p. 173.

borner à citer, sur chaque point de doctrine, quelques témoignages concordants : ce n'est là qu'une ébauche de l'argument de tradition; mais les enquêtes qui ont précédé les définitions conciliaires ont toujours eu une autre envergure (1). Combien d'adversaires de l'Église ne soupçonnent même pas ce qu'ont coûté de recherches, par exemple, les décisions relatives aux dogmes de l'Immaculée Conception (1854) et de l'infaillibilité pontificale (1870)!

La justification d'une tradition divine authentique est donc là : dans la convergence des indices que fournissent les écrits apologétiques, théologiques, ascétiques, les vieilles liturgies — et les hérésies elles-mêmes, lorsqu'elles révèlent, par leurs attaques, l'existence d'une croyance ou d'une pratique dans la Mère-Église.

Que cette justification dépasse la capacité des simples fidèles, cela va de soi (2). Qu'elle puisse dépasser souvent la compétence de spécialistes isolés, ce n'est pas moins certain. Il s'ensuit à l'évidence — c'est la seule conclusion qu'il paraisse nécessaire de souligner ici, — que Dieu n'a pu confier l'interprétation des « traditions divines » au jugement individuel, pas plus qu'il ne lui a confié l'interprétation des Écritures.

Il reste à examiner un dernier argument. Pièce à effet, puisqu'elle est disposée en conclusion du travail que nous analysons. Elle doit emporter conviction!

Transcrivons cette page entière. Puisque la discussion de textes précis et la vérification des références qui les appuient sont autrement faciles que la vérification de faits historiques, elle permettra à tout lecteur d'apprécier la science et la conscience avec lesquelles on s'adresse à lui (3).

« Interrogeons les Pères de l'Église, écrit M. le Pasteur. Qu'ont-ils à nous dire sur le grave problème de l'autorité respective de l'Écriture sainte et de la Tradition ?

(1) D'où « la lenteur des procédures », dans l'Église romaine; *L'héritage de Jésus*, II^e^ conf., p. 78-79.

(2) *L'héritage de Jésus*, I^re^ conf., p. 35 et p. 55, note 28.

(3) Nous transportons les références dans le texte, *telles quelles*, et nous ajoutons, en guise de numéros d'ordre, les petites lettres *a*, *b*, *c*, etc.

*a*) « Cet Évangile, dit Irénée, les apôtres l'ont d'abord prêché; puis, par la volonté de Dieu, ils l'ont écrit, afin qu'il devînt le fondement et la colonne de notre foi » (*Adv. haereses*, III, 1).

*b*) « Les Écritures sont parfaites, car elles sont la Parole de Dieu dictée par son Esprit; elles seules sont la Tradition apostolique manifestée au monde entier et qui, dans l'Église, s'adresse clairement à qui veut entendre la vérité » (*Ibid.*).

*c*) Et le même Irénée dit ailleurs : « Il nous faut nécessairement en appeler au témoignage des Écritures, sans lequel nos discours ne méritent aucune foi » (*Hom.* I, sur Jérémie).

*d*) « Que les disciples d'Hermogène, dit Tertullien, montrent que ce qu'ils enseignent est écrit; et si ce n'est pas écrit, qu'ils redoutent l'anathème destiné à qui ôte ou ajoute à l'Écriture » (*Contra Hermog.*, c. XXII).

*e*) « Si vous ôtez ou ajoutez quelque chose, dit saint Ambroise, cela semble être une prévarication... Quand les Écritures ne parlent pas, qui parlera ? » (*Du Paradis*, chap. XII).

*f*) Et saint Augustin : « Ne nous arrêtons pas à ce que je dis, ni à ce que vous dites, mais à ce que dit le Seigneur. Nous avons les livres du Seigneur... cherchons là l'Église » (*De Unitate Ecclesiae*).

*g*) Et ailleurs : « Si le Seigneur ne l'a pas dit, qui de nous osera dire : c'est ceci, c'est cela! Et s'il est assez téméraire pour le dire, comment le prouvera-t-il? Et qui serait assez présomptueux pour affirmer, sans aucun témoignage divin, que ce qu'il dit, lors même que ce serait vrai, est précisément ce que le Seigneur a voulu dire ? » (*Tract.* 97, sur saint Jean).

*h*) Et Athanase : « Les Écritures suffisent, à elles seules, pour faire connaître la vérité... Nous sommes résolus à ne rien écouter, à ne rien dire au-delà de ce qui est écrit » (*Contre les Gentils. Traité sur l'Incarnation*).

*i*) Enfin, saint Jean Chrysostome : « Quand l'hérésie impie occupera les Églises, sachez alors qu'il n'y aura preuve de vraie foi que par l'Écriture sainte. N'ayez donc recours qu'à elle, car ceux qui regardent ailleurs périront » (*Hom.* XLIX, sur saint Matthieu).

« Tel est l'enseignement des Pères de l'Église. Donne-t-il à l'Église romaine le droit de se réclamer d'eux, lorsqu'elle proclame que la Tradition est la règle suprême de la foi ? »

Avant de vous prononcer, chers lecteurs, veuillez contrôler les textes allégués.

La première référence relative à saint Irénée *(a)* est exacte (1). Par contre, la traduction du texte est ambiguë : on ne voit pas en effet si l'Évangile a été d'abord prêché de vive voix, puis consigné en des livres, pour qu'il devînt, soit prêché, soit écrit, le fondement et la colonne de notre foi, — ou si l'Évangile devait prendre ce rôle du jour seulement où il serait écrit. L'imprécision était difficile à éviter; avouons-le; mais voici la faute évidente : à la faveur de cette imprécision, M. le Pasteur veut nous faire entendre (puisqu'il cite le texte comme prouvant cette thèse) que, pour saint Irénée, l'Évangile, cet Évangile oral que saint Paul dénommait « son Évangile » (*I Thess.*, I, 5; *Rom.*, II, 16), « l'Évangile du Christ » (*II Thess.*, I, 8; *Phil.*, I, 7...), « l'Évangile de Dieu » (*Rm.*, I, 1), cet évangile qui était, en tant que Parole de Dieu, fondement et règle suprême des croyances chrétiennes, a été consigné par écrit *pour qu'il devînt*, sous cette forme nouvelle, le fondement *exclusif* de notre foi!

Que saint Irénée ait tenu l'Évangile écrit pour fondement de la foi, *comme* et *avec* la Tradition, rien de plus naturel (ce rôle revient de plein droit à un texte inspiré, Parole de Dieu, lui aussi). Il serait par contre fort étrange que le glorieux martyr de Lyon ait transporté à ce texte *seul* une fonction que saint Paul, le maître incontesté de sa pensée, attribue à l'Église,

(1) *Evangelium quidem tunc praeconaverunt; postea vero per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt, fundamentum et columnam fidei nostrae futurum* ». *Adv. haereses*, l. III, c. 1, n. 1, édit. MIGNE (PG), t. VII, col. 844; édit. HARVEY, t. II, p. 2. — Toute la question est de savoir si les derniers mots (*fundamentum... futurum*) doivent être rapportés au seul verbe précédent (ils l'ont *écrit*) ou aux deux verbes à la fois (ils l'ont d'abord *prêché*, puis *écrit*). La construction latine, comme celle de la phrase grecque que l'on devine aisément, est correcte pour les deux sens; mais le second seul répond aux idées exprimées par le contexte. Pour éviter toute équivoque, on écrirait en français : « Cet Évangile, qui devait servir de fondement à la foi, ἑδραίωμα καὶ στῦλον τῆς πίστεως ἔσομενον, ils l'ont d'abord transmis de vive voix, puis par écrit ».

Le traducteur latin a respecté l'ambiguïté du texte; il l'eût tranchée, s'il eût écrit : *in Scripturis tradiderunt, ut fundamentum fierent*, ou *fundamentum futuris;* mais, au lieu de *in Scripturis*, il lisait vraisemblablement *in scripturis*, ἐγγράφως.

organe vivant de la Tradition (1)! Mais, à vrai dire, le contexte ne laisse place à aucun doute, puisque Irénée s'applique immédiatement à justifier, non la science des seuls évangélistes, mais celle de tous les apôtres : il les montre revêtus de la force d'en-haut, s'élançant à la conquête du monde, « possédant tous et chacun pareillement l'Évangile de Dieu, *et omnes pariter et singuli eorum habentes Evangelium Dei* ». Le saint n'a pu imaginer que tous et chacun des apôtres, dès le jour de leur dispersion, aient emporté soit les quatre évangiles, soit au moins un évangile écrit : lui-même indique, quelques lignes plus loin, en quel temps ces livres vénérables furent rédigés. Il attribue à tous et à chacun la pleine science des choses du salut, *de omnibus adimpleti sunt... et omnes pariter et singuli eorum habentes Evangelium Dei.* En raison de cette science parfaite, communiquée par la plupart des apôtres de vive voix, il invite les hérétiques à consulter les anciennes églises, voire les Barbares, « dans le cœur desquels le salut est écrit par l'Esprit-Saint, sans papier ni encre (*II Cor.*, III, 3) et qui conservent avec amour l'antique tradition » (2).

La seconde référence à saint Irénée est fausse.

Le texte cité ne se trouve ni au même chapitre, ni dans le même ouvrage. Ce qu'on découvrira dans l'*Adversus haereses*, ce sont deux tronçons du texte allégué.

Qu'on veuille bien relire la citation transcrite plus haut *(b)*.

Pour sa part, Irénée déclare :

« Les Écritures sont parfaites, car elles sont dites par le Verbe de Dieu et par son Esprit » (l. II, c. XXVIII, n. 2, édit. MIGNE, t. VII, col. 805A; édit. HARVEY, l. II, c. XLI, n. 1, t. I, p. 349). La tradition des apôtres manifestée au monde entier peut être discernée en toute église, *in omni Ecclesia*, par quiconque veut voir la vérité » (l. III, c. III, n. 1, MIGNE, t. VII, col. 848A; HARVEY, t. II, p. 8).

Pour souder les deux textes (séparés, chez saint Irénée, par

(1) *Domus Dei, quae est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis,* στῦλος καὶ ἑδραίωμα τῆς ἀληθείας. I *Tim.*, III, 15.

(2) *Adv. haeres.*, l. III, c. IV, n. 2, PG, t. VII, col. 855-856; édit. HARVEY *ibid.*, n. 1, t. II, p. 16.

un nombre respectable de pages), M. le Pasteur a simplement ajouté trois petits mots, que nous écrivons en italiques : « *Elles seules* [les Écritures] *sont* la Tradition des Apôtres ».

Or, pas plus qu'il n'estime les Écritures parfaites au point d'être évidentes par elles-mêmes, suffisamment explicites sur tout point de doctrine intéressant la foi, dès lors aptes à être interprétées sans aucun recours à la Tradition, Irénée n'estime aucunement que les Écritures *seules* soient la Tradition apostolique. Il enseigne même explicitement le contraire. Aussi renvoie-t-il « quiconque veut entendre la vérité », non aux Écritures, mais à la Tradition gardée « en toute église, *in omni ecclesia* », aux listes épiscopales qui démontrent l'origine apostolique des églises les plus célèbres, notamment à l'Église de Rome, « avec laquelle, *propter potentiorem principalitatem*, doit s'accorder toute église, c'est-à-dire les fidèles de n'importe quelle région, église dans laquelle a toujours été conservée... la Tradition venue des apôtres » (l. III, c. III, n. 1 fin) (1).

Peut-être M. le Pasteur a-t-il été distrait; peut-être a-t-il été trompé par quelque informateur; matériellement du moins, sa seconde citation est un « faux ».

Quant à l'*Homélie sur Jérémie (c)*, nul éditeur de saint Irénée ne la connaît, pas même Pfaff, le faussaire aujourd'hui démasqué.

Sur deux références relatives à saint Augustin *(f, g)*, une est inexacte (2).

(1) Voyez sur tous ces points l'ouvrage de D. VAN DEN EYNDE, *Les normes de l'enseignement chrétien, dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Paris, Gabalda, 1933, Autorité du N. T., p. II, c. I, p. 118 sq.; La Tradition chez Irénée, c. III, p. 158-187; Subordination de l'Écriture à la Tradition, c. VI, p. 261-274; Les traditions non écrites, *ibid.*, § 4, p. 274-280; — le livre d'A. DENEFFE, *Der Traditionsbegriff*, Munster, Aschendorff, 1931, spécialement, p. I, c. III-IX, p. 17-73, et la brochure de J. RANFT, *Die Traditionsmethode...* Wurzbourg, Rita-Verlag, 1934.

Sur le texte fameux « *propter potentiorem principalitatem* », D. VAN DEN EYNDE, p. II, c. III, § 3, p. 171-179.

(2) Le Traité XCVII sur saint Jean ne contient pas le passage indiqué. Le passage se trouve toutefois au Traité XCVI, n. 2, PL, t. XXXV, col. 1874. Voyez plus loin p. 861, note 5.

Celle qui concerne saint Athanase *(h)* est fausse (1).

Fausse encore celle qui a trait à saint Jean Chrysostome *(i)* (2).

Ce dernier cas mérite une attention spéciale. En fait, les *Homélies sur saint Matthieu* dues au grand évêque ne contiennent nullement la phrase citée; mais elle se trouve dans un livre communément désigné sous le nom d'*Ouvrage inachevé sur saint Matthieu*, dû à la plume d'un hérétique : aux yeux de cet auteur, l'hérésie qui occupe l'Église n'est autre que la foi catholique, opposée à celle d'Arius et de ses héritiers; il en appelle donc contre elle à « l'Écriture seule », dont les textes, isolés de la Tradition, se laissent accommoder à bien des fantaisies. Ainsi doivent faire tous les novateurs. La pensée exprimée n'est pas du saint qui écrivait : « C'est la Tradition; ne demandez [ou ne cherchez] rien de plus! » (3). Elle est, d'un arien du Ve ou du VIe siècle.

(1) Les titres donnés sont ceux de deux ouvrages différents. M. le Pasteur semblerait l'ignorer. S'il le sait, oserait-il prétendre que son texte résume l'idée maîtresse ou la thèse générale de l'un et de l'autre ?

Au début du *Contre les Gentils*, n. 1, PG, t. XXV, col. 4, se lit : « Bien que vous soyez à même de puiser dans les divines Écritures [la foi du Christ], vous désirez l'apprendre aussi d'autrui. De fait, les Écritures, saintes et inspirées de Dieu, sont aptes à elles seules à manifester la vérité... », c'est-à-dire, semble-t-il, la vérité sur le point contesté. Où se trouve le reste du texte ?

Voyez, sur la Tradition, *De decretis Nic. syn.*, n. 27, PG, t. XXV, col. 465; *Contra Gentes*, n. 45, col. 89 B; *De Incarnat.*, n. 56, col. 196 A; *Epist. I ad Serapionem*, n. 28, 33, t. XXVI, col. 593, 605.

(2) *Opus imperfectum in Mt.*, hom. XLIX, n. 15, PG, t. LVI, col. 908-909.

Sur cet ouvrage, voyez la préface de MONTFAUCON, *ibid.*, col. 607-609, et O. BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchl. Literatur*, 1912, t. III, p. 597.

(3) « De ce passage de saint Paul, « Gardez les traditions que vous avez apprises soit de mes lèvres, soit de ma lettre » (II *Thess.*, II, 15), il est clair que les apôtres n'ont pas transmis tous leurs enseignements par lettre, mais un bon nombre aussi sans écrire. Et ceux-là encore sont dignes de foi. En conséquence nous estimons digne de foi elle aussi la Tradition de l'Église. C'est la Tradition; ne cherchez rien de plus; μηδὲν πλέον ζήτει »; *In Ep.* II *ad Thess.*, hom. IV, n. 2, PG, t. LXII, col. 488 C; l'Apôtre écrivait à Timothée : « Garde le dépôt que je t'ai remis », I *Tim.*, VI. 20; CHRYSOSTOME ajoute : « Ne le réduis pas; ce n'est pas ta propriété, mais le bien d'un autre; n'en soustrais rien! » *In I Tim.*, hom. XVII, n. 1, col. 598. Or, lorsque saint Paul lui parlait de la sorte, TIMOTHÉE ne pouvait posséder toutes les Écritures.

Quant aux citations dont la référence et la traduction sont exactes, elles n'ont aucunement la portée qu'on leur attribue.

C'est tout autre chose, en effet, d'affirmer avec Irénée *(a)* (1) que l'Évangile de Jésus, promulgué de vive voix ou par écrit, est le fondement de notre foi, — et de prétendre, avec Luther, Calvin et Zwingle, que le fondement de notre foi est constitué *par les seuls écrits* des quatre évangélistes et des apôtres.

Autre chose est, comme fait Tertullien *(d)* (2), de menacer un hérétique, en tel cas particulier, de l'anathème formulé par saint Jean contre les pervers qui oseraient ajouter ou soustraire quoi que ce soit à ses prophéties (*Apoc.*, XXII, 18-19), — autre chose de nier le droit *des traditions divines* soit à éclairer soit à compléter l'Écriture.

Autre chose est d'interdire, avec saint Ambroise *(e)* (3), de rien ajouter aux ordres de Dieu, — autre chose de prescrire aux fidèles de s'en tenir aux seules révélations consignées dans l'Écriture, et cela en dépit de l'ordre de Paul de garder « ce qu'il a enseigné soit de ses lèvres, soit par lettre » (*II Thess.*, II, 15), et en dépit de l'ordre du Christ de garder tout ce qu'il avait confié aux Douze : « *Omnia quaecumque mandavi vobis* » (*Mt.*, XXVIII, 20).

Autre chose est de dire à des schismatiques, comme saint Augustin *(f)* (4) aux donatistes : « Cherchons l'Église dans l'Écriture; réglons notre différend par l'Écriture », parce que ce texte, admis par les deux partis, suffit à condamner ceux qui rompent l'unité, — autre chose de proposer l'Écriture comme l'*unique* juge de la foi, *en tous débats*.

Plus évidemment encore, autre chose est d'interdire comme saint Augustin *(g)* (5), à qui que ce soit, alors même qu'il tomberait juste, de préciser et de proposer à la foi ce que le Christ *n'a pas voulu révéler* à ses apôtres, parce qu'il les jugeait

(1) *Contre les hérésies*, l. III, c. I, n. 1, PG, t. VII, col. 844.
(2) *Contre Hermogène*, c. XXII, PL, t. II, col. 218.
(3) *Du paradis*, c. XII, n. 5, PL, t. XIV, col. 303.
(4) *De l'unité de l'Église*, c. III-IV, PL, t. XLIII, col. 394-396.
(5) *Sur saint Jean, traité XCVI*, n. 2, PL, t. XXXV, col. 1874-1875.

encore incapables de porter ces secrets (*Non potestis portare modo*, *Jn.*, XVI, 12), — autre chose d'interdire à l'Église, comme si l'Écriture était la règle unique et totale de sa croyance, d'imposer à la foi ce que le Christ *a formellement révélé*, avec ordre de le transmettre intégralement (*Docentes... omnia quaecumque mandavi vobis*, *Mt.*, XXVIII, 20), ou *ce que ses apôtres ont promulgué* sous la motion du Saint-Esprit, encore qu'ils ne l'aient pas écrit!

Mais saint Augustin sera le meilleur interprète de ses propres paroles. Traitant de la validité du baptême conféré par des hérétiques et opposant aux Églises dissidentes l'Église « universelle » ou « catholique », il écrit : « Bien que sur ce point tout au moins nous ne puissions produire de témoignage tiré des Écritures canoniques, cependant, même en ce point, nous tenons la vraie doctrine de ces mêmes Écritures, lorsque nous conformons notre sentiment à celui qui agrée déjà à l'Église universelle que l'autorité des Écritures elles-mêmes nous recommande : puisque l'Écriture Sainte ne peut induire en erreur, quiconque redoute d'errer en telle question obscure n'a qu'à consulter cette même Église à laquelle le renvoie, en des termes qui ne laissent place à aucun doute, *sine ulla ambiguitate*, la Sainte Écriture » (1).

Si le lecteur tient nos explications pour suspectes, il lui est facile d'utiliser les références précises que nous mettons sous ses yeux et de procéder à un contrôle.

S'il cherche la vérité en toute prudence, il comprendra en outre qu'une telle question ne peut se régler d'après les seuls passages allégués par des adversaires de la foi romaine et qu'il doit étudier avec un soin au moins égal les textes invoqués par les Grecs orthodoxes et par les catholiques (2).

(1) *Contra Cresconium*, l. I, c. XXXIII, PL, t. XLIII, col. 466.

(2) Ne peut-il arriver d'ailleurs que l'un ou l'autre des écrivains ecclésiastiques, en telle ou telle circonstance, ait exprimé ou la doctrine de l'Église, ou sa propre pensée, de façon moins heureuse? A la fin de sa carrière, saint AUGUSTIN n'a-t-il pas jugé utile d'écrire ses *Rétractations*?

Les ouvrages de D. VAN DEN EYNDE et de A. DENEFFE, signalés plus haut,

Vraiment, pour présenter en particulier Irénée et Tertullien, ces deux protagonistes de la Tradition, comme partisans d'une règle de foi exclusive, l'Écriture, il faut n'avoir rien lu de leurs écrits, ou les avoir lus avec ces lunettes déformantes que sont les idées préconçues, ou les avoir lus par les yeux d'un polémiste aveuglé...

Hélas! tel est bien le cas!

Les citations des Pères assemblées dans la « page à effet » que nous avons transcrite ont été copiées mot pour mot dans l'ouvrage passionné publié en 1847 par L. F. Bungener (1). Or, dès 1847, — exception faite pour l'*Homélie* de saint Irénée sur Jérémie, qu'on n'a pas encore découverte, — L. F. Bungener était en retard : Érasme et d'autres érudits avaient déjà démontré que l'*Ouvrage inachevé* attribué à saint Jean Chrysostome avait été composé par un hérétique. Mais L. F. Bungener alignait sans contrôle les textes dès longtemps utilisés par ses coreligionnaires (2). Singulier exemple de tradition humaine! Dans ces conditions, d'autres polémistes des XXI^e^, XXII^e^ et XXIII^e^ siècles, reproduiront encore les textes décisifs que vient de faire valoir, en 1936, le Président de la Fédération protestante de France. La même conclusion triomphante reviendra sur leurs lèvres : « Tel est l'enseignement des Pères de l'Église. Donne-t-il à l'Église romaine le droit de se réclamer d'eux, lorsqu'elle proclame que la Tradition est la règle suprême de la foi » (p. 24)?

p. 859, note 1, fourniront d'abondantes indications, non seulement sur saint IRÉNÉE, mais sur les écrivains qui l'ont précédé ou suivi.

Plus sommaire, mais fournissant une étude d'ensemble, A. D'ALÈS, *La tradition chrétienne dans l'histoire*, dans les *Études*, 1907, t. CXI, p. 557-601; t. CXII, p. 5-33, 362-392; plus brièvement, *Dict. apolog. de la foi cathol.*, t. IV, col. 1740-1783.

(1) L. Félix BUNGENER, *Histoire du Concile de Trente*, 2 vol., Paris Cherbulliez, 1847, t. I, t. II, p. 122-125. Le second texte attribué à saint IRÉNÉE (*b*) a été ajouté; M. le Pasteur a oublié d'indiquer à qui il devait les autres. Il est vrai qu'il cite BUNGENER, à la même page, mais au sujet de l'Inquisition.

(2) La plupart de ces textes étaient déjà cités par le luthérien Martin CHEMNITZ (1522-1586). Voyez BELLARMIN, *De Controversiis*, Ingolstadt, 1590, t. I, l. IV, *De verbo Dei non scripto*, c. XI, col. 243-251.

Quant à la théologie de M. le Pasteur, elle associe à des idées puisées dans l'Écriture — et dans la Tradition chrétienne la plus authentique — des idées dérivées elles aussi d'une tradition moins « divine ». Il écrit en effet :

« Le Nouveau Testament est un miracle du Saint-Esprit. C'est le Saint-Esprit qui a inspiré les écrivains sacrés; c'est lui qui a guidé le choix des livres admis dans le canon par un accord toujours plus complet des Églises. C'est lui qui rend témoignage, dans le croyant et dans l'Église, à la Parole de Dieu donnée dans l'Écriture. C'est lui qui en éclaire les passages difficiles. C'est lui qui nous aide à croire cette Parole de Dieu et, lorsque nous avons donné notre foi à Jésus-Christ, la Parole faite chair, à trouver en lui notre salut, notre espérance et notre joie. C'est le Saint-Esprit, enfin, qui fonde en nous l'autorité de la Parole de Dieu donnée dans l'Écriture et fait d'elle la règle suprême de la foi et de la vie chrétiennes » (p. 23).

« Grâces soient rendues à Dieu pour l'Écriture sainte! Chaque jour dans nos vieilles Églises, comme dans les champs de mission en terre païenne, nous voyons les miracles que, par la Bible, et la Bible seule, le Saint-Esprit accomplit dans les âmes » (p. 25).

* * *

Cette profession de foi va nous fournir l'occasion très désirée de marquer à nouveau quelques points d'accord — et celle de formuler nos conclusions.

Tout ce qui, dans ces lignes, maintient contre le rationalisme l'origine divine de la Bible, son éminente dignité en tant que Parole de Dieu, son utilité souveraine, tout ce qui affirme l'action incessante du Saint-Esprit dans les âmes, la nécessité de son concours pour pénétrer le sens des Écritures et pour arriver à la foi (principe, mais non condition unique de notre salut), tout cela ne peut que réjouir, avec les catholiques, les croyants de toutes les Églises encore attachées à la vieille foi. Par contre (il faut bien le dire, puisqu'il y va de la préservation de ce « dépôt sacré » auquel nous ne devons ni rien ajouter, ni rien soustraire), assimiler aux traditions *pharisaïques*, condamnées par le Sauveur, les traditions *divines*, recommandées

par ses apôtres, est-ce autre chose que jouer sur le mot « tradition », jouer avec l'Écriture (1) ?

Ajoutons : pour substituer avec assurance au critère des traditions divines imposé par l'Écriture, le seul d'ailleurs qui ait une valeur scientifique, le « témoignage du Saint-Esprit » entendu au sens de Luther et de Calvin, — pour attribuer à son influence la reconnaissance des livres canoniques dans « un accord toujours plus complet », l'intelligence des « passages difficiles » au sujet desquels se divisent précisément les Églises issues de la Réforme, il faut perdre de vue le pullulement des sectes et l'effritement de leurs croyances au cours des trois derniers siècles.

Hélas ! la théorie du « témoignage du Saint-Esprit » a fait ses preuves ! En amenant les individus ou les groupes à autoriser chacun leur exégèse de lumières surnaturelles, elle a favorisé la fantaisie et préparé l'abandon de dogmes cependant très chers aux premiers Réformateurs (2); — pour la même cause, elle a introduit dans les missions lointaines la liberté et parfois l'anarchie des opinions; — elle a préparé l'avènement du rationalisme, car on n'a point tardé à observer que l'Esprit-Saint « suggérait » vraiment trop d'interprétations discordantes, partant que son « témoignage » *compris de la sorte* n'était en somme qu'une dénomination pieuse du « libre examen ». Certes, les chrétiens qui se règlent sur ce critère ne se tiennent pas tous au même niveau. Il en est dont la piété rend encore les notes les plus émouvantes. Cependant, la pente sur laquelle ils se sont engagés étant identique, leur glissement, pour être plus ou moins lent, ne peut être différent. Le terme fatal, l'histoire permet de le discerner.

(1) *Mt.*, XV, 3, 6, 9; *Mc.*, VII, 13; M. BOEGNER, *Écriture Sainte et Tradition*, p. 25; L. F. BUNGENER, *Hist. du Concile de Trente*, t. I, p. 121. Ce jeu de mots pitoyable est, lui aussi, de tradition dans la polémique protestante.

(2) Sur cette évolution, notre étude *La théorie de l'expérience religieuse*, dans *Revue d'hist. ecclés.*, 1921, t. XVII, p. 63-83, 306-348, 547-574; plus brièvement dans le *Dict. de théol. cath.*, 1912, t. V, col. 1787-1804. Indications complémentaires, au sujet de LUTHER, d'après les travaux récents, *L'héritage de Jésus*, p. 267-270 (note 8).

Entretemps, les dissensions se perpétuent, s'accentuent même, entre des frères que le Christ eût voulu « consommés dans l'unité »; la régénération de l'humanité, objet de ses vœux, est sans cesse différée.

Le Conférencier de Notre-Dame avait signalé cette conséquence navrante (1); M. le Pasteur réplique :

« Pendant quinze siècles, la Tradition a régné dans l'Église; elle a pu faire respecter le sens authentique des paroles divines; celles-ci ont-elles produit cette régénération de l'humanité ? » (p. 16).

Vraiment ? Durant quinze siècles, ni plus ni moins, la Tradition a courbé docilement sous son sceptre toutes les consciences chrétiennes! Gnostiques, ariens, manichéens, pélagiens, nestoriens, vaudois, albigeois, averroïstes, hussites, et tant d'autres novateurs ont vécu sur une autre planète!

M. Boegner le croit et s'adresse à des lecteurs capables de le croire!

Il est pénible d'avoir à relever derechef des raisonnements de cette force...

Si quelque lecteur s'étonne, en conséquence, que nous ayons cru nécessaire de rédiger même cette brève réponse, qu'il veuille bien s'en convaincre : nous nous serions sûrement épargné ce travail, si nous n'avions songé aux Russes, aux Grecs orthodoxes (2) et aux catholiques que tant d'allégations injustifiées ont contristés, peut-être troublés, ainsi qu'à tant d'âmes dont nous savons la sincérité entière. Nous avons évité toute récrimination strictement personnelle contre les procédés dont M. Boegner a cru devoir user à notre égard et toute interprétation de ses intentions; nous avons omis certains textes des Pères de l'Église dont la vigueur aurait pu le blesser; nous avons réduit nos remarques à un minimum, alors que bien d'autres paragraphes en appelaient d'équiva-

(1) *L'héritage de Jésus*, p. 33-34.

(2) En 1927, à Lausanne, les orthodoxes refusèrent de s'unir aux Églises dissidentes, déclarant qu'ils reconnaissaient, à côté des Écritures, l'autorité de la sainte Tradition et qu'ils rejetaient le droit de libre examen; J. Dedieu, *Instabilité du Protestantisme*, Paris, Bloud, 1928, p. 186-187.

lentes. Mais il nous a paru au moins utile de rassurer les consciences et de prouver par surcroît à nos frères séparés que la répétition de faits ou de textes insuffisamment contrôlés ne pouvait aucunement préparer l'union des cœurs dans la Charité et dans la Vérité (1).

Puisque la Sainte Écriture est Parole de Dieu, aucun de ceux qui tiennent à ne rien perdre ni de l'enseignement de Jésus, ni de ses promesses, ne peut éliminer de son texte des recommandations aussi nettes que celle de saint Paul : « Gardez les traditions que vous avez apprises soit de mes lèvres, soit par ma lettre » (2), et celle de saint Jean : « Ce que vous avez nt endu dès le commencement, gardez-le! » (3).

H. Pinard de la Boullaye, s. i.

(1) « Quant à moi, s'écriait récemment un orateur, aux fêtes du IV[e] Centenaire de la Réformation, j'éprouve *une horreur croissante* pour un certain protestantisme qui se réduit à n'être que de l'anti-catholicisme. Je considère, *non seulement comme injustes*, mais *comme malfaisantes* les condamnations superficielles et sommaires portées contre les doctrines, les institutions, les pratiques religieuses des catholiques romains par *des protestants qui ne se sont jamais donné la peine d'étudier l'Église catholique romaine dans un véritable effort de compréhension* »; *Tribune de Genève*, 16 juin 1936.

Noble et méritoire protestation! Seulement... l'orateur qui s'exprimait de la sorte venait de publier *Écriture Sainte et Tradition*. Il avait poussé « l'effort de compréhension » tout juste jusqu'à copier sans contrôle L. F. Bungener... et jusqu'à consulter un historien des dogmes dont le nom n'est pas précisément synonyme de science authentique et de loyauté : M. Turmel.

Dans la même circonstance, M. le Pasteur s'écriait : « Vous savez, Messieurs, avec quelle persévérance inlassable et quelle science des moyens à mettre en œuvre l'Église catholique romaine cherche à ramener à elle ceux que certains de ses représentants veulent bien appeler « les frères séparés », mais qui, pour elle, restent toujours des hérétiques »; *Trib. de Genève*, 16 juin 1936.

Accuser de manœuvres hypocrites, voilà certes reconnaître la charité!

En fait, nous parlons de « nos frères séparés », parce que nous croyons que bien des dissidents sont d'une entière bonne foi. Nous le croyons, parce que nous savons comment, depuis des siècles, on leur présente la doctrine de l'Écriture, celle des Pères et celle de l'Église; eux ne s'en doutent guère.

(2) II *Thess.*, II, 15; cf. I *Thess.*, II, 13-14; IV, 1-8; *Gal.*, I, 6-12; *Rm.*, VI,17; XVI, 17-19; I *Cor.*, XI, 2; XV, 1-12; *Éphés.*, V, 6; *Phil.*, III, 17-IV, 1-9; *Col.*, II, 4-8; I *Tim.*, I, 3-4; VI, 3-5, 20-21; II *Tim.*, I, 13-14; II, 1-2.

(3) I *Jn.*, II, 24; II *Jn.*, 6-11; cf. *Jude*, 3-4, 17-19.

# A PROPOS DU VI^e CONGRÈS DE MALINES

Voici le Congrès catholique de Malines terminé en apothéose.

Le moment n'est pas venu de juger ses résultats. Que peut-on dire de la moisson après les semailles? Peut-être même le moment n'est-il pas venu de discuter les rapports présentés à chacune des dix sections de ce Congrès, tenu dans le respect des deux langues nationales. On pourra le faire quand la Somme des travaux aura paru. Je dis Somme; car ces volumes nous donneront exactement une Somme de la vie catholique.

Aussi bien ne doit-on pas se contenter de vanter l'extraordinaire concours de fidèles, tant aux journées d'études qu'à l'inoubliable triomphe de Bruxelles; ou encore ce spectacle fort consolant de catholiques des deux régions du pays réunis, discutant sans doute chacun de son côté, mais se fusionnant aux assemblées générales et aux offices du soir.

L'événement de Malines — car c'en fut un — suggère quelques considérations qui, pour être accessoires, n'en sont pas moins précieuses pour l'*apostolat paroissial*. Je vais les faire, sans autre ordre que celui dans lequel elles me sont venues.

1° *Le programme du Congrès était particulièrement touffu.* Il y avait à chaque section et sous-section, non seulement abondance de matières, mais encore abondance de matières capitales. Un rapporteur, en nous envoyant son projet de conclusions, écrivait qu'il avait l'impression d'envoyer la table des matières d'un volume. Ce n'était pas une impression fausse. Qu'on en juge par cet exemple seul : en une matinée, on dut exposer le problème du ministère paroissial dans les grandes villes, les milieux industriels, la campagne!... En y regardant de près, il se trouve qu'il y aurait matière à trois congrès!...

Et c'est une des premières réflexions qui vient et qui fut faite par beaucoup. Il faudra que ceux que passionne la recherche des solutions aux grands problèmes que posent les

temps nouveaux à l'Église mère, se réunissent régulièrement.

Quelqu'un me disait : on aurait dû prendre les noms de tous ceux qui sont intervenus et leurs adresses et les convoquer l'an prochain pour discuter plus à fond!... Ce qu'il s'agirait de faire, ce n'est pas de créer un parlement ecclésiastique où l'on discuterait des mesures à prendre. Les évêques organisateurs avaient très sagement — comme c'était leur devoir — rappelé que les sections n'avaient aucun vote à émettre. Mais ce seraient plutôt des comités d'études permanents, composés de tous les volontaires qui s'intéressent à un problème de la vie catholique.

En Allemagne et en Autriche par exemple, on connaît de ces réunions de prêtres, qui tâchent de défricher en commun les difficultés qu'ils rencontrent en tel ou tel domaine de l'apostolat. Je ne commets sans doute pas d'indiscrétion en disant qu'une haute personnalité religieuse sourit assez bien à cette idée de conférences sacerdotales à but bien défini et très pratique, qui apporteraient autant de lumière aux prêtres qui y prendraient part, qu'à l'autorité ecclésiastique qui présiderait.

2° Une des plus joyeuses surprises du Congrès aura été l'*extraordinaire affluence des laïcs aux deux sections de la vie religieuse*. Elle semblait ne devoir intéresser, de par l'objet même des discussions, que les prêtres. Il s'est trouvé que les deux tiers presque de l'auditoire étaient composés de laïcs. Ceci prouve que, s'il est beaucoup d'indifférents, le peuple chrétien est loin d'être lui glacé d'indifférence : il a le sentiment que l'organisation de la religion n'est pas chose qui ne le regarde d'aucune manière. Les lettres du reste que j'ai reçues, nombreuses, après un appel dans la *Libre Belgique*, le prouvent encore éloquemment.

On peut se demander si l'invitation de la communauté paroissiale à une sorte de congrès paroissial, réduction de ce grand congrès national, n'aurait pas de grands avantages. Naturellement des sottises seront dites : mais à côté de cela, bien des aperçus intéressants, des désirs, des regrets aussi, des suggestions.

La religion paraît souvent une chose que le laïc « subit », où il est passif : car la religion, comme l'Église : « c'est les curés! » Quelle idée fausse! L'Action catholique en est la négation. Je crois que l'organisation de l'Action catholique en un point déterminé serait facilitée — et mieux enracinée — si elle était précédée d'assises, si brèves qu'elles soient — mais où les laïcs, comme à Malines, ont pu prendre conscience que l'Église de Jésus-Christ est leur affaire à eux aussi.

3° Je ne dis pas que les « *rassemblements* » *paroissiaux* doivent être fréquents; mais il est hautement souhaitable, je crois, qu'on les tienne, et sur le modèle du Congrès de Malines.

Celui-ci a été incontestablement une révélation de la vie catholique, de la richesse de l'âme catholique, de l'Église vivante, en Belgique. Je transcris à la file les titres des sections et des rapports qui pourraient parfaitement devenir un cadre à remplir pour donner l'aspect de la vie d'une paroisse.

1. *La vie religieuse :* son aspect actuel — ce que les laïcs en pensent — la prédication — la presse — les catéchismes — l'action sur les jeunes, l'action sur les adultes — la vie liturgique.

2. *L'Action catholique* : dans la vie civique et sociale, dans le domaine intellectuel. — La coordination des groupements — l'action sur les milieux neutres.

3. *La vie publique :* encore qu'on puisse dire des choses fort importantes, on pourrait peut-être laisser de côté, dans des réunions paroissiales, pour des raisons d'opportunité, ce domaine de rayonnement catholique.

4. *La famille :* que de choses intéressantes ne trouverait-on pas à signaler, que de problèmes locaux en cette matière! La femme... la mère... l'enfant!... le sens familial dans les divers milieux... la fécondité... la préparation au mariage.

5. *La moralité publique :* les divers aspects — ils sont vraiment divers d'endroit à endroit.

6. *L'Éducation et l'enseignement :* l'école neutre... l'école libre... l'enseignement moyen... l'attitude vis-à-vis de l'enseignement supérieur! — Les jeunes gens catholiques, s'inscrivant à Bruxelles... la générosité des catholiques en faveur de Louvain!

7. *Le développement culturel et artistique*. Car l'Église et les catholiques ne se désintéressent pas pour autant de la culture humaine supérieure dans l'ordre terrestre, parce qu'ils visent à la culture surnaturelle. Toutes les formes de cette culture, avec l'influence que l'Église exerce sur elle en un endroit donné, peuvent être examinées... ne fût-ce qu'à titre d'examen de conscience préparatoire au repentir et au bon-propos.

8. Inutile sans doute de signaler l'immense *domaine social, économique, professionnel*, où l'Église en chacune de ses parties doit jouer son rôle : quel est-il en une paroisse donnée ?

9. Quelle est aussi la ferveur de la *charité catholique :* quelles formes prend-elle et qui se dévoue en ces diverses branches ?

10. *Radio, Cinéma, Presse :* quelle influence exercent ces puissances du jour sur le peuple fidèle groupé autour de telle église particulière ?

Supposons que le clergé d'une paroisse organise, sur ce programme, une semaine paroissiale — il ne s'agirait pas de convoquer les foules, mais des fidèles que l'on croirait capables d'apporter en ces matières une lumière si faible soit-elle, ne croyez-vous pas que l'on aurait une bien meilleure vue de la réalité ? On saurait où l'on en est; on saurait où l'on doit en arriver : on saurait même comment et avec qui y arriver. Car un problème posé avec clarté et avec toutes ces données n'est guère difficile à résoudre.

C'est une étude semblable que les curés de Cologne avaient faite en 1932 en préparation à la mission générale qu'ils organisaient dans la métropole rhénane.

Peut-être que des essais locaux, modestes, mais répétés en beaucoup de paroisses permettraient une expérience qui donnerait de précieuses indications générales.

4° *L'extension formidable* — le mot n'est pas trop fort — du programme du Congrès est une chose que je trouve providentielle. Tous — fidèles et incroyants — ont été frappés de l'étendue du terrain de rayonnement de l'Évangile. L'Église n'apparaît pas comme une accapareuse, qui veut se mêler d'affaires où elle n'a rien à voir. Si l'on consulte le programme,

on s'aperçoit bien vite,et avec une clarté qui force l'assentiment, que, dans tous ces domaines, les catholiques, parce que catholiques, ont un mot fort grave, décisif même, à dire.

5° L'extension du programme et *la dispersion* en 19 sections et sous-sections — de la seule partie française du Congrès — n'était-elle pas malheureuse? Pour un congressiste isolé : oui! Vae soli! Mais nous ne sommes plus à une époque où l'isolement sied.

Voici deux solutions très élégantes du problème.

J'ai assisté à une réunion des séminaristes de Tournai. Ils participaient à une trentaine au Congrès. Or, chaque soir, ils se partageaient les sections; les « observateurs » ainsi délégués prenaient les notes que l'on mettait en commun le soir, et qui doivent servir, si j'ai bien compris, à permettre à tout le séminaire, après la rentrée, de se rendre compte du Congrès.

Mais voici mieux encore! On m'a dit que les congressistes d'A. C. de Bruges avaient demandé et obtenu d'être tous logés en un même collège. Non seulement on répartissait les participants entre les diverses sections, mais ils étaient chargés de soulever telle ou telle question. On conçoit qu'un congrès ainsi préparé et ainsi suivi soit d'une portée incalculable.

6° Enfin la *grandiose journée du dimanche 13 septembre* suggère aussi quelques réflexions.

L'Église catholique y apparut vraiment une force imposante, majestueuse : rien de petit, de vulgaire. Nous nous sentions, sur le plateau de Koekelberg et dans le stade du Heysel, les fils de Celui que nous nommons magnifiquement « Patrem immensae maiestatis! »

Cinq cardinaux prêtaient sans doute tout l'éclat de la pourpre romaine à ces solennités. Mais c'était l'immense foule : « quam dinumerare nemo potest », la formidable masse fidèle groupée autour de l'autel qui surtout impressionnait.

Ah! si toutes nos manifestations de foi étaient aussi impressionnantes! Surtout dans nos villes, où tant d'adultes, tant de jeunes dès leurs 15 ans, abandonnent l'Église, ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas viser énergiquement à donner à nos mani-

festations religieuses, même annuelles, un aspect plus sérieux? Les défilés de petites filles costumées, de salariés réquisitionnés pour porter les bannières, sont-ils en proportion avec l'immense mystère de foi et d'amour qu'on veut prêcher en rue?

Il y a des villes où on a fait effort en ce sens : et la Fête-Dieu est vraiment la revue des forces catholiques par le Divin Roi. Espérons que tous les curés présents à Bruxelles auront eu le désir d'organiser le culte chez eux dans la même intention que celle de Son Éminence le Cardinal, convoquant tout le peuple catholique, aux pieds de Jésus, le Dieu au cœur ouvert.

7° Une dernière réflexion encore sur l'esprit de cordialité qui régnait dans cette multitude même. Elle fut surtout émouvante, le dimanche après-midi. Vit-on jamais spectacle comparable à celui-là? Vit-on jamais enthousiasme aussi *catholique*?

Les groupes de jeunesse entraient, salués par des ovations grandioses. Mais surtout ces groupes s'ovationnaient les uns les autres. Les jocistes masculins faisaient un accueil royal à leurs sœurs jocistes. Ah! quelles belles familles ouvrières nous aurons dans l'avenir. Et les jocistes installées, parterre mouvant plus coloré qu'un jardin fleuri, voici qu'entraient les phalanges liliales des jeunes bourgeoises. De part et d'autre, mains tendues, chant et acclamations. On ne voyait l'un dans l'autre que des êtres dévoués au Christ Jésus. C'était le triomphe de l'unité catholique.

On dit que le Congrès, et tout ce qu'il comporte, aura coûté fort cher. Mais non : on ne paie jamais trop cher des convictions comme celles qui viennent de se raviver dans les cœurs. Le capital dépensé à Malines n'est pas perdu; loin de là : il est placé à un intérêt littéralement incalculable.

L'épiscopat belge, avec à sa tête le Cardinal Archevêque de Malines, peut s'appliquer le mot de Jésus: Fuisti fidelis... Supra multa te constituam... Au soir de ces journées, qui formeront un chapitre magnifique de l'histoire religieuse de Belgique, ils ont goûté, sans mélange, le fortifiant gaudium Domini.

*4, rue des Ursulines, Bruxelles.* L. De Coninck, s. i.

# L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES PAYS DE LANGUE NÉERLANDAISE

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### I. POSITION DU PROBLÈME

Le succès des expositions catéchétiques de Louvain, d'Anvers, de Luxembourg, de Malines, a montré, et l'intérêt porté aux questions d'enseignement religieux, et les progrès à réaliser.

Il existe, en effet, chez de bons catholiques, un désir réel d'approfondir leurs connaissances religieuses. Mais, à côté de cela, pourquoi beaucoup d'adultes manifestent-ils si peu d'intérêt pour la religion ? Ne serait-ce pas que l'enseignement religieux n'est pas assez pénétré de la *vie* qui lui est indispensable ? Et ce fait que des jeunes gens de 18, 19 ans, au sortir des humanités, ne poussent pas plus avant leur instruction religieuse, n'est-il pas l'indice d'une faillite de l'enseignement religieux ? Ne faut-il pas remonter encore plus haut, et se demander si les professeurs eux-mêmes sont suffisamment pénétrés de la valeur vitale des dogmes de notre foi ?

### II. LES LACUNES

Une première conséquence de ce manque d'intérêt est la carence de *manuels* « up to date » répondant aux exigences de la pédagogie moderne. Les livres sont vieux, les méthodes périmées; et l'enfant, cet être éminemment visuel, se laisse rebuter par l'*extérieur* et ne pénètre pas la richesse du contenu.

Et le *contenu* lui-même ? Depuis un siècle, le plan est identique. Les manuels d'Histoire Sainte, par exemple, n'ont guère tenu compte des progrès de l'exégèse et de l'histoire profane. L'histoire de l'Église et l'apologétique en sont au même point. La comparaison entre nos manuels d'enseignement religieux

et des livres comme ceux de Karl Adam, de Scheeben, etc... est accablante.

*Manque de profondeur, trop d'attachement aux formules stéréotypées et aux méthodes traditionnelles, monotonie du texte, sécheresse de l'exposé chez un professeur qui semble avoir perdu tout enthousiasme*, telles sont les principales lacunes de l'enseignement religieux. Ajoutons-y un manque d'intérêt chez les professeurs pour les problèmes de catéchétique. L'unique revue catéchétique néerlandaise *Verbum* est loin d'avoir atteint une diffusion suffisante.

Résultat : l'enseignement religieux reste trop souvent retardataire au moment où la vie moderne enlève de plus en plus aux parents la formation religieuse de leurs enfants pour la confier presque exclusivement aux institutions scolaires.

## III. LES PREMIÈRES RÉFORMES

Devant une telle situation, on a réagi. Quels sont les premiers résultats de cette réaction ?

Il faut noter d'abord *le renouveau de l'enseignement religieux primaire*, principalement en Flandre. On s'est rendu compte du caractère particulier de l'enseignement religieux qui n'est pas uniquement un enrichissement de l'intelligence, ou même une formation de caractère, mais l'art de *faire vivre* une vérité surnaturelle. Les principaux représentants de cette tendance sont l'Abbé Poppe, les PP. Geerts et Gervasius (Deugdpaedagogiek), MM. A. Vandevelde et H. Defoort dans *Opvoedend Catechismus Onderricht* et *Terug naar de godsdienstige actieve Opvoedingsschool*, etc... Ces deux derniers ouvrages surtout sont essentiels et caractérisent bien la tendance nouvelle : *faire de l'école un centre de formation intégralement chrétienne*, pour suppléer aux déficits de l'éducation familiale. Aussi insistent-ils moins sur l'aspect intellectuel que sur la valeur vitale de l'enseignement. Toute une série de *manuels*, s'inspirant de cette idée, ont vu le jour. Les plus estimés sont ceux de A. Van der Mueren ainsi que les *Practische uitgewerkte catechismuslessen* éditées par les Sœurs de Vorselaer.

Cet essai de renouvellement ne s'est pas arrêté aux manuels, il a cherché à refondre le *Petit Catéchisme*. Dans les Pays-Bas, on ne procède plus par questions et réponses; la matière est divisée en leçons, d'un texte continu terminé par une ou deux petites questions, dont les réponses sont simplement soulignées dans la leçon. Le *Grand Catéchisme*, lui aussi, subit une transformation analogue.

Beaucoup d'autres réalisations individuelles remarquables sont à signaler dans les autres domaines. La catéchétique, l'Histoire Sainte, l'histoire de l'Église, la liturgie, les lectures pour enfants sont la matière de très belles réussites. Mais ces ouvrages sont isolés. Il nous reste à faire connaître et surtout à en répandre l'esprit, à en appliquer les méthodes à l'enseignement moyen et normal.

E. WIEGERS, S. I.

## I. CATÉCHÉTIQUE ET PÉDAGOGIE RELIGIEUSE

La catéchétique est une partie de la pédagogie pratique dont elle applique les principes à l'éducation morale et religieuse. Elle aura donc pour but de développer les facultés naturelles par des moyens naturels. Chose regrettable : la catéchétique n'a pas assez profité des derniers résultats de la pédagogie. Cette lacune doit être comblée.

Nous avons divisé notre aperçu en deux sections; la première sera consacrée à la *catéchétique;* la seconde à des ouvrages de *pédagogie religieuse* plus généraux.

### I. CATÉCHÉTIQUE

Les quelques livres que nous allons citer se grouperaient assez naturellement en deux catégories : la première comprenant des ouvrages plus objectifs, d'allure plutôt *historique*, où sont exposées les méthodes actuelles, tels que ceux de De Jong, d'Espallier, De Kok...; la seconde comprenant les

ouvrages d'inspiration plus personnelle qui nous présentent une *critique* de l'enseignement religieux moderne et nous *suggèrent* des améliorations, tels les ouvrages de J. Cooper et de A. Vandevelde.

## BIBLIOGRAPHIE

COOPER, J., DECOENE, DE HOVRE. *Als ons godsdienstonderwijs nog ooit gezond wil worden*, Anvers, Standaard, 24 × 16 cm., 48 p. Prix : 5 frs.

Livre très suggestif, spécialement destiné à l'enseignement religieux moyen. Cinq chapitres : Comment traiter : 1. De la *morale* ? Les catéchismes, en suivant la méthode de la théologie morale, attachent trop d'importance aux péchés, trop peu au côté positif. Ils sont trop juridiques. — 2. Du *dogme* ? En mettant davantage en relief leur valeur vitale. — 3. De l'*histoire* ? Insister sur la vie de l'Église plus que sur son organisation. Montrer ses besoins et même ses lacunes. — 4. De l'*apologétique* ? Tenir compte du pragmatisme et de l'esprit social contemporains. Défendre la morale. — 5. De l'*ascèse* ? Insister sur la formation psychologique ; création d'habitudes ; rôle de l'instinct, ses motifs. Signaler les défauts en indiquant le moyen de les corriger.

DE JONG, W. R. *Katechetiek*, Bois-le-Duc, Malmberg, 1934, 25 × 17 cm., 150 p. Prix : 2,75 fls.

Guide pour les catéchistes des classes primaires. Deux parties. La 1re examine les organismes d'éducation (Église, famille, État), dans leurs rapports entre eux et avec l'école. La 2e partie traite de la formation intellectuelle : exposition claire des méthodes de présentation concrète avec des remarques techniques. Vient ensuite la leçon de religion proprement dite. L'exposé des méthodes est excellent. A noter l'insistance à souligner la nécessité de proposer aux élèves des motifs d'action. — La tendance est encore trop intellectuelle et l'intérêt accordé à l'attention, aux gestes, aux attitudes, trop réduit. — L'auteur promet une deuxième partie qui traitera de la formation morale et de la pédagogie pastorale.

DE KOK, D. J. J., Pr. *Leer en Leven* (Wenken over Godsdienstonderwijs), Hilversum, Brand, 1920, 18 × 15 cm., 80 p.

Grande richesse d'idées ; exposition claire des méthodes existantes. A noter, aux pages 35 et 36, un bon résumé de la méthode de Munich. — L'auteur ne se plaindrait plus aujourd'hui de l'insuffisance des méthodes pour la préparation des petits à la 1re communion.

ESPALLIER, V. D', Dr. *Nieuwe banen in het onderwijs*, Bruxelles, Standaard, 1933, 2 vol., 23 × 17 cm., 312 et 414 p. Prix : 90 frs.

Deux passages importants nous retiendront : Le 1er (I, pp. 92-213), rédigé par les Révérendes Sœurs des Écoles Chrétiennes en collaboration avec le Dr V. d'Espallier, traite de la religion et donne une vue d'ensemble sur le mouvement catéchétique actuel. Sont passés en revue : l'Allemagne, l'Angle-

terre avec son caractère plus pratique, l'Amérique avec ses conceptions teintées de biologie; puis la France, les Pays-Bas et la Belgique dont l'activité, très développée en Flandre, manifeste un véritable souci du surnaturel. — Style clair, plan simple, étude objective. — Le second passage (II, pp. 405-414), qui traite de l'enseignement et de la formation morale, met en relief la nécessité d'un enseignement psychologique de la morale chrétienne et note le rôle des études profanes dans cet enseignement.

FRUTSAERT, E., S. T. D. *De R. K. Catechisatie in Vlaamsch België. I. Het leerboek of de Catechismus*, Louvain, Museum Lessianum, 1934, 332 p. Prix : 45 frs.

MINNAERS, W. *Godsdienstige Methodeleer*, met synoptische tafels der lessen van den Mechelschen Catechismus en zijn verband met de Gewijde Geschiedenis en met de liturgie, Lierre, Van In, 1923, 23 × 15 cm., 279 p. Prix : 10,75 frs.

La 1re partie : « L'éducation chrétienne en général » expose le processus de l'éducation d'après les scolastiques. La 2e traite des différentes branches de l'enseignement religieux. La théorie est expliquée par des exemples. — La présentation typographique défectueuse et les multiples subdivisions en rendent la lecture difficile.

PEIRSMAN, A. *Onze Meester* (Opleiding van de Catechist), Gand, Van Fleteren, 1930, 21 × 14 cm.

Le Christ proposé comme modèle aux éducateurs et professeurs de religion.

VAN DEN HEUZEL, W. *Gedachten over theorie en praktijk der Katechese*, Utrecht, S. Gregoriushuis, 1912, 22 × 14 cm., 145 p.

Livre encore actuel. Il nous donne d'abord un aperçu critique de l'activité catéchétique. Suit un jugement sur les trois méthodes principales : analytique, synthétique, historico-génétique. Des récits soignés et des exemples bien choisis augmentent la valeur du travail et en facilitent la lecture.

VANDEVELDE, A. *Opvoedend Catechismusonderricht*, Bruxelles, Standaard, 1930, 25 × 17 cm. Prix : 24 frs.

1. Critique de notre enseignement religieux. L'intellectualisme, le manque d'esprit religieux, l'emploi abusif et antipédagogique du texte du catéchisme durant les leçons sont la cause des résultats décevants. — 2. Étude méthodologique d'un enseignement religieux éducateur. — 3. La grande lacune chez les catéchistes est l'absence de vie intérieure. — En appendice, quelques schèmes de leçons. — Livre animé d'un grand esprit surnaturel, remarquable en dépit des longueurs et des incorrections du langage.

VANDEVELDE, A. en DEFOORT, H. *Terug naar de godsdienstige actieve Opvoedingsschool*, Thourout, Becelaere, 1930, 25 × 17 cm., 170 p. Prix : 18 frs.

Exposition courageuse des défauts de notre enseignement et des remèdes utiles. Malheureusement, l'auteur subordonne trop l'enseignement à l'éducation. Car, s'il est nécessaire de vivre la vérité religieuse, celle-ci a une valeur par elle-même. — Cette réserve faite, le livre est excellent. Il met

bien en relief l'importance d'une action immédiate sur la vie intérieure des enfants.

WEBER, A., Dr. *De münchener methode van het catechismusonderricht*, vert. door A. Vingerhoets, Tilburg, R. K. Jongensweesh., 1907, 23 × 15 cm., 116 p.

Livre écrit contre les adversaires de la méthode de Munich. Celle-ci consiste à prendre un récit de la Bible ou une vie de saint comme point de départ d'une explication dogmatique. La méthode est trop rigoureusement appliquée.

WOUTERS, L., Kan. *Eenige wenken over de historische leerwijze bij het onderricht van den godsdienst*, Lierre, Van In, 1920, 20 × 15 cm., 40 p. Prix : 1,75 fr.

Exposé clair de la méthode historique qui propose la religion sous forme de questions, de récits et de déclamations. Œuvre d'un homme d'expérience, ce livre n'a malheureusement pas pu profiter des derniers progrès de la science catéchétique.

## II. PÉDAGOGIE RELIGIEUSE

Pour la facilité du lecteur, nous répartirons en plusieurs groupes les livres de pédagogie religieuse. Nous signalerons successivement : des livres d'*histoire de la pédagogie*, celui de De Hovre notamment; des études de *pédagogie théorique* sur le développement de l'enfant (Van Ginneken) et son jugement moral (Beun); des ouvrages de *pédagogie appliquée* sur la formation du caractère (Foerster), l'ascèse (Geerts), la formation de la conscience (Bender), la direction spirituelle des jeunes (Tóth-Tihamer), le traitement naturel et religieux des névropathes (Bless). Cette revue se terminera par l'examen de deux *collections* importantes.

### *1. Histoire de la pédagogie.*

DE HOVRE, Pr., Dr. *Het Katholicisme, zijn paedagogen, zijn paedagogiek*, (Malmberg's paedagogische bibliotheek, deel XVII), Bois-le-Duc, Malmberg, 1929, 25 × 16 cm., 448 p. Prix : 3,90 fl.

Ouvrage classique. — Voir *Pédagogie* dans la partie française.

PISSENS, D. *Geschiedenis van opvoeding en onderwijs voor normalisten*, 3e dr., Bruxelles, Procure, 1931, 20 × 16 cm., 182 p.

Courte introduction à l'histoire de l'éducation.

## 2. *Pédagogie théorique.*

BEUN, L., Dr. (Zuster M. Gerarda, der Zusters van Liefde). *Het zedelijk oordeel bij kinderen.* Een experimenteel, psychologisch onderzoek, Bruxelles, Standaard, 1934, 23 × 17 cm., 199 p.

On a demandé à plus de 2000 enfants, d'âges différents, d'apprécier moralement certaines actions. Ces réponses permettent de suivre le développement du jugement moral.

VAN GINNEKEN, JAC., Dr., S. I. *De ontdekking van den kleuter* (Zielkundige verwikkelingen, Reeks II, II), Utrecht-Nimègue, Dekker en Van de Vegt, 1924, 17 × 12 cm., 87 p.

L'auteur suit l'enfant dans ses découvertes successives : sa mère, l'espace, la causalité, son propre moi, les autres hommes, le temps et, au-delà des phénomènes naturels et les dépassant, Dieu, la Cause Suprême de tout ce qui existe.

## 3. *Pédagogie appliquée.*

BENDER, L., Dr., Prof., O. P. *Het geweten* (Waarheid en leven. Psychosophische verhandelingen), Hilversum, Brand, 1934, 19 × 16 cm., 110 p.

S'adresse aux catholiques comme aux incroyants. Analyse la nature de la conscience, ses droits, ses devoirs, ses propriétés, son attitude en face de toute autorité et spécialement en face du magistère infaillible.

BLESS, H., Pr. *Pastoraal psychiatrie*, Ruremonde, Romen, 1936, 24 × 15 cm., XVI-341 p. Prix : 50 frs.

L'auteur est aumônier de l'Institut de Psychiatrie de Veught. Les chapitres les plus utiles sont : V. Psychothérapie moderne : exposé et appréciation de l'hypnotisme, de la psychanalyse, de la psychologie individuelle, de la psychologie analytique; IX. Psychothérapie pastorale et santé morale populaire; X. Traitement religieux des névropathes.

FOERSTER, F. W., Dr. *Godsdienst en karaktervorming.* Psychologische onderzoekingen en paedagogische voorstellen, vert. door Dr. J. H. Gunning, Zeist, Ploegsma, 1926, 21 × 14 cm., 380 p. Prix : 28 frs.

Ouvrage très inégal. Beaucoup de choses avaient paru dans des ouvrages antérieurs. A signaler l'application à l'éducation de l'adolescence des idées énoncées dans les travaux précédents. Seule la religion peut donner au caractère sa fermeté, tel est le sens de cet ouvrage. Rappelons que pour Fœrster la religion n'a pas la signification surnaturelle que nous lui reconnaissons.

GEERTS, J., Dr., M. S. C. *De dienende paedagogiek.* Methodiek en techniek ter verkrijging der voor den groei doelmatige oefening, Ruremonde, Romen, 1933, 2 vol., 25 × 16 cm., 440 et 360 p. Prix : 125 frs.

Plaidoyer en faveur de l'ascèse catholique. Ouvrage massif mais plein de bonnes choses.

TÓTH-TIHAMER, Mgr, *Zielzorg voor de jeugd*, vert. door E. H. Dr. A. Cardyn, Louvain, Vl. Drukkerij, 1934, 21 × 13 cm., 211 p.

Direction des petits et surtout direction des étudiants. Les chapitres les meilleurs sont : la Confession, le Culte des Saints, la Joie. Trop de généralités. Applications pratiques pas assez développées.

### 4. *Collections.*

Suivent deux collections pédagogiques. En premier lieu, la collection *Paedagogische Studies*, publiée sous la direction des Drs. A. Decoene et Fr. De Hovre, Louvain, Vlaamsche Boekenhalle, 23 × 16 cm.

II. Dr. A. DECOENE en A. STAELENS. *Inleiding tot de Opvoedkunde*, 1933, 119 p. Prix : 6,50 frs.

IV. Dr. A. DECOENE en A. STAELENS. *Paedagogische zielkunde en christelijke opvoedingsleer*, 4e dr., 1931, 459 p.

XII. Dr. MARIA MONTESSORI. *De kinderen levende in de Kerk.* Losse aanteekeningen over godsdienstige opvoeding, 1922, 29 p.

XIV. Prof. Dr. L. BOPP. *Psycho-analyse en katholieke opvoedkunde*, in het nederl. bew. door Dr. Fern. Van Goethem, 1925, 147 p. Prix : 10 frs.

Deux parties : « Psychanalyse et Pédagogie », « La Confession et la Pédagogie ». Le bien à attendre de la Psychanalyse, la confession catholique le procure déjà.

XIX. J. LINDWORSKY, S. I. *Over wezen en vorming van den wil*, in het nederl. bew. door Dr. A. Decoene, 1925, 152 p.

Exposé simple des principes modernes de l'éducation de la volonté. (Un autre ouvrage du même auteur « Der Wille » est plus scientifique).

XXXVI. E. PANNIER, Pr. *Het bovennatuurlijk leven in de ziel van het kind doorvorcht*, 1928, 388 p.

Autre collection très utile. *Opvoedkundige Brochurenreeks* publiée sous la direction du Fr. S. ROMBOUTS, Tilburg, R. K, Jongensweeshuis, 24 × 21 cm.

E. WIEGERS, S. I.

---

## II. ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

### I. TEXTES OFFICIELS

En HOLLANDE, le *même* catéchisme est prescrit dans tous les diocèses. Le *Grand Catéchisme* (Katechismus) est en usage dans les classes *supérieures* de l'école primaire. Dans les classes *inférieures*, on employait autrefois le *Petit Catéchisme* (Kleine Katechismus); en 1934, ce manuel fut remplacé par *Le premier Catéchisme* (De Eerste Katechismus), parfaitement adapté à la mentalité des enfants. M. Vermolen et le F. Cyprianus dans *Toelichting op « De Eerste Katechismus »* (Bois-le-Duc, Malmberg, 1934) décrivent exclusivement le nouveau livre : Dans ce *Premier Catéchisme*, la matière est présentée sous forme narrative. La réponse qu'il faut confier à la mémoire se dégage clairement et naturellement du contexte. Les leçons se tiennent. Le style est simple et, dans la mesure du possible, on procède du connu à l'inconnu. L'exposé reprend souvent ce que les enfants ont appris ailleurs, à la maison ou en classe; fréquemment il fait allusion aux événements de l'Histoire Sainte que l'on étudie parallèlement. Chaque leçon se compose de deux parties : la *doctrine* et son *application* à la vie des enfants. Les applications ne sont souvent que de simples indications pour le catéchiste. C'est dans le même esprit que sera retravaillé prochainement le *Grand Catéchisme*. Dans les classes *moyennes* de l'école primaire, on emploie encore l'*Extrait du grand catéchisme* (Uittreksel uit den grooten katechismus).

En plus des manuels énumérés, on se sert de trois livrets qui contiennent les questions sans les réponses : *Vragenboekje behoorende bij het uittreksel uit den grooten katechismus* (pour la 4e année), *Vragenboekje behoorende bij den grooten katechismus* dont il existe une édition pour la 5e année et une autre pour les 6e et 7e années.

En BELGIQUE, chaque diocèse a son catéchisme propre. Nous avons ainsi une série de manuels : *Kleine Mechelsche Catechismus*, *Mechelsche Catechismus*, *Catechismus* (Bruges),

*Catechismus* (Gand), *Catechismus van de Feestdagen en verscheidene Plechtigheden der H. Kerk* (Gand).

## II. MÉTHODES CATÉCHÉTIQUES

L'explication du texte du catéchisme fut, pendant longtemps, l'unique méthode suivie dans l'enseignement de la religion. On ne tenait compte ni de l'importance relative des leçons, ni du temps liturgique. Méthode abstraite, peu vivante.

Dès 1887, une rénovation est signalée en Allemagne. Elle trouva son expression dans la méthode dite « de Munich ». La traduction d'un ouvrage de Weber *Die Münchener Methode* l'accrédita, vers 1905, dans les pays de langue néerlandaise. Elle se perfectionna encore depuis la guerre. Trop rigide, au début, elle s'assouplit ensuite pour s'adapter aux exigences des courants pédagogiques les plus modernes. Les noms de Van den Heuzel, De Kok, Bernbeck, Van Wijck, Slater, Van der Mueren marquent les étapes de cette adaptation. Les ouvrages de Van der Mueren furent même traduits en français. Ceux de M^me^ Irmine sont une magistrale application de cette méthode aux tout-petits.

Mais une *école nouvelle* vit le jour en Flandre. Son promoteur, l'Abbé Poppe, partant de cette idée que la base de l'enseignement religieux devait être l'éducation surnaturelle centrée sur l'Eucharistie, chercha à élever les enfants en leur apprenant à faire régner le Christ en eux et dans leur entourage.

Ce programme fut réalisé ensuite par M. Defoort dans une série d'instructions, qui peuvent être données même en dehors de la leçon de catéchisme. Cette *méthode eucharistique* inspira plus d'une production au cours de ces dernières années; les ouvrages de M. l'Abbé Vandevelde et des Sœurs des Écoles Chrétiennes de Vorselaer en sont une heureuse application.

### *1. Méthode d'explication textuelle ou analytique.*

Cette méthode, classique jusqu'ici, mais de plus en plus abandonnée dans l'enseignement primaire, à cause de sa trop

grande rigidité, compte pourtant encore un certain nombre de représentants :

De Weerdt, Kan. *Praktisch onderwijs in den mechelschen catechismus*, 7de uitg., Malines, Rijckmans, 1928, 19 × 12 cm., 344 p.

Riche collection de formules théologiques illustrées d'exemples.

Mercelis, L. *Bereide catechismuslessen*, 2 vol., Lierre, Van In, 1904, 20 × 13 cm., 178 et 215 p. Prix : 14,50 frs.

Chaque leçon est illustrée par un récit biblique et suivie d'un questionnaire. Pour le reste, méthode classique.

Sergeant, Em. *Verklaring van den catechismus*, 4de dr., Courtrai, Westvl. Boekhandel, 1929, 22 × 15 cm., 278 p.

S'adresse à l'enseignement moyen.

Van den Broeck, J. *M. O. L. O. — Katechismus*, Aanteekening op den grooten Katechismus, 3de dr., Bois-le-Duc, Malmberg, 1932, 19 × 13 cm., 124 p. Prix : 8 frs.

Le meilleur ouvrage du genre. Les grandes lignes ressortent avec force; la matière est présentée d'une façon concise, schématique. Adapté aux exigences modernes. Présentation soignée.

### 2. *Méthode synthétique.*

Appliquée surtout par les catéchistes de Munich, cette méthode a reçu le nom de *méthode de Munich*. Une analyse plus fouillée en sera donnée dans la bibliographie allemande.

En voici les grandes lignes : l'élève est mis en contact avec la vérité proposée par le moyen d'un récit qui l'incarne et la fait vivre. Ce récit est choisi dans *la vie journalière :* c'est *la méthode d'explication réelle;* dans *l'histoire biblique ou profane :* c'est *la méthode historique;* dans *l'histoire* — principalement biblique — dont, cette fois, les scènes sont présentées de telle sorte que la vérité en jaillisse spontanément : c'est *la méthode historico-génétique.*

Sous l'influence de divers critiques, cette méthode a perdu quelque peu de sa raideur et s'est mieux adaptée aux réalités de la vie. Malheureusement toutes les traductions néerlandaises n'ont pas profité des effets bienfaisants de cette orientation nouvelle.

BERTENS, A. C. en A. P. P. HOOTSMANS. *Katechetische schetsen*. Beknopte verklaring van den kleinen en grooten Katechismus, 2 parties, Bois-le-Duc, Mosmans, 1918, 19 × 12 cm., 365 p. Prix : 2,25 fls.

Adaptation de la *Katechetische Skizze* de Bernbeck. Simples plans utiles aux professeurs.

DE KOK, D. J. *De kleine Katechismus voor de kleinen verklaard*, Amsterdam, R. K. Boekencentrale, 1934, 2 parties. Prix : 1,90 fl.

1. Ancien Testament. — 2. Nouveau Testament. — Noter la leçon sur le signe de la croix.

DUPONT, H. *Godsdienstonderricht aan de kleinen*, vert. door F. Sergeant, 2e dr., Courtrai, Westvl. Boekh., 1932, 25 × 16 cm., 134 p.

Ancien Testament et vie de Jésus. Évite la formule abstraite; cherche à pousser l'enfant à rechercher lui-même la vérité et lui présente à cet effet un récit vivant. Cfr Partie française.

ELIGIUS, M., Pr. *Christus en zijn Kerk*. Catechismusonderricht in woord en beeld, 2 parties, Ginneken, Van Alfen, 1931, 24 × 15 cm., 53 et 80 p. Prix : 1 fr. et 1,25 fr.

Ouvrage de répétition pour le second degré. On y suit l'ordre du catéchisme en expliquant le sens des images qui seront collées dans ce livre.

IRMINE, Mme. *Het dagelijksch brood der kleinen*, Bruges, Excelsior, 1928, 23 × 15 cm., 190 p.

Ouvrage faisant preuve de rares qualités pédagogiques dans l'enseignement des vérités de la foi à des enfants de l'école Frœbel.

IRMINE, Mme. *Kristelijk opleiding voor den eersten graad der lagere scholen*, Bruxelles, Standaard, 1929, 24 × 16 cm., 118 p. Prix : 15 frs.

Suite du livre précédent. Méthode historique; les diverses scènes de la Bible sont autant de leçons morales. D'autres leçons se basent sur la liturgie.

NABUURS, M. C. *Praktisch Katechismusonderwijs*, Bois-le-Duc, Malmberg, 1927, 19 × 13 cm., 267 p. Prix : 20 frs.

Méthode personnelle. L'auteur suit l'ordre du catéchisme, expose le texte et l'explique par des récits et des exemples de la vie pratique. Après chaque chapitre un questionnaire pour la répétition.

SLATER, HENDLESTON. *Uitleg van den kleinen katechismus*, vert. door K. F. Elsenbroeck, Bois-le-Duc, Malmberg, 1926, 20 × 14 cm., 377 p.

Méthode historico-génétique. Principe louable; application pas toujours heureuse.

VAN DER MUEREN, A. *Naar Jezus met de zesjarigen*, 2 parties, Louvain, Vl. Drukkerij, 1933-34, 22 × 14 cm. Prix : 40 frs.

Explications des principales prières, puis de la création et du symbole. Récits attrayants, adaptation heureuse.

VAN DER MUEREN, A. *Op den weg der wijsheid*, 2e dr., Louvain, Vl. Drukkerij, 1930, 23 × 16 cm., 326 p. *Op den weg der liefde*, 1933, 480 p. *Bij de ware levensbronnen*, 1934, 470 p. Prix : 20 frs le vol.

Un des meilleurs manuels pour l'enseignement moyen. L'auteur s'en tient aux récits bibliques; peut-être eût-il intéressé davantage les petits en s'inspirant aussi de leur vie.

VROOMANS, F. en VAN WIJCK, J. *Handleiding voor het klassikaal katechismusonderwijs*, 6 parties, Bois-le-Duc, Mosmans, 1924-29, Prix : 6,75 frs.

Suit fidèlement la méthode de Munich. Courtes leçons présentant une manuduction concrète et simple. Dans les 6 volumes, la matière des 6 années est donnée suivant le plan concentrique. Sollicite trop peu la collaboration active de l'élève.

### *3. Méthode eucharistique.*

Le créateur en fut l'Abbé Poppe. Pour compléter ce qui manquait à l'enseignement scolaire de la religion, il fonda d'abord en dehors de l'école un organisme spécial pour l'éducation religieuse des enfants : la *Croisade Eucharistique*. Il exposa sa conception dans un petit manuel *De Eucharistische Methode*. La nouvelle idée fit rapidement son chemin. Bon nombre d'instituteurs l'adoptèrent. L'un des plus zélés parmi eux, M. Defoort, adapta la méthode à l'enseignement primaire dans son petit volume *Uitgewerkt Programma voor aktieve eucharistische opvoeding*. Il fit ensuite paraître vers la même époque *Terug naar aktieve eucharistische opvoeding*, une apologie de la méthode. De cette façon, pendant les heures de classe, les enfants acquerraient autre chose que la science. Éduqués par un instituteur qui concevrait surnaturellement sa tâche, ils recevraient chaque semaine une leçon que des exercices quotidiens feraient pénétrer dans leur vie.

Mais il manquait encore un *manuel* pour la leçon eucharistique. En effet, la méthode de M. Defoort s'adressait presque exclusivement au cœur et à la volonté. La réaction était exagérée. Il fallait aussi développer parallèlement l'intelligence.

Les Sœurs de Saint-Joseph Calasanz de Vorselaer ont

comblé cette lacune. Après quelques ouvrages excellents *Eerste biecht en communie der kleintjes* et *Opleiding van de kleintjes tot bidden*, elles donnèrent un cours complet de catéchisme pour les cinq premières années d'étude *Liefde zaaien, daden maaien* en trois parties pour les 1re et 2e années; *Uitgewerkte lessen in opvoedend katechismusonderricht* pour les 3e, 4e et 5e années d'étude. Pour la 6e année et le 4e degré, le dernier volume cité fut spécialement remanié par l'Abbé Vandevelde. L'ouvrage est écrit dans le même esprit.

## BIBLIOGRAPHIE

BAVO (DEFOORT). *Uitgewerkt programma van aktieve eucharistische opvoeding*, Thourout, Becelaere, 1930, 24 × 16 cm., 8 parties et un appendice. Prix de la collection : 96 frs.

Ces petits ouvrages, — pour chaque degré existe un livre de directives et un manuel de classe, — sont la mise en œuvre du système pédagogique exposé par l'auteur dans *Terug naar de godsdienstige aktieve opvoedingschool*. — Le « livre de direction » renferme une série de conférences hebdomadaires où presque toute la vie de l'enfant est traitée dans un sens eucharistique. Dans le manuel de classe, le maître trouvera indiquées les applications à suggérer aux élèves. — Initiative méritoire. Toutefois manque de base doctrinale. Aucun compte n'est tenu de l'année liturgique ni de la leçon de religion qui devrait être le point de départ de l'éducation morale.

*Godsdienstig-zedelijke opvoeding*, door de Zusters der Christ. Scholen (Vorselaer), Averbode, 1935, 25 × 16 cm., 124 p.

Synthèse réussie d'éducation et d'enseignement tenant compte des méthodes scientifiques. Emploi judicieux de moyens pédagogiques appropriés tels les images, dessins, chansonnettes, etc.

*Liefde zaaien, daden maaien*, door de Zusters der Christ. Scholen (Vorselaer), 3 parties, Averbode, 1935, 21 × 16 cm., 416, 404, 464, p.

Exposé détaillé du programme religieux du 1er degré. 1. Jusqu'à la Noël. 2. De Noël à Pâques. 3. Après Pâques. — Le but est de faciliter aux catéchistes la préparation du cours de religion selon l'esprit de la méthode eucharistique. Introduction importante. Matière divisée en semaines, centrée sur une idée se rattachant au cycle liturgique. Œuvre psychologique; procède du concret à l'abstrait : le texte du catéchisme est donné à la fin de la leçon, non au début. *Méthode active :* interrogations, conversations avec les enfants.. — Un *point particulier* est assigné à l'attention et aux efforts des enfants. De la sorte, la doctrine deviendra vie. — *Schème des leçons :* l'idée centrale à inculquer, introduction, exposé détaillé, application pratique, répétition, puis, pour résumer et récréer : lectures...

POPPE, E., Pr. *De Eucharistische methode*, Averbode, 1929, 18 × 12 cm., 134 p. Prix : 7,50 frs.

Résumé bref et clair de la méthode eucharistique. Ses moyens pédagogiques sont l'examen particulier, la formation d'une élite, les réunions pédagogiques. Méthode actuellement à la base de notre enseignement religieux et appelée à se perfectionner encore.

POPPE, E., Pr. *Eucharistische catechistenboek*, Averbode, Lierre, Van In, 1931, 18 × 12 cm., 238 p. Prix : 7 frs.

Livre écrit en vue de l'application de la méthode. On traite d'abord de la formation des catéchistes. Suivent quelques leçons de catéchisme telles que l'Abbé Poppe les concevait. Présentation simple, attrayante, enfantine, mais toujours grave et religieuse.

*Uuitgewerkte lessen voor 4de en 5de studiejaar*, door de Zusters der Christ. Scholen (Vorselaer), Averbode, 1934, 2 vol:, 25 × 16 cm., 377 et 431 p. Prix : 40 frs les 2 volumes.

L'ouvrage s'appuie sur les principes exposés par M. Vandevelde dans *Opvoedend catechismusonderricht;* même division des matières et des leçons que dans *Liefde zaaien, daden maaien.* L'ouvrage étant écrit pour enfants plus avancés, on y insiste sur la formation de la volonté. Travail achevé; exige un profond effort d'assimilation.

VANDEVELDE, A., Pr. *Handleiding bij uitgewerkt programma van actieve eucharistische opvoeding*, Thourout, Becelaere, 1930.

Exposé des principes à appliquer dans l'enseignement religieux primaire. Insiste sur la nécessité de la formation surnaturelle. Requiert un programme progressif qui réponde à toutes les exigences pédagogiques, soit en rapport intime avec la leçon du catéchisme et suive l'année liturgique. Le premier point est parfaitement réalisé, le deuxième a été un peu négligé et le troisième doit être parfait par l'éducateur. L'idéal tracé par l'auteur semble avoir été mieux concrété par les Sœurs de Vorselaer.

VANDEVELDE, A., Pr. *Opvoedend catechismusonderricht.* Bereide Lessen voor 6de jaar en 4de graad, 3 parties, Tourhout, Becelaere, 1935, 17 × 25 cm., 142 et 190 p. Prix : 10 frs.

Suite de *Liefde zaaien, daden maaien* et des *Uitgewerkte lessen* des Sœurs de Vorselaer. Forme avec les précédents une collection complète de manuels pour l'enseignement religieux primaire basés sur les principes de la méthode eucharistique. A cet ouvrage d'application pratique correspond un ouvrage théorique du même auteur et publié la même année. La morale y repose sur la foi et la grâce. Sens de la vie, applications pratiques, insistance sur les idées centrales de l'éducation, essai d'harmonisation avec la liturgie. Présentation un peu négligée.

## III. MANUELS D'ENSEMBLE

Des explications détaillées et savantes du catéchisme sont fournies dans les ouvrages suivants :

BOELAARS, V., Pr. *Volks Katechesen of populaire verklaring van den katechismus voor kansel, school en huisgezin*, Tilburg, R. K. Jongensweeshuis, 1917-19, 5 parties, 22 × 15 cm. Prix : 6,50 fls.

Pour l'explication spécialement adaptée aux enfants de 10 à 12 ans, on a choisi la méthode de Munich.

*Catechismus van het Concilie van Trente*, vert. door F. Vermuyten. Malines, Dessain, 1935, 15 × 10 cm., XXIII-756 p.

GASPARRI, Kard. *Katholieke Katechismus*, vert. door L. Moereels, s. I., Bruges, Beyaert, 1932, 21 × 14 cm., 304 p.

Traduction fidèle du catéchisme latin en trois parties : pour les enfants, la jeunesse, les adultes.

POTTERS, P. *Verklaring van den katechismus der nederlandsche bisdommen*, 3de dr., Bois-le-Duc, Malmberg, 1930, 7 parties. Prix : 2,90 fls.

Excellent commentaire détaillé du catéchisme complet.

## IV. COMPLÉMENTS

BELLAMICUS, Fr. M. *Teekenen bij het Godsdienstonderwijs*, Utrecht, St. Gregoriushuis, 1935, 15 × 13 cm.

Série de 26 dessins adaptés aux leçons du petit catéchisme, suivie d'une autre série concernant les vérités générales. Dessins soignés, un peu difficiles. Faut-il faire dessiner à chaque leçon ? Petit exposé sur la manière de donner la leçon.

BOUMAN, A. *Catechismus symbolicus juxta catechismum Card. Gasparri*, Steenberghen, P. Vermeulen.

Destiné aux séminaires et aux écoles de catéchistes en pays de mission. Méthode à base scientifique s'inspirant de la « Somme » de saint Thomas. La doctrine du Cardinal est transposée en symboles. Le but est de travailler sur l'intelligence au moyen des sens et de l'imagination. Les symboles sont empruntés à la Bible, aux Pères et aux prières liturgiques. On retrouvera tous ces textes dans une partie séparée contenant un commentaire complet des gravures; l'explication en est rédigée en latin.

BOUMAN, A. *Catechismus in platen bij den Katechismus van Kard. Gasparri*, Deurne, Lombaerts, 1933. Prix : 26 frs. — *Verklaring bij de platen op Katechismus Gasparri*, Prix : 7 frs. — *Inleiding*. Prix : 5 frs.

Excellent ouvrage, sobre, original, très employé dans les missions. Quelques images de moins bon goût. Format trop réduit; d'où, les gravures ne peuvent être exposées alors qu'elles le devraient.

*Catechismus in Testvragen*, door de Zusters van O. L. V. Visitatie, Bruges, Verbeke, 1930, 21 × 14 cm., 344 p.

U. D'HOYE, S. I. et A. VUYLSTEKE, S. I.

## III. DOGME ET MORALE

L'enseignement moyen, n'ayant pas profité des progrès de la pédagogie moderne au même titre que l'enseignement primaire, il suffira ici d'un aperçu sommaire dans lequel nous distinguerons deux catégories de livres :

1. Les premiers suivent le plan concentrique et prennent comme point de départ le texte du catéchisme. Leur *plan* est connu : foi, commandements, grâce, moyens de sanctification. Ils forment surtout l'intelligence, et ne s'adressent qu'à elle. Pas de formation de la volonté; rien ne porte à l'amour de la foi catholique; la Bible, l'histoire de l'Église, la liturgie sont en dehors de leurs perspectives. Les petits livres de Dekkers sont pourtant à noter parce qu'ils indiquent une réaction.

2. Beaucoup plus concrets et adaptés sont les manuels du professeur américain Cooper. Ils marquent une orientation nouvelle, malheureusement peu suivie jusqu'à présent dans les *manuels*, mais beaucoup plus dans les *livres de lecture* signalés dans les *compléments*.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. MANUELS CLASSIQUES DANS LEUR CONCEPTION ET DÉMONSTRATION

BEKKERS, K., Pr. *Katholieke godsdienstleer*, 6de dr., Eindhoven, W. Van Eupen, 1933, 19×13 cm., 140 p. Prix : 1,25 fl.

Série de leçons données à des élèves d'une école agricole. Synthèse traditionnelle de la religion catholique. Souvent simple résumé des petits livres de Dekkers. Édition soignée; questions mises en marge.

BLANKEN, H., C. M. R. *Voortgezet Godsdienstonderwijs, ten dienste van patronaat, school en huisgezin*, Amsterdam, R. K. Boekhandel, 3 parties, 20×13 cm. Prix : 3 fls. — I. 3de dr., 1921, 96 p. — II. 2de dr., 1919, 120 p. — III. 2de dr., 1921, 166 p.

Plan classique. Livre simple, complet, clair. Exposition fort abstraite. Développement par questions et réponses.

CROWLEY, J. *Handboek der Godsdienstleer*, vert. door E. Jansen, 10de duiz., Anvers, uitg. voor God en 't volk, 1928, XXI-316 p.

Manuel soigné pour la forme et le contenu.

DAISOMONT, M. Pr. *Beknopt tekstboek bij het onderricht in de katholieke godsdienstleer*, Bruges, St. Katharina Druk., 1931, 21 × 13 cm., 111 p. Prix : 3,50 frs.

Deux parties : la 1re est une démonstration apologétique et dogmatique des vérités de la foi; la 2e est un exposé des moyens de sanctification. Livre clair, précis, soigné, mais qui exige un commentaire vivant.

DE GROOT, J. F., s. I. *Handleiding bij het katholieke godsdienstonderwijs*, 2de dr., Hilversum, Brand, 1910, 20 × 15 cm., 303 p. Prix : 18,15 frs.

Démonstrations merveilleusement logiques et précises. Se rapproche fort d'un cours de théologie. Des questions marginales rendent la matière plus maniable.

DEKKERS, M. F., Pr. *Roomsche katholieke godsdienstleer*, Bois-le-Duc, Tenlings, 1935, 3 parties, 19 × 13 cm. I. *De katholieke geloofsleer*, 21e dr., 160 p. Prix : 0,85 fl. II. *De katholieke zedenleer*, 19e dr. 128 p. Prix : 0,70 fl. III. *De katholieke genadeleer*, 18de dr., 128 p. Prix : 0,70 fl.

Travail excellent. Démonstrations claires mais assez abstraites. Heureusement des textes scripturaires et liturgiques, des exemples de saints, des passages de poètes rendent l'ensemble attrayant. La présentation et la typographie sont très bonnes.

TUYPENS, E. *Godsdienstonderricht*, Bruxelles, Willems, 1924, 21 × 13 cm. 144 p.

Suit le plan du catéchisme de Malines. Chaque leçon est divisée en trois points : 1. Texte du catéchisme expliqué et développé; 2. Quelques remarques concernant surtout la défense de la foi. 3. Une courte leçon de morale. Veut offrir au professeur la matière à développer au cours. Édition peu soignée, langue pas assez châtiée, renvois trop fréquents aux autres leçons.

VAN MEULEKOM, J. L., Pr. *Handboek der katholieke godsdienstleer*, Bois-le-Duc, Malmberg, 1933-35, 4 parties, 19 × 13 cm. I. 6de dr., 104 p. II. 5de dr., 104 p. IIIa 4de dr., 99 p. IIIb 4de dr., 99 p. Prix : 6 frs par partie.

Plan classique. Chaque leçon est divisée en quelques points suivis d'une question. Pas assez adapté. Démonstrations trop abstraites. Édition soignée.

## II. MANUELS S'INSPIRANT DES MÉTHODES NOUVELLES

COOPER, DECOENE, DE HOVRE. *Het katholiek levensideaal*, Bruxelles, Standaard, 1932, 25 × 16 cm., XI-268 p. Prix : 25 frs.

La 1re partie des « Instructions pour la formation religieuse » est écrite par le Dr Cooper. On y traite de l'idéal catholique, des dogmes comme fondements de la foi morale, de la prière et des sacrements pour atteindre l'idéal moral. La thèse est que la religion est une vie qui doit pénétrer même les matières profanes. Rien d'abstrait, mais des problèmes concrets, actuels. Beaux développements sur le « Grand Commandement ». Travail excellent. Très recommandé.

COOPER, DECOENE, DE HOVRE. *Christus en zijn Kerk*, Bruxelles, Standaard, 1932, 25 × 16 cm., XI-254 p. Prix : 25 frs.

Livre consacré aux problèmes apologétiques. Écrit pour exciter chez les élèves le désir de l'idéal chrétien et l'amour de l'Église. L'ordre suivi n'est pas logique, mais pédagogique. Excellent ouvrage pour renouveler l'enseignement de la religion.

WIJCKMANS, A. *De Zalige Wetenschap*, 3de dr., Louvain, St. Alphonsus Drukkerij, 2 parties, 20 × 14 cm. I. 1933, XV-288 p. II. 1934, 295 p.

Manuel de la doctrine chrétienne et livre de lecture. Plan traditionnel, Grande force suggestive. La matière est appliquée par des citations scripturaires, liturgiques, hagiographiques. Leur nombre rend l'usage du livre difficile aux élèves. Édition soignée.

## III. COMPLÉMENTS

Nous voudrions simplement noter ici quelques ouvrages modernes qui complètent utilement l'enseignement contenu dans les manuels. La première place revient naturellement aux ouvrages de Karl Adam.

ADAM, K. *Christus onze Broeder*, vert. door P. Kasteel, 3de dr., Voorhout, Foreholte, 1932. Prix : 2,90 fl.

ADAM, K. *Geloof en Liefde*, vert. door P. Casteel, Amsterdam, Fidelitas, 1934, 20 × 13 cm., 155 p. Prix : 1,75 fl.

ADAM, K. *Het wezen van het Katholicisme*, vert. door P. Kasteel, Voorhout, Foreholte, 1930.

ADAM, K. *Jezus-Christus*, vert. door P. Kasteel, Voorhout, Foreholte, 1934.

Pour le 1er, le 3e et le 4e de ces livres, voir la section française. Le 2e est un recueil de trois conférences hétérogènes : la 1re traite des relations entre la Foi et l'Amour et montre comment l'Amour repose sur la Foi; la 2e — *Le Christ et l'esprit de l'Occident* — examine l'influence de la civilisation occidentale sur le développement de l'Église; la 3e — la meilleure peut-être, — examine le rôle du mariage dans la société chrétienne. Celui-ci complète le sacerdoce puisque tous deux concourent à la formation du Corps Mystique du Christ.

CRUYSBERGHS, K. Mgr. *De Kerk*, Bruxelles, Standaard, 1934, 20 × 13 cm., 112 p.

Six sermons de Carême. Dans une forme moderne et concrète sont exposées quelques thèses fondamentales de la théologie catholique : la mission surnaturelle de l'Église, l'Église et la Civilisation, le Pape, le prêtre, le laïc dans l'Église.

DECOENE, A. *Heidendom en Christendom, de grootste antithese*, Bruges, St. Cath. drukkerij, 1934, 21 × 16 cm., 134 p.

Alors qu'aux siècles antérieurs le fondement de la pensée humaine était chrétien, aujourd'hui l'antithèse : christianisme, paganisme, a reparu. Mais le nouveau paganisme est matérialiste et égoïste.

FAULHABER, Kard. *Jodendom, Christendom, Germanendom*, vert. door A. Van Wielsem, Amsterdam, Fidelitas, 1934, 20×13 cm., 141 p. Prix : 1,35 fl.

Cinq sermons célèbres donnés à Munich en 1933. Les 4 premiers développent les relations spirituelles qui relient l'Ancien Testament au Nouveau Testament. Le 5e : *Christianisme et Germanisme* est une réfutation de ceux qui préconisent un retour à une religion Nord-Germanique.

GREY GRAHAM, H., Exc. *Wat is geloven?* vert. door C. Smits, Uden, S. Willibrordus, 1935, 22×14 cm., 126 p.

Exposé simple et clair de la nature de l'acte de foi, s'adressant aux catholiques et aux protestants. De temps à autre, une discussion des principes protestants. Illustration peu réussie.

MAES, J., O. P. *De Kerk van Christus*, Anvers, Geloofsverdediging, 2 parties, 22×16 cm. I. *Wezenheid, eigenschappen, regeeringsvorm*. 1928, 294 p. II. *Leermacht, bestuurmacht, wijdingsmacht*, 1929, 332 p. Prix : 25 frs.

Traité dogmatique synthétisant les éléments fournis par l'Écriture et la Tradition sur l'Église. Après un examen sérieux des origines et de la nature de l'Église dans le 1er volume, le 2e étudie les moyens que l'Église possède pour accomplir sa mission; s'y rattache un exposé historico-dogmatique de son pouvoir temporel.

RADEMACHER, A. *Godsdienst en Leven*, vert. door B. Van Roey, O. P. Louvain, Vl. Drukkerij, 1932, 23×15 cm., XIII-247 p.

Ce livre veut être une contribution à la solution du problème de la culture chrétienne. Étude du déséquilibre religieux contemporain provenant d'une scission entre la Religion et la Vie. Recherche théorique et historique des rapports qui relient religion et vie. L'idéal s'incarnera en deux types : la vie religieuse mystique et la vie religieuse active. Livre profondément pensé dont, malheureusement, la langue est difficile.

VAN OORSCHOT, A., O. P. *Beginselen der Christelijke Zedeleer*, Nimègue, Berkhout, 1924, 22×15 cm., 276 p.

En raison de l'abstraction des démonstrations, en raison aussi de l'emploi de termes scolastiques, ce livre s'adresse exclusivement aux professeurs. Exposé assez complet de la matière. Quelques lacunes.

R. CARON, S. I.

*Note.* Pour les cercles d'études, on lira avec profit la série de brochures *Geloofsonderricht-Canisiusblad* (paraît 8 fois par an : Bruges, Grand Séminaire; abon. 8 frs par an).

## IV. APOLOGÉTIQUE

1. PLACE. Réservée aux classes supérieures, l'apologétique complète la formation religieuse. Son but est de rendre l'élève capable de défendre sa religion. Tâche difficile, car l'apologétique exige une tournure d'esprit philosophique que le jeune homme ne possède pas encore à un haut degré. Aussi, de différents côtés, a-t-on proposé de remplacer ce cours par une *démonstration synthétique et dogmatique* de l'idéal catholique.

2. PLAN. Le plan classique des six manuels que nous possédons est identique : l'existence de Dieu, le fait de la Révélation, l'Église. L'existence de Dieu est à la base de toute la démonstration. Cependant Van Oppenraay a justement fait remarquer que cette base relevait de la philosophie et non point de l'apologétique. C'est pourquoi une nouvelle tendance s'est dessinée mettant au point de départ de la démonstration apologétique le fait de l'Église.

Cooper est le défenseur de cette conception, de cette méthode ascendante. Que l'on consulte, par exemple, sa brochure *Als ons godsdienstonderwijs nog ooit gezond wil worden*! Pour lui, l'Église doit être représentée avec ses caractères humano-divins, le reste de la démonstration sera l'explication de ce fait.

La valeur pratique de cette méthode a été amplement démontrée en Amérique. Ce même point de vue a été défendu en Belgique par le P. M. Claeys-Boúúaert, s. I., dans son article *Het getuigenis der Roomsch-Katholieke Kerk*. Le témoignage de l'Église, pour lui, se concrète dans la sainteté et le miracle. Cette méthode d'ailleurs avait déjà été proposée par le Cardinal Deschamps et consacrée par le concile du Vatican.

Malheureusement, en néerlandais, rien n'existe dans ce sens. Le Chanoine Verhelst recommande la nouvelle méthode mais ne s'en inspire pas. Buysse et Lahargou l'ont utilisée en français; Cooper, dans son manuel de formation religieuse, y consacre plusieurs chapitres tel celui sur *L'Église comme institution universelle*.

3. TENDANCE. Simple observation sur le cours d'apologétique :

il ne doit *pas* être *trop polémique*, comme celui de Frutsaert. Cette remarque a déjà été faite dans les deux brochures de Cooper et du P. Claeys. La raison en est que l'objection se fixe beaucoup plus profondément dans l'esprit que la réponse; l'effet, sur l'intelligence d'un adolescent, peut en être désastreux. L'apologétique devrait être, au contraire, le couronnement de la formation religieuse. Elle devrait donc être, avant tout, *positive*. C'est pourquoi, dans les meilleurs manuels tels ceux de Van Oppenraay et de Dekkers, la preuve de l'Église est suivie d'une étude sur son institution, sa puissance, son infaillibilité, etc...; cette étude pourrait s'étendre utilement à d'autres points. La méthode de Karl Adam peut, ici encore, servir d'exemple.

4. RÉALISATION. Quant au genre de développement, les manuels existants se divisent en deux catégories. Les uns, comme Verhelst, Van Oppenraay, développent la matière jusqu'à en faire un livre de lecture. D'autres, comme Daisomont, donneront plutôt le schème des raisonnements. L'apologétique de Dekkers tient le milieu.

Le *raisonnement* a naturellement le premier rôle; il peut être présenté de *différentes façons* plus ou moins suggestives. Verhelst rédige ses arguments en syllogismes; Van Oppenraay et Daisomont, en thèses; Dekkers donne une preuve ordinaire.

Après les raisonnements, les *faits*. Van Oppenraay et Dekkers nous en apportent un grand nombre à l'appui de leurs thèses. Minnaers insistera davantage sur des faits contemporains, tels le libéralisme et le socialisme. Dans ce sens, beaucoup de progrès pourraient encore être réalisés, sans tomber dans l'excès de Joossens qui base son apologétique exclusivement sur des faits.

5. CONCLUSION. La science de l'apologétique devrait être adaptée à la mentalité moderne. Aussi souhaiterions-nous voir paraître assez rapidement un manuel adoptant la méthode ascendante et permettant au professeur de rendre son cours plus vivant, plus concret et d'en faire le complément normal de l'éducation religieuse antérieure.

## I. MÉTHODE CLASSIQUE

DAISOMONT, M., Pr. *Beknopt tekstboek bij het onderricht in de waarheid van den katolieken godsdienst*, Bruges, St. Cath. druk., 20×13 cm., 60 p. Prix : 3,50 frs.

Met l'apologétique en thèses démontrées en 2 ou 3 points. Méthode géométrique sèche.

DEKKERS, M. F., Pr. *Apologetiek of grondwaarheden der R. K. Godsdienstleer*, 8e dr., Bois-le-Duc, Tenlings, U. M., 1932, 19×13 cm., 64 p. Prix : 0,45 fl.

Ouvrage classique divisé en trois parties : existence de Dieu, Révélation divine, religion révélée. Démonstrations corroborées par des témoignages anciens et modernes, historiques, littéraires, etc... Impression et présentation soignées et attrayantes. Livre à recommander après celui de Van Oppenraay.

FRUTSAERT, E., Pr. *Handboekje voor geloofsverdediging*, 3de dr., Bruges, Excelsior, 1926, 18×13 cm., 151 p.

Plan classique. Démonstrations claires et précises. Allure générale trop défensive. Il eût mieux valu insister d'abord sur les notions essentielles comme celles de l'infaillibilité, du développement du dogme, etc...

MINNAERS, W., Pr. *Beknopte gelofsverdediging voor normaal en middelbaar onderwijs*, 3de dr., Lierre, Van In, 1924, 20×13 cm., 140 p.

Les preuves de la messianité et de la divinité du Christ comme aussi celle de l'institution divine de l'Église, sont tirées de l'Écriture Sainte. Dans la 2e partie sont discutés les grands problèmes modernes. La présentation pourrait être plus soignée, l'interligne, plus grand.

VAN OPPENRAAY, R., s. I. *Apologie van het Christendom*, 6de dr., Bois-le-Duc, Malmberg, 1928, 20×13 cm., 364 p. Prix : 2,40 fls.

Traduction de l'*Apologétique* de Duvivier, mais entièrement remaniée dans les dernières éditions. La meilleure apologétique néerlandaise actuelle. Les preuves de l'existence de Dieu nous sont données dans l'introduction. La 1re partie traite de la Révélation, la 2e de l'Église reconnaissable à ses quatre notes et à quelques privilèges. Arguments rigoureux; présentation soignée. Connaissance approfondie de l'Antiquité.

VERHELST, S., Kan. *Overzicht van de geloofsverdediging*, Bruxelles, Dewit, 1928, 20×13 cm., 130 p.

Plan classique. Démonstration claire mais abstraite. Traduction défectueuse de la 3e édition du livre français. Voir section française.

## II. MÉTHODE ASCENDANTE

CLAEYS BOÚÚAERT, M., s. I. *Het getuigenis der Roomsch-Katolieke Kerk*, 1935, 24×16 cm., 40 p.

Esquisse d'un cours d'apologétique. Réaction contre la méthode polémique. Préconise la méthode ascendante basée sur les deux notes : sainteté et miracle. Celles-ci font ressortir le caractère humano-divin de l'Église. Une étude approfondie du contenu de la foi devra couronner le cours.

COOPER, DECOENE, DE HOVRE. *Als ons godsdienstonderwijs nog ooit gezond wil worden*, Anvers, Standaard, 1932, 24 × 16 cm., 48 p.

L'apologétique doit évoluer comme l'esprit humain. Aujourd'hui, elle doit contenir, outre les solutions aux problèmes traditionnels, une apologie de la morale et de l'histoire. Suivre la *méthode ascendante*. Remonter par le Christ jusqu'à l'existence de Dieu. Le même principe sera appliqué dans le livre de Cooper : *Le Christ et son Église*. Ouvrage à lire et à étudier.

JOOSSENS, J. *De Godsdienst door de feiten bewezen en toegelicht*, Louvain St Alph. druk., 1934, 20 × 13 cm., 382 p.

Voir compte rendu dans la section française.

## III. COMPLÉMENTS

Nous mentionnons, ci-dessous, quelques traités d'apologétique plus étendus.

DAISOMONT, M., Pr. *Het bestaan van God bewezen*, Bruges, St Catharina druk., 1932, 19 × 15 cm., 82 p. Prix : 20 frs.

Livre écrit pour les personnes cultivées et sincères, désireuses de confirmer leur position de croyants. Les arguments sont tirés des témoignages de l'humanité, de la dépendance des créatures, de la finalité du monde, de la Providence.

FAMULUS (Th. Bensdorf), C. S. S. R. *Apologetische Vlugschriften*, Amsterdam, R. K. Boekencentrale, 20 × 14 cm. — *Is het bestaan van God wetenschappelijk zeker ?* 8e dr., 1921, 17 p. Prix : 0,15 fl. — *Als er een God bestaat, waar komt die God dan weer vandan ?* 2de dr., 1917, 17 p. Prix : 0,15 fl. — *Godsloochenaars' wijsheid*, 5de dr., 1921, 126 p. Prix : 0,45 fl. — *Wat bedoelen wij als wij zeggen Christus is God ?* 2de dr., 1921, 16 p. Prix : 0,15 fl. — *Is het geloof in Christus' verrijzenis van geschiedkundig standpunt te verdedigen ?* 1915, 15 p. Prix : 0,15 fl.

Ces brochures sont une réfutation des objections ordinaires. Elles s'adressent au grand public et peuvent soutenir les assauts d'une forte critique. Claires, logiques, vivantes.

*God of niets*, (Geestelijke voordrachten), Anvers Geloofsverdediging, 1934, 22 × 14 cm., 186 p. Prix : 15 frs. — *Gods' volmaaktheden* (Geestelijke voordrachten), Anvers, Geloofsverdediging, 1935, 22 × 14 cm., 199 p, Prix : 15 frs.

Séries de conférences tenues à Anvers dans l'Église Saint-Charles. Démonstration de la doctrine catholique suivant la « Somme » de saint Thomas.

Une 1re série traite des preuves de l'existence de Dieu. Des spécialistes y ont contribué et ont réussi à renouveler ces vieux problèmes et à les présenter sous une forme actuelle et dans une langue soignée.

KLUG, J. *Apologetische Verhandelingen voor studeerende en ontwikkelde leeken*, vert. door P. Silverijser, en A. Lamotte. — I. *Levensvragen*, Herck-la-Ville, Brems, 1920, 16 × 10 cm., 320 p. Prix : 10 frs. — II. *Gods' woord en Gods' zoon*, Herck-la-Ville, Brems, 1913, 16 × 10 cm., 384 p. Prix : 10 frs. — III. *Gods' Rijk*, Anvers, Geloofsverdediging 1927, 23 × 15 cm., 175 p. Prix : 15 frs.

La 1re partie traite des problèmes qui se rapportent à Dieu et à l'âme. Réfutation des systèmes erronés. La 2e traite du Christ. La 3e de l'Église dont la démonstration se borne presque exclusivement à une étude intéressante de ses quatre notes. Suivent quelques pages sur les bienfaits de l'Église. Les deux premières parties manquent un peu d'actualité. Édition pas assez soignée.

RUBBENS, EM. *Om de levensvraag*, Louvain, Vl. Boekenhalle, 1920, 22 × 14 cm., 117 p.

Pour quelle fin l'homme existe-t-il ? La réponse est donnée par l'Église, des poètes, des convertis, des chercheurs et des saints.

VAN DER HAGEN, J., S. I. *Waar is de Kerk van Christus?* 12de dr., bezorgd door J. Daniels, S. I., Amsterdam, R. K. Boekencentrale, 1926, 16 × 12 cm., XV-272 p. Prix : 0,60 fl.

Exposé des quatre caractères de l'Église comme constituant une confirmation irrévocable du motif surnaturel de la foi. Suit l'examen de quelques points de divergence entre catholiques et protestants. A la fin, on trouvera une bibliographie relativement complète du sujet.

VAN TICHELEN, TH. *God en Godsdienst*, 3de dr., Anvers, Geloofsverdediging, 1928, 21 × 14 cm., 215 p. Prix : 15 frs.

Cette « introduction au catholicisme » traite les trois problèmes principaux de l'apologétique : Dieu et la Création, la vraie religion, la personnalité du Christ. En lisant les belles pages consacrées au Christ le lecteur apprendra à mieux connaître et aimer son Sauveur.

R. CARON, S. I.

## V. HISTOIRE SAINTE

1. Essentiellement orale à ses débuts, la prédication de la Bonne Nouvelle fut bientôt facilitée par la composition et la diffusion de *mémoires*, de résumés. Ces écrits dus à des auteurs *inspirés*, apôtres ou disciples chargés par eux, poursuivaient le même but que l'enseignement oral : *communiquer* la doctrine du Christ et de ses Apôtres. Ce rôle primordial, le Nouveau Testament l'a rempli d'abord auprès des premiers chrétiens auxquels il était spécialement destiné; mais, parce que la doctrine de l'Église est immuable, il le remplit encore aujourd'hui auprès de nous.

Communication inspirée, l'Écriture est aussi pour nous un *témoignage*. Expression de la foi qui régnait à l'époque de sa composition, l'Écriture atteste, en effet, que l'enseignement de l'Église est fidèle au dépôt primitif et, parce qu'inspirée, elle est un témoignage *privilégié*.

Toutefois ce témoignage a été rendu par des hommes qui vécurent au début de l'ère chrétienne. Si le contenu doctrinal est toujours actuel, la présentation de cette doctrine, le style, le genre littéraire étaient adaptés *aux contemporains des auteurs* et nous ne pouvons, sans études préalables, en saisir toujours la vraie portée.

2. On voit donc *la place* qui revient à l'Histoire Sainte *dans l'enseignement de la religion*. Elle sera invoquée pour confirmer l'exposé doctrinal, tout comme — réserve faite pour l'inspiration de l'Écriture, — seront donnés en témoignage de cette même doctrine les dix-neuf siècles de l'histoire de l'Église. Et de même que, vu son importance, l'histoire de l'Église est enseignée comme une *branche spéciale*, ainsi en sera-t-il aussi de l'Histoire Sainte, à cause de sa valeur capitale. Elle est en effet l'*histoire de la Révélation de Dieu aux hommes*, partielle et progressive dans l'Ancien Testament, intégrale dans le Christ. C'est l'histoire émouvante de cette Révélation que nous retrouvons dans l'Écriture et que nous appelons l'Histoire Sainte.

3. Ces remarques nous permettent de dire *ce que devrait être un bon manuel.* Puisque l'Écriture se présente sous une forme (style, genre littéraire...) étrangère à nos mentalités modernes, occidentales surtout, on ne pourra se contenter d'en offrir aux élèves une traduction plus ou moins complète; il faudra leur assurer une compréhension saine de chaque partie et de l'ensemble, chose impossible si l'on se borne à un choix d'extraits. Ensuite, puisque l'Écriture nous raconte l'*histoire de la Révélation*, il serait malheureux de perdre de vue son sens profond pour se confiner dans l'étude d'épisodes plus ou moins nombreux. A cette seconde exigence, il est vrai, il sera impossible de faire droit dans l'enseignement élémentaire. A ce stade on n'enseignera pas *ex professo* l'Histoire Sainte. Si pour l'explication du catéchisme on désire se servir de l'Écriture, on le fera avec discrétion, en respectant le contexte et la signification authentique des récits.

4. Nous ne pouvons donc nous empêcher de regretter les déficits de la *méthode usuelle.* En ce qui concerne le *contenu*, on donne, en effet, presque exclusivement des leçons de morale; l'histoire de notre salut, l'idée de la rédemption, les vérités de notre foi qui s'y présentent dans leur genèse n'y sont guère développées. Quant à la *forme*, on s'en tient trop, et par principe, à la langue et au contenu littéraire de l'Écriture sans tenir compte des genres littéraires... d'après lesquels doivent être interprétés ces récits. Heureusement, une *tendance nouvelle* — de beaucoup préférable en dehors de l'enseignement élémentaire — va à replacer les faits et les leçons de l'Histoire Sainte dans leur contexte historique : politique, social, religieux.

5. Dans la bibliographie, nous examinerons d'abord les livres qui suivent la *méthode usuelle* dans l'enseignement *primaire* ou *secondaire*, puis les ouvrages inspirés par la *tendance nouvelle.*

## I. MÉTHODE USUELLE

### *1. Enseignement primaire.*

Dans l'enseignement primaire, le type le plus représentatif de la méthode usuelle est Ecker. Les récits sont plus ou moins

nombreux; parfois ils sont choisis et disposés de façon à constituer un ensemble, *excellent résumé* de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est le cas des livres de Stroy, des ouvrages de Buil *(Mijn eerste Bijbelsche Geschiedenis; Kleine Bijbelsche Geschiedenis)* et du manuel *Het Woord Gods* des Frères de la Charité, vrai modèle du genre. Dans ces « vues d'ensemble » de l'Ancien et du Nouveau Testament, une attention spéciale doit être accordée au livre de Businger et aux *Bijbelverhalen* des Frères de la Charité. Ces ouvrages ont le mérite de souligner les *rapports* entre l'Ancien et le Nouveau Testament en montrant comment le premier annonce et préfigure le second.

Préoccupés souvent du progrès *moral* des élèves, les auteurs insinuent un conseil, suggèrent une application après les récits; ainsi font, par exemple, Stroy, Christiaens, Buil. Plusieurs ajoutent à ces leçons édifiantes des questions de *catéchisme* (Van Dorpe, Mercelis, Mertens). Au reste, on sent, chez beaucoup, la préoccupation d'unifier l'enseignement religieux et, pour ce faire, d'indiquer les *rapports entre le catéchisme et l'Histoire Sainte*. Ces correspondances sont signalées en *notes* (Van Reusel) ou en *tableaux synoptiques* (Businger; *Bijbelsche Geschiedenis* par quelques professeurs de Bruxelles), ou dans des *opuscules* de plus ou moins de valeur (D'Haese. — Voir aussi : *Aanvullende begrippen in verband met de Catechismus en de Gewijde Geschiedenis*). Dans quelques rares livres, peu intéressants à d'autres points de vue, on trouve aussi des remarques *liturgiques* (Van Dorpe, 6e partie).

Au point de vue *pédagogique*, l'*illustration* a une grande importance. Elle doit être belle et suggestive. A ce sujet, Ecker, Businger, Stroy ont fait un effort louable; mais le rôle de l'image est plus grand et plus efficace encore dans *Onze Bijbelplaatjes* de Van Witzenburg, dans *Het Woord Gods* des Frères de la Charité, dans *Onze Verlosser beloofd...* des Frères Maristes. Les planches scolaires de Wessels devraient se trouver dans toutes les écoles. Signalons aussi les planches à figures mobiles de Gahéry, qui sont le fruit d'une initiative que l'expérience a couronnée de succès.

Certains ouvrages se signalent par d'*autres mérites pédagogiques*. Ils cherchent à faciliter le travail de la *mémoire* en résumant le récit en un texte (Ecker, Businger), en donnant quelques phrases brèves, faciles à retenir *(Veertig lessen van de Gewijde Geschiedenis)*, en procédant par questions et réponses (Sterenberg) ou en offrant un résumé des manuels connus (*Korte verhandeling van het Oude en Nieuwe Testament)*. Plusieurs de ces livres sont destinés aux professeurs.

Qu'il nous soit permis, après cette revue rapide, d'insister sur les ouvrages de Kloostermans. L'Ancien Testament est traité sans doute suivant la méthode ancienne, mais la présentation du Nouveau Testament est remarquable et fait de cette série la meilleure préparation à la méthode nouvelle.

## BIBLIOGRAPHIE

*Bijbelsche Geschiedenis*, Oud en Nieuw Testament, voor den derden en den vierden graad der L. S., door eenige Leeraars, 4de uitg., Bruxelles, Procure, 1924, 21 × 14 cm., 222 p.

Livre ordinaire. Donne l'histoire sans interprétation. Style correct. Petites vignettes. Appendice pratique sur la façon d'illustrer le catéchisme par la Bible.

*Bijbelverhalen*, getrokken uit het O. en N. Test., voor de hoogere klassen der L. S., door de Broeders van Liefde, 14 uitg., Manage, Procure, 1927, 21 × 13 cm., 340 p. Prix : 10 frs.

Le texte du manuel suit de très près celui de l'Écriture. Illustration et impression excellentes. Pour le reste, semblable à Ecker. A la fin de l'Ancien Testament on trouve un tableau des prophéties de l'Ancien Testament qui concernent le Messie. Excellent style.

Brijs, K. *Leesboek van Heilige Geschiedenis*, voor den laagsten graad, 6de uitg., Courtrai, Groeninghe-Dr., 1931, 17 × 12 cm., 79 p.

Brijs, K. *Leesboek van Heilige Geschiedenis*, middelbare graad, 6de uitg., Courtrai, Groeninghe-Dr., 1928, 21 × 14 cm., 142 p.

Brijs, K. *Heilige Geschiedenis*, 3de graad, 2de uitg., Courtrai, Groeninghe-Dr., 1925, 21 × 14 cm., 199 p.

Les deux premiers livres veulent être des livres de lecture. Récits brefs et clairs. Mais ces livres ne donnent pas une idée d'ensemble et sont mal écrits, mal imprimés.

BUIL, J.-A. en BERGMANS, J. *Mijn eerste Bijbelsche Geschiedenis*, voor de lagere klassen der katholieke Volksschool, met medewerking van F. X. W. Bult, 6de dr., Utrecht, St. Gregoriushuis, 1933, 20 × 14 cm., 84 p. Prix : 0,50 fl.

Le choix des récits donne une idée de l'ensemble de l'Écriture. Après chaque leçon, une leçon morale. Modèle du genre. Bonne édition. Langue enfantine. Illustration traditionnelle. Mêmes qualités dans les deux ouvrages suivants, plus développés.

ID. *Kleine Bijbelsche Geschiedenis*, voor de middelklassen der kathol. Volksschool, met medew. van F. X. W. Bult, 10de en 11de dr. Utrecht, St. Gregoriushuis, 1924, 20 × 14 cm., 120 p. Prix : 0,85 fl.

ID. *Beknopt overzicht der Bijbeleche Geschiedenis*, voor de hoogste klassen van de kathol. Volksschool en voor het huisgezin, met medew. van F. X. W. Bult, 8ste dr., Utrecht, St. Gregoriushuis, 1935, 2 parties, 20 × 14 cm., 140 et 192 p. Prix : 1 fl. chaque partie.

BUSINGER, R. (vert. door A. H. Potberg), *Bijbelsche Geschiedenis*, 17de verb. uitg. herz. door J. P. H. Van den Broeck, Wassenaar, Dieben, 1931, 20 × 13 cm., 344 p. Prix : 1,50 fl.

Destiné aux classes supérieures de l'Enseignement Primaire. Très semblable à Ecker. La 17e édition est améliorée. Les préfigurations et les prophéties de l'Ancien Testament concernant le Christ et l'Église sont bien présentées. Certaines paraboles du Nouveau Testament sont suivies d'une explication. Dans chaque leçon on renvoie aux questions du Grand Catéchisme. A la fin du livre, tableau synoptique des concordances entre le Catéchisme et la Bible. Illustrations suggestives et soignées. Édition soignée.

CHRISTIAENS, A. *Het schoonste boek*. Bijbel voor de laagste- middel- en hoogste klassen, met teekeningen van J. de Greetere, Bruxelles, Willems, 1923-28, 3 parties, 20 × 14 cm., 62, 168 et 247 p.

Schèmes de leçons classiques. La forme et le contenu des deux premiers opuscules sont peu adaptés à la mentalité enfantine. Aucune interprétation du texte. Illustrations peu agréables et identiques dans les trois volumes. Langue défectueuse.

DE NOIRLIEU, M., Pr. *Bijbel voor de jeugd*, of korte geschiedenis van het O. en N. Test. aan de jeugd verhaald; met 16 pltn. opgeluisterd enz., Liége, Dessain, 18 × 11 cm., 224 p.

Livre ordinaire. Bon récit mais aucune interprétation. A la fin des chapitres, questionnaires et application. Édition peu soignée.

D'HAESE, D. *Bijbelsche Geschiedenis*, Steenbrugge, Witterijck, 1933-34, 3 parties, 20 × 13 cm., 62, 118 et 288 p.

Pour les diverses classes de l'enseignement primaire. Récits sans explication mais suivis d'une leçon. Les opuscules suivants constituent une nouveauté.

D'Haese, D. *Oefeningen op de lessen uit de Bijbelsche Geschiedenis*, Steenbrugge, Witterijck. 1913-20, 2 parties, 20 × 13 cm., 16 et 47 p.

D'Haese, D. *Verband tusschen de Bijbelsche Geschiedenis, en den Catechismus in vragen bewerkt*, Steenbrugge, Witterijck, 1921-1923, 3 parties, 20 × 13 cm., 13, 24 et 42 p.

Ecker, J. *Katholieke Schoolbijbel voor onze kinderen*, Bruges, Beyaert, 1932, 20 × 12 cm., 61 p. Prix : 3 frs.

Pour les classes inférieures de l'Enseignement Primaire. Récits bien choisis. Le texte suit celui de l'Écriture. Édition soignée. Illustration instructive. Pour la critique de fond, cfr. *Introduction*.

Ecker, J. *Katholieke Schoolbijbel voor onze jeugd*, Bruges, Beyaert, 1933, 20 × 12 cm., 148 p. Prix : 7,25 frs.

Destiné aux classes moyennes de l'Enseignement Primaire. Récits (plus développés) de faits plus nombreux. Pour le reste, mêmes remarques que pour le précédent.

Ecker, J. *Katholieke Schoolbijbel*, Bruges, Beyaert, 1934, 20 × 12 cm. Prix : 9,50 frs.

Pour les classes supérieures de l'Enseignement Primaire et inférieures de l'Enseignement Moyen. Édition encore plus développée en étendue que la précédente. La signification profonde des récits n'y est pas non plus donnée. Sinon, mêmes qualités que les précédents.

*Gewijde Geschiedenis*, Oud en Nieuw Testament, voor den lageren en middelbaren graad der L. S,, door eenige Leeraars, 2de dr., Bruxelles, Procure, 1929, 21 × 14 cm., 95 p.

Pas très heureux. On a réuni dans le même opuscule les leçons pour les 2e, 3e et 4e années primaires. D'où, le livre est trop sérieux pour la 2e, trop élémentaire pour les autres. Bon style. Petites vignettes.

*Kleine Bijbelsche Geschiedenis voor R. K. Scholen*, IIde dr., Tilburg, R. K. Jongenswezeshuis, 1926, 2 parties, 20 × 13 cm., 106, 110 p. Prix : 0,50 fl. la partie.

Très réussi dans son genre. Matière traitée d'une façon quasi complète. Langue simple. Édition soignée.

*Kleine Gewijde Geschiedenis*, door de Broeders van Liefde, Manage, Procure, École professionnelle, 1928, 21 × 13 cm., 52 p. Prix : 1,75 frs.

Destiné aux classes inférieures de l'Enseignement Primaire. Très bon petit livre comparable à un opuscule de Kloostermans. Le récit de l'Ancien Testament ne va que jusqu'à Joseph. Le Nouveau donne à l'enfant une très bonne idée du Christ. Édition soignée; langue adaptée. Une gravure par récit.

Kloostermans, B.-C. *Leergang der Bijbelsche Geschiedenis voor het L. O.*, met ill. van Rob. Graafland, Bois-le-Duc, Malmberg, 21 × 14 cm :

ID. *Ons Voorbeeld* (2de leerj.), 3 parties, 23ste dr., 1933. Prix : 15 frs.

Charmante vie de Jésus pour enfants. 1. Histoire d'Adam et d'Eve, promesse du Rédempteur, vie cachée de Jésus proposée en exemple. 2. Jésus le grand Bienfaiteur, le Thaumaturge, le Prédicateur aime les enfants et leur apprend à prier. 3. Mort et Résurrection de Jésus; les enfants doivent apprendre à aimer Celui qui les a tant aimés. Livres parfaits à tous points de vue. Livres de lecture, mais qui peuvent servir de manuels.

ID. *Dat zal ik eens mooi vertellen*, Bijbelsch Platenboekje, 3de dr., 1933. Prix : 4,50 frs.

Complète le livre précédent. Les mêmes images, mais sans texte, doivent aider les enfants à reconstituer le récit.

ID. *Jezus van Nazareth*, (3de leerj.), 3 part., 3de dr., 1932. Prix : 15 frs.

La vie de Jésus plus développée que dans *Ons Voorbeeld*.

ID. *Het Oude Verbond*, Bijbelverhalen, (3de leerj.), 2 part., 19de dr., 1933. Prix : 11 frs.

Principaux récits de l'Ancien Testament finement racontés, suivis d'une conclusion morale bien appropriée. L'ensemble des récits ne forme pas encore un tout.

ID. *De Zaligmaker* (4de leerj.), 2 part., 18de dr., 1932. Prix : 12 frs.

Récit de la vie de Jésus plus ample que dans *Jezus van Nazareth*. Les faits déjà racontés ailleurs sont présentés ici de façon à éviter une répétition fastidieuse.

ID. *Gods Volk*, (5de en 6de leerj.), 3 part., 20ste dr., 1931. Prix : 19,50 frs

Histoire cohérente, « organique », de l'Ancien Testament; on y montre la préparation du Nouveau et le Messie préfiguré.

ID. *De Verlosser*, (5de en 6de leerj.), 3 parties, 16de dr., 1933. Prix : 19,50 frs.

L'auteur a atteint ici la perfection. Ces livres répondent à la question : « Pourquoi l'Incarnation ? » La vie de Jésus, Messie, Modèle, Bienfaiteur, y prend sa pleine signification Le texte est emprunté autant que possible à l'Écriture. Chaque récit est placé dans son cadre. Excellente préparation à la lecture de l'Évangile.

ID. *De Apostelen*, (7de leerj.), 9de dr., 1932, 146 p. Prix : 9,50 frs.

Très réussi. On a intercalé dans les Actes des Apôtres, de manière à former un tout, celles des Épîtres de saint Paul qui sont lues à la messe pendant l'année liturgique. Style, illustrations impeccables.

MERCELIS, L. *Heilige Schriftuur*, voor den middelgraad, 7de uitg., Lierre, Van In, 1931, 18 × 13 cm., 109 p.

Extraits de *Mijn Heilige Schriftuur* et de *Heilige Schriftuur*.

ID. *Mijn Heilige Schriftuur*, 14de uitg., Lierre, Van In, 1934, 20×14 cm., 231 p.

Pour les classes supérieures de l'Enseignement Primaire. Plan : bref récit, leçon morale, en note les questions de catéchisme. Remarquer un tableau schématique pour chaque période. Style archaïque.

ID. *Heilige Schriftuur*, voor Huis en School, Lierre, Van In, 20×14 cm., 119, 123 p.

Destiné à servir de livre de lecture. Pas très réussi.

MERTENS, E. en W. MINNAERS. *Gewijde Geschiedenis van het O. en het N. Test.*, Lierre, Van In, 1926-1932, 3 parties, 20×14 cm. I. Voor den 2de graad der L. S., 110 p. — II. Voor den 3de en 4de graad der L. S., 159 et 160 p. — III. Voor voortgezet onderwijs, 211 et 268 p. Prix : 15 frs.

Plan des 3 livres : Récit, leçon morale et question de catéchisme. La 3e partie contient de nombreuses notes au bas des pages.

*Onze Verlosser beloofd, afgebeeld en voorgesteld*, nagezien door M. Daisomont, uitg. door de Broeders Maristen, Pittem, 1934-35, 2 parties, 21×14 cm., 59 et 127 p. I. Voor den lageren graad. II. Voor den middelen graad. Prix : 2,75 et 5,50 frs.

Excellente présentation. Contenu classique. Adaptation parfaite .

SOETERBOEK, A. *Kleine Bijbelsche Geschiedenis*, ten gebruike der leerlingen van het tweede studiejaar (L. O.), Steenbrugge, Witterijck, 1934, 19×13 cm., 78 p.

Ne prétend pas être complet. C'est une première introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament. Langue simple et enfantine. Illustration traditionnelle. Bon livre.

STROY, H. H. *Bijbelsche Gesehiedenis voor school, patronaat en huisgezin*, Bois-le-Duc, Mosmans, 1923-24, 2 parties, 21×14 cm., 173 et 275 p. Prix : 2 fls.

Modèle du genre. Récits agréablement racontés. Applications pratiques. Matière assez complète. Langue simple. Édition soignée. Gravures ordinaires mais appropriées.

*Toen Jezus op aarde leefde*, voir infra : *Van het volk enz.*

VANDORPE, A. (Br. Philibert, M.). *Gewijde Geschiedenis*, Oostakker, Boekh. O. L. Vr. van Lourdes, 1911-26, 6 parties, 21×14 cm., 39, 96, 118, 200, 224, 262 p.

Respectivement pour les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e primaires et pour l'enseignement continué Dans les deux premiers volumes, style pas assez enfantin. A partir du 3e, l'Ancien adopte comme plan : récit, application, question de catéchisme. Dans le 5e, notes explicatives; dans le 6e quelques notes liturgiques. — Récits trop schématiques, peu intéressants.

*Van het volk dat Jezus verwachtte*, door de Broeders van Liefde, Manage, Dr. v. de Ber. Sch., 1927-27, 2 parties, 24 × 14 cm., 78 et 104 p. Prix : 6,25 frs.

*Toen Jezus op aarde leefde*, door de Broeders van Liefde, Manage, Dr, v. de Ber. Sch., 1926-27, 2 parties, 24 × 14 cm., 80 et 120 p. Prix : 5,75 frs.

Pour les 2e et 3e primaires. Opuscules très réussis. Le 1er raconte en une belle langue enfantine les principales histoires de l'Ancien Testament; le 2d, celles du Nouveau Testament. Édition soignée; néerlandais impeccable.

VAN REUSEL, J., Pr. *Mijn eerste boek*, geïll. door Jan Brusselmans, N. V. Standaardboekhandel, 1933, 20 × 16 cm., 48 p. Prix : 3,50 frs.

Destiné aux classes inférieures de l'Enseignement Primaire. Livre magnifique, illustrations excellentes, langue enfantine et soignée.

VAN REUSEL, J., Pr. *Gewijde Geschiedenis in verband met den Catechismus of de Zedeleer gesteund op den godsdienst*, Lierre, Van In, 1931, 18 × 12 cm., 120 et 136 p. Prix : 9,25 frs.

Pour les classes supérieures de l'Enseignement Primaire. Histoire assez complète, agréablement racontée. Des notes judicieuses renvoient au catéchisme. Langue un peu archaïque.

VAN REUSEL, J., Pr. *De schoonste verhalen der Gewijde Geschiedenis*, enz. 123 p.

Pour le 2d degré. Même application que pour le précédent.

VAN WITZENBURG, A. H. en J. J. HUISKENS. *Onze Bijbelplaatjes*, met medewerking van J. A. J. Van Rooy, La Haye, Van Goor, Zn., U. Mij, 1931-33, 3 parties, 21 × 15 cm., 24, 75 et 100 p.

Pour les 1re, 2e et 3e primaires. 1. Uniquement des gravures à expliquer et à faire interpréter. 2. Les gravures sont accompagnées d'un texte explicatif assez court. 3. Les textes forment déjà une courte Histoire Sainte. — Manière de rénover la méthode usuelle, en partant d'images nombreuses, coloriées, originales, si non très artistiques. Langue enfantine. Mais le sens profond de l'histoire n'est pas donné.

*Veertig lessen van de Gewijde Geschiedenis*, naar de platen van Herder, door E. A. R. B., Lierre, Van In, 1910, 20 × 13 cm., 75 p.

Pour les classes inférieures de l'Enseignement Primaire. Chaque leçon est une analyse d'une gravure de Herder; suit le récit biblique en phrases courtes pour que l'élève puisse l'apprendre par cœur. Pour l'Ancien Testament, le récit contient plus de choses que la gravure n'en représente.

*Woord Gods*, Het Geschiedenis van het O. en N. Test., voor de 5de en 6de leerjaren der L. S., door de Broeders van Liefde, Manage, Procure, 1933, 24 × 16 cm., 267 p. Prix : 9 frs.

Livre parfait en son genre. Cette histoire des événements (toujours sans interprétation, hélas) sort de l'ordinaire et donne un excellent aperçu de l'ensemble. Illustration riche et variée, langue correcte.

### 2. *Enseignement secondaire.*

A côté de la Bible Ecker déjà signalée, quelques manuels nous offrent une *vue d'ensemble* sur l'Histoire Sainte. Celui de Muré est si attrayant qu'il peut servir de livre de lecture. Ceux de Kloostermans sont enrichis de précieuses introductions; le récit, emprunté à la Sainte Écriture, tient compte du cadre géographique (par exemple, pour la vie publique de Jésus).

KLOOSTERMANS, B. C. *Geschiedenis van het Oude Testament*, voor school en huisgezin, onder medewe king van D. O. W. H. Sloet, met 44 ill. en kaartjes van Palestina, 6de dr., Bois-le-Duc, Malmberg, 1934, 21×15 cm. 324 p. Prix : 19 frs.

Livre semblable à ceux d'Ecker, mais plus soigné dans son contenu et plus frais dans sa présentation.

ID. *Geschiedenis van het Nieuwe Testament*, voor school en huisgezin, met medew. van D. A. W. H. Sloet, met ill. van G. Doré en R. Graafland, en I kaartje, 4de dr., Bois-le-Duc, Malmberg, 1932, 21 × 15 cm., 260 p. Prix : 19 frs.

Excellente introduction pour situer le récit. La vie publique est traitée suivant l'ordre géographique (voyages du Christ). Le texte est emprunté à l'Écriture; des notes expliquent les passages difficiles. Belle illustration.

ID. *Geschiedenis van de Apostelen*, id., Bois-le-Duc, Malmberg, 1926, 21 × 15 cm., 247 p. Prix : 17,50 frs.

Excellente introduction pour situer le récit. En suivant autant que possible le texte des *Actes*, l'auteur parle de l'Église à Jérusalem et en Palestine, et des missions de saint Paul; les extraits des lettres de saint Paul qui figurent dans la liturgie sont cités. Dans une 3e section : ce que l'on connaît de la vie de tous les apôtres. A la fin du volume, description de l'*Apocalypse* par D. A. H. W. Sloet. Magnifique édition; bonne illustration.

MURÉ, J. C. H., Pr. *Handboek der Bijbelsche Geschiedenis van het O. en N. Test.* 18de dr., herz. door J. Kroon, s. I., Wassenaer, Dieben, 1927-30, 2 parties, 21 × 15 cm., 362 et 340 p. Prix : 2,25 fls.

Livre complet, très attrayant, édifiant. Belle édition. Souvent à la fin du chapitre, explication ou leçon morale. Les illustrations ornent mais n'instruisent pas assez. Après chaque partie, de très bons index. A recommander.

RUTTEN, F., GROENEN, P., VERHOEVEN, Th. *Bijbelsch Leesboek*, met ill. van Huib. Luns, Hilversum, Brand, 1926-27, 2 parties, 27 × 20 cm., 156 et 149 p. Prix : 5,75 fls.

Récit vivant et illustré de la Bible. Belle publication, mais conçue selon l'ancien type.

## II. MÉTHODE NOUVELLE

Les manuels construits d'après la méthode ancienne nous présentent une suite de récits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Parfois, ces narrations sont combinées de manière à constituer un résumé de l'Histoire Sainte. Mais l'*ambiance historique* des faits échappe au lecteur. C'est le mérite de quelques livres récents d'avoir comblé ces lacunes et d'avoir révélé le sérieux de la Bible. Eyckeler a remarquablement dessiné le cadre de l'histoire d'Israël. Les Sœurs de Vorselaer, en une suite de 30 leçons, offrent une synthèse de l'Ancien Testament dont l'idée messianique assure l'unité. Van den Hengel pour l'Ancien Testament, De Jong et Van Rossum pour le Nouveau Testament ont composé des ouvrages représentatifs de la méthode nouvelle et dignes des plus grands éloges.

De Jong, W. R. en A. W. Rossum. *Geschiedenis der Openbaring van het N. T.*, 2de dr., Hilversum, Brand, 1932, 19×13 cm., 335 p. Prix : 36,25 frs.

Destiné aux écoles moyennes. Complète la *Geschiedenis der Openbaring van het O. T.* de W. van den Hengel. Fait pénétrer intimement dans la connaissance du Nouveau Testament. Bonne introduction sur les rapports entre l'Ancien et le Nouveau Testament, sur l'inspiration, le pouvoir de la Sainte Église, les évangiles apocryphes. Puis un chapitre sur les Juifs à l'époque du Christ; *id.* sur les païens. Ensuite introduction immédiate aux Évangiles : question synoptique, johannique, authenticité et transmission des Évangiles. Enfin, vient la vie de Jésus parfaitement replacée dans son cadre. Ouvrage brillant et très bien présenté.

Eyckeler, J. et Wevers, I., Montf. *Uit de Geschiedenis van het Oude Israël, naar de gegevens der H. Schrift, der Aardrijkskunde, der Archaeologie en der profane geschiedenis*, Haarlem, dr. de Spaarnestad, 1935, 2 parties, 23×15 cm., 160, 160 p. Prix : 1,25 fl. la partie.

Ce livre a le grand mérite de respecter dans le récit la *couleur locale*. Il fait pénétrer dans l'intimité de l'histoire des Juifs, et s'efforce de suivre l'*enchaînement intime* des faits et d'en découvrir les mobiles humains. Le 1er chap., *Histoire des Premiers temps*, est un modèle. Il est regrettable que, dans les autres récits, les auteurs se soient attachés à reproduire l'ambiance politique, bien plus que l'atmosphère religieuse. La langue est belle et limpide. L'illustration de P. Gierrits donne une idée fidèle et exacte des conditions du temps jadis.

*Messiasgedachte doorheen het Oude Testament, De*, door de Zusters der Christ. Sch. (Vorselaer), Averbode, 1933, 25 × 17 cm., 142 p. Prix : 10 frs.

Pour les professeurs des enfants de 12 à 14 ans. Suppose connus les faits principaux de l'Ancien Testament. En fait une exacte synthèse en montrant dans les événements la croissance de la future figure messianique. Livre indispensable.

Van den Hengel, W., Pr. *Geschiedenis der Openbaring van het Oud Testament*, 4de dr., Hilversum, Brand, 1927, 19 × 13 cm., 213 p. Prix : 18,15 frs.

Destiné à servir de manuel aux élèves des séminaires, gymnases, etc Suppose connus les principaux faits; il les *raisonne;* il étudie d'une façon approfondie les problèmes que soulève l'Écriture et *répond ainsi aux objections* des rationalistes à propos de la création, du déluge, d'un syncrétisme religieux chez les Juifs, etc. Nombre de difficultés modernes sont résolues dans ce livre qui peut faire office d'une apologie de notre religion. Requiert souvent les explications du professeur. Style limpide. Beaucoup de fautes typographiques. Dans l'ensemble, excellent ouvrage.

P. Wiegers, s. i.

# ACTES DU SAINT-SIÈGE

## S. CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE

**Condamnation de livres de J. F. Ponce et G. L. Arzubide** (Décrets des 22 avril-15 mai et 6-15 mai 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 205-206).

Ont été déclarés condamnés *ipso iure* en vertu du canon 1399 et inscrits à l'index des ouvrages prohibés :

José Franco Ponce, Los misterios de las mesas parlantes y del soligrafón;

Germán List Arzubide, Practica de educación irreligiosa.

**Condamnation de deux livres de G. S. Huber** (Décret du 10-17 juin 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 234).

Ont été condamnés et inscrits à l'index des ouvrages prohibés les deux livres suivants du prêtre Georges Sébastien Huber (1) :

*Vom Christentum zum Reiche Gottes*, Regensburg, 1934;

*Weisheit des Kreuzes*, Regensburg, 1935.

**Condamnation du périodique « La Terre Nouvelle »** (Décret du 8-23 juillet 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 208).

Par ce décret, le Saint-Office a fait insérer à l'Index des livres prohibés le périodique : *Terre nouvelle*, organe des Chrétiens révolutionnaires.

Le décret ajoute à cette condamnation un avis par lequel le Saint-Office met en garde les fidèles contre toute publication qui recommanderait la collaboration des catholiques avec les partisans du communisme, surtout sous prétexte de coopérer amicalement à des œuvres de charité.

(1) Ces deux ouvrages, encore qu'ils contiennent de bonnes pages, sont conçus comme un réquisitoire sévère, dont les reproches semblent tomber sur l'Église elle-même. « Le jugement est proche pour un Christianisme dur et mort » ainsi s'annonçait le premier de ces deux volumes. On conçoit le déplorable effet que doivent produire de telles pages, surtout écrites par un prêtre.

## S. CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE

**Instruction de la Sacrée Congrégation de la Propagande sur le soin des mères et des enfants en pays de missions** 11 février 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 208).

Les *Acta Apostolicae Sedis* reproduisent à l'endroit indiqué l'Instruction dont le commentaire a été donné en juin par le P. Creusen dans la *N. R. Th.*, p. 580 suiv.

## S. CONGRÉGATION DES RITES

**La messe privilégiée du suprême et éternel sacerdoce du Christ** (Décret du 11 mars 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 240).

Par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 11 mars 1936 et publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 30 juin suivant, Sa Sainteté Pie XI, voulant favoriser les prières pour la sanctification du clergé, à la demande du Supérieur Général de la Société du Divin Sauveur, a bien voulu accorder pour la nouvelle Messe votive du Suprême et Éternel Sacerdoce du Christ certains privilèges assez semblables à ceux accordés jadis par Léon XIII à la messe votive du Sacré-Cœur le premier vendredi du mois. D'après ce nouvel indult, donc, dans toutes les églises et oratoires, même semi-publics, où, avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu, on fera le matin du premier jeudi de chaque mois des exercices de piété pour la sanctification du clergé, on pourra ajouter à ces exercices une messe votive du Suprême et Éternel Sacerdoce de Notre-Seigneur; et, si l'évêque le juge opportun, il pourra substituer au premier jeudi le premier samedi du mois.

Toutefois, certains jours sont exceptés : ce sont d'abord, comme pour la messe du Sacré-Cœur, toutes les fêtes, vigiles et octaves de Notre-Seigneur, la Commémoraison des défunts, les 2, 3 et 4 janvier, les doubles de 1re et aussi de 2e classe, (ces derniers n'étant pas exceptés pour la messe du Sacré-Cœur). En outre, cette messe votive ne pourra pas se dire chaque fois qu'il y a obligation de célébrer la messe conventuelle, ou lorsque d'après les rubriques ou les décrets on est tenu à la célébration d'une messe déterminée, par exemple pour la bénédiction nuptiale ou pendant la prière des XL Heures. Le décret excepte également le cas où il y aurait obligation de célébrer la messe paroissiale. Cette exception peut paraître assez

singulière, puisque dans le nouveau droit liturgique, il n'y a plus aucun texte qui prescrive, comme anciennement, la conformité de la messe paroissiale avec l'office du jour, et même le 7e vol. de la Collection authentique des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, en reproduisant des décrets antérieurs qui primitivement avaient cette prescription, supprime toujours cette clause. Bien plus, le décret du 16 juin 1922 ad 8, tel qu'il est donné dans ce volume sous le nº 4372, permet explicitement de célébrer comme messe paroissiale la messe d'une solennité transférée au dimanche, et le décret du 17 novembre 1922 (nº 4379) permet la même chose pour la messe votive de la Propagation de la foi. Pratiquement d'ailleurs la chose n'a pas grande importance, puisque les jours où il y aurait obligation de célébrer la messe *pro populo*, la messe votive serait déjà prohibée à cause du rite de la fête.

Cette messe votive ne doit pas être solennelle ni chantée. Quant à son rite, comme elle ne jouit pas de tous les privilèges de la messe votive solennelle *pro re gravi et publica Ecclesiae causa*, ni de la messe votive du Sacré-Cœur, il ne semble pas qu'on puisse lui appliquer le rite de cette messe; il faut plutôt suivre les normes données par le décret 4379 du 17 nov. 1922 pour la messe votive de la propagation de la Foi, qui jouit à peu près des mêmes privilèges : elle se célébrera donc avec *Gloria* et *Credo*, on y fera toutes les commémoraisons et on ajoutera toutes les oraisons qui conviennent au rite double majeur ou mineur; on ajoutera l'*Imperata*, à moins que celle-ci ne tombe pour d'autres motifs, mais non les oraisons du temps à dire dans les messes de rite semidouble ou simple.

Dans le cas où cette messe votive serait liturgiquement empêchée par une fête, vigile ou octave de Notre-Seigneur, on la remplacerait par la dite messe de la fête, vigile ou octave, et les 2, 3 ou 4 janvier par la messe *Puer natus est* assignée à l'octave de la Noël. Dans l'occurrence d'un double de 1re ou de 2e classe, on pourra, en appliquant la règle donnée par le décret 4379 pour la messe de la Propagation de la Foi, ajouter à la messe du jour sous la première conclusion l'oraison de la messe votive, puis sous la deuxième conclusion on fera les autres commémoraisons, s'il y en a. Dans ce cas, à moins que la messe du jour ait une préface propre, on dira la préface de la croix, propre à la messe votive, et comme dernier évangile également l'évangile de la messe votive, si toutefois on ne doit pas lire l'évangile d'une férie ou d'une vigile. J. PAUWELS, S. I.

## S. PÉNITENCERIE

**Absolution de prêtres mariés civilement** (Décret du 18 avril 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 242).

L'Église latine a toujours maintenu avec le plus grand soin l'observation de la loi du célibat ecclésiastique (1). Le c. 2388, § 1 frappe d'excommunication *latae sententiae*, réservée au Saint-Siège, le clerc des ordres majeurs qui ose contracter un mariage civil. Cette peine vient d'être aggravée par un décret de la Sacrée Pénitencerie qui fixe la seule manière dont un prêtre pourra dorénavant en être absous. Le décret suppose le cas où des raisons très graves, par exemple les exigences de la loi civile, empêchent la séparation des pseudo-conjoints, venus d'ailleurs à résispiscence et fermement décidés à garder la chasteté parfaite.

Ces cas devront dorénavant être soumis *tous* à la Sacrée Pénitencerie qui jugera s'il y a lieu d'accorder l'absolution de la censure et d'admettre à nouveau le prêtre à la réception des sacrements, mais uniquement à la manière des laïques (more laicorum).

Si, en danger de mort, cette absolution a été donnée en vertu de la faculté générale concédée par le c. 2252, le recours à la Pénitencerie sera nécessaire, si le malade entre en convalescence, comme pour les censures très spécialement réservées.

Quelques remarques nous aideront à préciser la portée de ce décret :

1° Il n'envisage que le cas où un mariage civil a été contracté et ne s'occupe pas du concubinage pur et simple.

2° Alors que le c. 2388, § 1 frappe tout clerc des ordres majeurs qui contracte un mariage civil, le décret nouveau n'édicte une réserve spéciale que lorsqu'il s'agit de *prêtres*. On sait d'ailleurs que le Code au c. 1043, traitant de la dispense des empêchements en cas de mariage *in extremis*, refuse aux *seuls* prêtres la dispense de l'empêchement d'ordre.

3° Le c. 2388, § 1 est porté contre les deux complices du mariage civil; le décret ne vise que le prêtre.

4° Jusqu'ici l'excommunication prévue par le c. 2388, § 1 était réservée *simplement* (simpliciter) au Saint-Siège. Dorénavant, elle

(1) Cfr Enc. *Ad catholici sacerdotii fastigium* du 20 déc. 1935, *N. R. Th.*, 1936, p. 186-190.

l'est, pratiquement de *manière très spéciale* (specialissime), puisque seule la Sacrée Pénitencerie pourra en absoudre. Le décret restreint donc la faculté générale concédée aux Ordinaires par le c. 2237, § 2 ou les pouvoirs des confesseurs privilégiés.

5° Le décret nouveau supprime-t-il la faculté générale du c. 2254 d'absoudre *in casibus urgentioribus*, à condition de recourir par après à l'autorité compétente ? Dans la pratique, il nous semble que les conditions requises pour l'application du cas urgent seront bien difficilement réalisées lorsqu'il s'agit d'absoudre un prêtre marié civilement; en théorie, toutefois, il n'est pas manifeste que le décret récent veuille déroger au c. 2254. Si l'on admet cette opinion, nous ne croyons pas cependant que l'on puisse jamais être excusé de l'obligation de recourir par après à la Sacrée Pénitencerie et nous assimilerions volontiers, d'après le § 3 du c. 2254, le cas de mariage civil à celui de l'absolution du complice.

Les doutes que nous venons de soulever montrent que l'on peut s'étonner de ce que la Pénitencerie n'ait fait, dans ce décret, aucune allusion au c. 2254.

6° Enfin, si le prêtre qui avait contracté mariage civil est déjà séparé et si tout danger de cohabitation est écarté, l'absolution de la censure est-elle encore exclusivement réservée à la Sacrée Pénitencerie ? Le texte du décret rend la chose douteuse, nous paraît-il, et dès lors ce cas ne tomberait pas sous le nouveau décret (c. 2246, § 2). É. BERGH, S. I.

*(Office des Indulgences).*

**Indulgences pour la « Journée des Missions ».** (Décret du 25 mars 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 308).

La célébration de la « Journée des Missions », l'avant-dernier dimanche d'octobre, a déjà été à deux reprises enrichie d'indulgences : indulgence plénière pour les fidèles qui communieront ce jour-là et prieront pour la conversion des payens (1); indulgence de sept ans pour ceux qui ne pouvant communier assisteront à l'une des fonctions sacrées de cette journée et prieront à la même intention (2).

(1) *S. Congr. des Rites*, 14 avril 1926, *A. A. S.*, XIX, 1927, p. 23, *N. R. Th.*, 1927, p. 308.

(2) *S. Pénitencerie*, 30 août 1934, *A. A. S.*, XXVI, 1934, p. 526, *N. R. Th.*, 1934, p. 849.

D'après le nouveau décret, même si la Journée des Missions n'est pas célébrée publiquement, on pourra en cet avant-dernier dimanche d'octobre gagner *une indulgence partielle de sept ans*, à condition de visiter une église ou un oratoire public et d'y prier pour la conversion des infidèles. Si l'on remplit les mêmes conditions et qu'en outre l'on s'est confessé et l'on a communié, on pourra gagner *une indulgence plénière*. É. B.

## COMMISSION PONTIFICALE D'INTERPRÉTATION

**1. Changement dans les dispositions de biens d'un religieux.**
(Réponse du 15 mai 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 210).

D. An requiratur venia S. Sedis ut professus, ad normam canonis 580, § 2 (1), cessionem vel dispositionem saltem de notabili bonorum parte in favorem religionis mutare possit.

R. Affirmative.

Le c. 569, §§ 1 et 2 impose au religieux avant la profession simple, ou même au cours de celle-ci, si le cas se présente, de céder l'administration de ses biens à qui il veut et de disposer une fois pour toutes de ses revenus.

Le c. 580, § 3 déclare que pendant la profession simple, temporaire ou perpétuelle, on ne peut modifier cette cession ou disposition que moyennant autorisation des Supérieurs légitimes de l'institut, exclusion faite toutefois d'un changement notable en faveur de cet institut « *dummodo mutatio, saltem de notabili bonorum parte, non fiat in favorem religionis* ».

La présente réponse de la Commission dit explicitement ce qu'on devait déjà normalement déduire de ce texte. Ce serait enfreindre la prescription du droit commun fixée par le c. 580, § 3 que de modifier de matière notable en faveur de l'institut les dispositions précédemment prises : seul, le Saint-Siège peut permettre cette infraction.

**2. Jours d'ordination aux ordres majeurs.**
(Réponse du 15 mai 1936. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, p. 210).

D. An sub verbis *festo de praecepto*, de quibus in canone 1006,

(1) Sic dans le texte officiel. Toutefois, c'est manifestement au § 3 du c. 580 que ce doute se rapporte.

§ 3, veniant etiam festa per Codicem in universa Ecclesia suppressa.
R. Negative,

D'après le droit ancien, les ordinations aux ordres majeurs devaient avoir lieu les samedis des Quatre-Temps, le samedi avant le dimanche de la Passion, ou le Samedi-Saint. Toutefois, le Saint-Siège accordait la faculté d'ordonner en dehors de ces jours « *extra tempora* », soit par dispense dans un cas particulier, soit par indult plus général concédé surtout aux Vicaires Apostoliques, soit par privilège dont jouissaient tous les réguliers (1).

L'expression *extra tempora* s'entendait de tous les dimanches et des fêtes de précepte déterminées dans le catalogue d'Urbain VIII, même si elles avaient été supprimées dans la suite; on ne pouvait faire rentrer sous ce terme les fêtes doubles de la liturgie (2).

Le Code au § 2 du c. 1006 a repris la règle générale de l'ordination un des six samedis que nous venons d'indiquer. Mais le § 3 du même canon constitue une disposition nouvelle dans le droit commun, et qui devait avoir comme effet de réduire le nombre des indults d'ordinations *extra tempora* (3). En voici le texte : « Gravi tamen causa interveniente, Episcopus potest eas (ordinationes) habere etiam quolibet die dominico aut festo de praecepto ».

La liste des fêtes de précepte pour l'Église universelle est clairement indiquée par le Code au c. 1247, § 1. La Sacrée Congrégation du Concile, le 28 décembre 1919 (4), a dressé le catalogue des fêtes supprimées, mais auxquelles évêques et curés doivent encore célébrer *pro grege* (5). Aussi comprendra-t-on facilement que plusieurs commentateurs du Code (6) déclaraient que l'expression « festo de praecepto » du c. 1006, § 3 devait s'entendre des seules fêtes actuellement en vigueur dans l'Église universelle. Toutefois dans la pratique,

(1) GASPARRI, *Tractatus canonicus de sacra Ordinatione*, I, n. 54-78.

(2) GASPARRI, *o. c.*, n. 72, 76; WERNZ, *Ius Decretalium*, T. III, P. I, n. 66. — S. R. C., *Marsorum*, 12 nov. 1831, ad 1^um^ (*Decr. auth.*, n. 2682); S. R. C., *Anicien.*, 18 febr. 1843 (*Decr. auth.*, n. 2852).

(3) CLAEYS-BOÚÚAERT-SIMENON, *Manuale Iuris Can.*, t. II De Sacramentis, (1931), n. 213.

(4) *A. A. S.*, XII, 1920, p. 42.

(5) c. 339, § 1 et 466, § 1.

(6) VERMEERSCH-CREUSEN, *Epitome Iuris Can.*, II, 5 n. 269,2; CAPPELLO, *De Sacramentis*, Vol. II, P. III. De sacra ordinatione (1935) n. 564; CLAEYS-BOÚÚAERT-SIMENON, *l. c.*

certains (1) admettaient que l'on comprît encore ces mots, comme on le faisait auparavant, des fêtes supprimées.

La Commission d'interprétation vient d'écarter ce sens plus large... trop large de *festo de praecepto*. Remarquons toutefois que la décision parle des fêtes de précepte pour l'Église universelle et qu'il n'y a donc pas lieu de tenir compte des indults particuliers qui ont réduit dans certains pays, en Belgique notamment, le nombre de ces fêtes.

La réponse de la Commission n'interprète évidemment que le c. 1006, § 3. Mais la question peut se poser, qui ne manque pas d'intérêt pratique, du sens à donner dorénavant au privilège qu'ont les réguliers et certains religieux de vœux simples d'être ordonnés *extra tempora*.

L'existence de ce privilège n'est pas douteuse (2); son maintien après le Code est également certain (can. 4); la manière dont on comprenait jadis cette faveur est celle-là même que nous avons indiquée il y a un instant en expliquant le sens de l'expression *extra tempora* dans le droit ancien : on estimait que les ordinations des réguliers pouvaient avoir lieu même en une fête de précepte supprimée (3). Puisque la Commission d'interprétation ne se prononce pas sur la teneur du privilège, nous pensons qu'on peut, sans préjuger d'une décision officielle ultérieure, garder à celui-ci sa signification ancienne.

É. Bergh, s. i.

(1) Vermeersch-Creusen, Cappello, . *c*.

(2) Gasparri, *o. c.*, n. 74.

(3) Piat, O. Min. Cap., Praelectiones Iuris regularis, 3 edit., II, q. 369 ad I; Vermeersch, s. i., De religiosis institutis et personis, 2 edit, I, n. 482.

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE FONDAMENTALE

**H. Pinard de la Boullaye, S. I.** *L'héritage de Jésus. Conférences de Notre-Dame de Paris. Année 1935.* Paris, Spes, 1935, (20 × 13 cm.), 294 p. Prix : 12 frs.

Comme les années précédentes, les Conférences de 1935 forment un ensemble étroitement lié, parfaitement indiqué par le titre : L'héritage de Jésus. Car si l'Église doit et peut justifier son autorité absolue sur la conscience, c'est uniquement à cause de la transcendance de son héritage et de la volonté de Jésus.

Le fait est là : c'est une Tradition vivante que Jésus a voulu former; ce n'est pas à des livres, c'est à une Tradition orale qu'Il a confié sa doctrine. Il le fallait. Car devant le mystère transcendant de sa doctrine, l'esprit humain est nécessairement au travail : les controverses naîtront, et qui pourra les dirimer, les clore définitivement? qui en aura la compétence et l'autorité absolue, sinon celui que Jésus lui-même aura désigné, et que la vie de l'Église, s'appliquant à rester fidèle à la Tradition venue de Jésus, aura compris de mieux en mieux dans son rôle de juge suprême des controverses?

En fait, l'Église vit au milieu du monde; elle reçoit de lui des modes de penser, des pratiques de culte : en fait, dogmes et cultes sont restés transcendants à toute infiltration. Ainsi apparaît, dans la réalité vécue, ce que la conscience humaine et la volonté de Jésus exigent au même titre : loin de s'interposer comme un écran entre Dieu et nous, l'Église, continuant Jésus-Christ, nous introduit auprès de Dieu. Elle est la religion véritable de l'Esprit, non pas celle de notre esprit propre, qui est capable de se séparer de Dieu, mais celle de l'Esprit du Christ. La preuve, c'est que l'œuvre vivante de l'Église, c'est la sainteté, l'union visible de l'homme au Christ. Nous pourrions risquer un desideratum; nous aurions souhaité voir exposer plus ex professo l'aberration de Fr. Heiler et de tous les modernisants, qui ne veulent voir dans « le papisme » qu'une réduction despotique de la « catholicité universelle ». Cependant la réfutation nous est implicitement donnée, en la discussion vigoureusement menée contre la religion de l'esprit d'Auguste Sabatier, etc.

Formules métalliques, synthèses fortes, ordonnance claire, déductions rigoureuses (p. ex. p. 127), expérience vécue des difficultés et des crises que rencontrent les hommes d'étude, toutes ces qualités forment un ensemble remarquable et de nature à satisfaire et à édifier quiconque cherche à trouver « l'héritage de Jésus ». M. Claeys Boúúaert, s. i.

**H. Pinard de la Boullaye, S. I.** *Jésus, Rédempteur. Conférences de Notre-Dame de Paris (Année 1936)*. Paris, Spes, 1936, (21 × 13 cm.), 298 p. Prix : 12 frs.

**H. Pinard de la Boullaye, S. I.** *La montée des âmes. Retraite pascale, Notre-Dame de Paris, 1936*. Paris, Spes, 1936, (21 × 13 cm.), 124 p. Prix : 4 frs.

Le P. Pinard de la Boullaye a considéré, dans les Conférences de Notre-Dame de cette année, l'économie du salut du point de vue apologétique. Ce Carême n'est en rien inférieur à ceux qui ont déjà été donnés par le savant conférencier.

Celui-ci est très estimé des spécialistes pour ses travaux sur l'étude comparée des religions. On ne s'étonnera pas qu'il ait consacré sa première conférence au salut dans les différentes religions. La science mise en œuvre dans cette conférence est très grande et la conclusion sur la transcendance de la doctrine catholique est solidement établie. Je me permets d'ajouter une question. N'aurait-on pas pu nous montrer que la religion, prise comme phénomène historique et social, est essentiellement la recherche d'un salut conçu, non seulement comme le bonheur, mais aussi comme un surcroît mystérieux et divin accordé à l'insuffisance humaine ? Ce fait a été mis en relief à bon droit par la science des religions la plus récente. A sa lumière et en tenant compte des difficultés essentielles à une pareille notion du salut, on aurait pu marquer la transcendance de la doctrine catholique, tout en portant un jugement moins sévère sur des conceptions comme celles de l'amidisme ou de la bhakti hindoue.

La seconde conférence a pour objet le péché originel. On y remarquera surtout la confrontation de la doctrine théologique avec les théories transformistes. Sans prendre à son compte l'extension du transformisme à l'humanité, le conférencier reconnaît que la théologie ne la réprouve pas, pourvu qu'on admette non seulement la création de l'âme humaine, mais encore une intervention spéciale de Dieu pour adapter un organisme d'origine animale à la vie de l'esprit. D'autres théologiens s'étaient déjà engagés dans cette voie. Le P. Pinard de la Boullaye précise — et ceci est peut-être nouveau — que l'action spéciale de Dieu relative à l'organisme humain pourrait être conçue, soit comme une intervention directe, soit comme une simple direction de ce qu'on nomme le jeu du hasard.

Signalons encore, dans cette seconde conférence, une précieuse remarque sur le mystère du péché originel : « Puisqu'il est en effet trop aisé — lisons-nous — et peu raisonnable de faire une offre splendide lorsqu'on prévoit qu'elle sera repoussée, oui, vous pouvez le conclure avec vraisemblance : le Créateur n'eût pas offert à nos parents de tels avantages, s'il n'avait eu l'intention efficace de les restituer quelque jour à leur postérité. De fait, c'est bien le projet qu'il avait conçu et qu'il a réalisé par l'entremise de Jésus ».

La troisième conférence traite des énigmes du plan divin : Pourquoi la mission du Verbe ? Pourquoi les rigueurs de la Passion ? Pourquoi une Rédemption si tardive ? La quatrième et la cinquième conférences parlent des fruits de la Rédemption. L'une examine les conditions du salut, l'autre

apporte une réponse vraiment satisfaisante au problème de l'échec apparent de la Rédemption. La question du salut des infidèles est l'objet d'un examen approfondi et en grande partie excellent. Mais l'auteur veut compléter la théorie de M. Capéran sur la foi qui, à défaut d'un contact avec la révélation externe, répond simplement à une inspiration intérieure. La difficulté de cette théorie consiste à faire voir où la foi trouve, en l'occurrence, son motif formel, le témoignage divin. Je serais étonné si le complément apporté à ce propos par le P. Pinard de la Boullaye ralliait les suffrages d'un grand nombre de théologiens. Au besoin, explique-t-il, Dieu inspirera une foi aux vérités nécessaires au salut, laquelle s'appuiera sur un témoignage pris pour celui de Dieu, sans l'être toutefois réellement.

Une dernière conférence nous entretient de « l'histoire qui compte ». Celle-ci est l'histoire du salut telle que Dieu la voit de toute éternité, telle que la foi nous la laisse entrevoir, telle que nous la verrons dans la vie bienheureuse. Au fond, dans tout son livre le P. Pinard de la Boullaye fait une théologie de l'histoire religieuse de l'humanité. Il n'en cache pas les énigmes; il les affronte au contraire avec courage et avec une grande fermeté de pensée. C'est ce qui donne un caractère émouvant aux discussions serrées dont ces conférences sont remplies.

La retraite pascale, qui fait suite au Carême, est intitulée « La montée des âmes ». Elle a pour objet le progrès spirituel, ses conditions et ses signes. On ne trouve plus ici les discussions savantes du Carême, mais des exhortations viriles et une solide doctrine spirituelle. Éd. DHANIS, s. i.

K. Adam. *Jésus et son message devant nos contemporains.* Conférence traduite par E. Ricard. Paris, Casterman, 1936, (19 × 14 cm.), 580 p. Prix : 6 frs.

L'auteur montre que la difficulté actuelle des esprits vient de ce que, a priori, on nie le surnaturel; alors, on n'examine même pas les arguments catholiques. Il montre ensuite que cette attitude est déraisonnable et expose la véritable conception catholique du naturel et du surnaturel. Excellent travail à recommander. C. SEVRAIN, s. i.

A. Vonier, O. S. B. *La victoire du Christ.* Traduit de l'anglais par L. Lainé. Paris, Desclée De Brouwer, 1936, (19 × 12 cm.), 206 p. Prix : 10 frs.

*Confidite, ego vici mundum.* Le Christianisme est une victoire, une victoire remportée déjà et que rien ne peut plus empêcher : ceux que le Père lui a donnés, rien ne les arrachera au Christ, leurs infidélités mêmes sont prévues, ainsi que la victoire que remportera sur elles la grâce de Dieu fécondant leurs efforts.

Telle est la synthèse de la vie chrétienne que présente l'éminent Abbé de Buckfast : elle est belle, vraie, optimiste. Pourquoi ne dirions-nous pas cependant qu'elle nous semble faire petite la part de l'homme. Ou, si l'on veut, que la victoire du Christ, qui est tout, est tellement tout qu'elle est encore, ici-bas, actuelle. Elle dure autant que le genre humain, la passion

ne sera finie que quand le dernier juste sera mort, et, dans les combats et les persécutions des siens, c'est le Christ lui-même qui — en triomphant — combat et est persécuté : lui-même l'a dit. Son corps mystique, encore qu'il soit sa gloire et qu'il s'achève actuellement dans la gloire, en est encore à se faire dans la lutte et il prolonge ici-bas sa vie à lui d'ici-bas, vie qui est une lutte contre un péché pas encore mort : l'Église, ici-bas, n'est-elle pas l'Église militante ? Église militante, assurément, peut signifier « uniquement : l'Église victorieuse » (p. 131), mais à condition de songer à une victoire qui est toujours actuellement remportée et qui donc, par un aspect d'elle-même, celui qui touche cette terre, est sans cesse un combat et un combat obstiné.

Au reste l'auteur le dit bien; mais il a voulu inculquer aux combattants ce qui doit leur donner l'imperturbable assurance, l'assurance de l'espérance. Il l'a fait avec une autorité et un talent universellement reconnus.

É. Mersch, s. i.

E. O. Rindt. *Der Jünger Johannes betrachtet die Welt. Ein Buch vom Sinn des Lebens.* Fribourg e. B., Herder, 1935, (20 × 13 cm.), XII-156 p. Prix : 2,60 Mk.

Contemplation de l'œuvre de Dieu dans le monde, du point de vue qu'aurait pris l'apôtre bien-aimé, du point de vue de l'amour. Le monde est une immense rédemption, une immense divinisation d'une race pécheresse et de son univers, explique le volume. L'auteur est un laïc, pas un théologien de profession; mais il s'attache avec ardeur à penser sa foi, et, tous les chrétiens ont qualité pour le faire. Ses considérations sur le péché originel, sur la souffrance dans le paradis terrestre (moyennant explications), sur l'œuvre du Christ, sont extrêmement suggestives; celles sur la médiation du Verbe, encore qu'elles puissent se rattacher à des documents patristiques, sont moins satisfaisantes.

Des œuvres de ce genre, de laïc pour laïcs, sont très opportunes à notre époque d'Action catholique. Elles ne remplacent pas les œuvres de théologie proprement dites; elles les supposent. Mais il faut les deux, pour que toutes les notes soient données, spécialement celles qui touchent plus directement les fidèles.

É. Mersch, s. i.

A. **Bremond, S. I.** *Rationalisme et religion. Supplément bibliographique n° 4.* Coll. Archives de philosophie vol. XI, cahier IV. Paris, Beauchesne, 1935, (25 × 16 cm.), 204 p., 32 p.

Le P. Bremond critique dans cette étude la prétention du rationalisme en général et surtout du rationalisme immanentiste à se substituer aux religions positives. La sagesse hellénique, que nous considérons volontiers comme le type idéal de la sagesse purement humaine, est-elle hostile en principe à l'acceptation d'une religion positive ? Non pas. On ne peut donc pas se réclamer d'elle, si l'on veut rejeter le christianisme au nom de principes rationalistes. Spinoza, « le prophète du Dieu-Raison », a-t-il su fonder en droit une religion philosophique ? On ne saurait l'admettre, dès qu'on

a constaté chez lui « l'abus des termes et l'illogisme fondamental de la pensée ». Le rationalisme moderne ne réussit pas davantage à fonder une religion, maîtresse de la conduite, et à fournir des raisons divines de vivre. L'auteur relève les insuffisances à cet égard du système de M. Brunschvicg, qu'il juge très représentatif. Ensuite il s'efforce de faire apparaître, par l'analyse psychologique de la vie morale et religieuse, « la probabilité antécédente d'une révélation ».

En même temps qu'un philosophe, le P. Bremond est un helléniste distingué. On ne s'étonnera donc pas de la valeur du chapitre qu'il consacre à la pensée grecque. Spinoza n'est vraiment pas ménagé. Je ne sais pourquoi il n'est question ni du déisme ni de l'hégélianisme. Notons que l'attitude de la philosophie hégélienne à l'égard des religions positives est assez complexe. Elle ne prétend pas les remplacer absolument. J'aurais souhaité un ton plus grave dans la discussion engagée avec M. Brunschvicg. Mais elle abonde en remarques fines ou profondes. Il en va de même de l'étude sur la convenance d'une révélation de Dieu dans l'histoire. Ne cherchez pas précisément dans ce livre une démonstration méthodique et fouillée. Vous pourriez être déçus. Mais attendez-vous à trouver une série d'aperçus très intelligents. Ils rendent l'ouvrage du P. Bremond bien digne d'être étudié. Les dons de l'écrivain rendront cette étude fort attrayante. Éd. DHANIS, s. i.

**M. Nédoncelle.** *La pensée religieuse de Friedrich von Hügel*, Paris, Vrin, 1935, (23 × 14 cm.), 224 p. Prix : 25 frs.

Ce livre, où M. l'Abbé Nédoncelle étudie la pensée religieuse du Baron Friedrich von Hügel, est aussi instructif qu'attachant. Il commence par une esquisse biographique d'une grande pénétration psychologique. Au sujet de l'attitude du Baron dans la querelle moderniste, l'auteur, sans omettre les réserves nécessaires, porte un jugement plus nuancé et plus favorable que celui de M. Rivière, dans *Le Modernisme et l'Église*, Paris, 1929.

La pensée religieuse de Friedrich von Hügel n'a pas pris la forme d'un système déductif. Elle consiste plutôt dans une description du phénomène religieux concret, et dans l'interprétation philosophique de ce phénomène. L'auteur a réussi à dégager très clairement la pensée hügelienne des œuvres imposantes et des articles nombreux où elle s'est diversement exprimée. Nul doute que cet exposé si riche, et cependant si limpide, ne soit le fruit d'un travail assez considérable. Il traite les sujets suivants : la méthode de la philosophie religieuse, l'ordre naturel, le christianisme, l'Église, la vie mystique.

Un dernier chapitre est consacré à des conclusions critiques. On essaie de montrer comment toute la pensée religieuse de von Hügel est centrée sur le mystère de l'Incarnation. J'avoue que cette manière de voir me semble contestable. Car enfin les recherches du Baron se confinent le plus souvent dans le domaine de la phénoménologie et de la philosophie religieuses. Il aborde rarement en somme le problème christologique. La conception d'une hiérarchie d'ordres, telle que l'ordre surnaturel domine tous les autres, qui le conditionnent cependant et gardent à son égard une autonomie relative, me paraît être plus centrale dans l'œuvre scientifique de von Hügel.

L'auteur met d'ailleurs fort bien en lumière cette conception. J'aurais aussi souhaité une critique plus serrée des méthodes préconisées par von Hügels de ce qu'elles peuvent donner et de ce qu'il obtient d'elles en effet. Ce. remarques n'empêchent pas que le livre de M. Nédoncelle soit excellent' Il est aussi, avec celui de A. H. Dakin, *Von Hügel and the Supernatural*, Londres, 1934, l'étude la plus importante consacrée à la philosophie religieuse de Friedrich von Hügel.

Le livre se termine par un index bibliographique très complet. (Un important article de von Hügel, *Religione e Illusione*, Coenobium, 1911, est cité par l'auteur, p. 33; mais il a été omis par mégarde dans la bibliographie).

Éd. DHANIS, s. i.

**R. Egenter.** *Das Edle und der Christ.* Munich, Kösel et Pustet, 1935, (20 × 13 cm.), 144 p. Prix : 2,80 Mk.

Au centre de la controverse qui oppose actuellement en Allemagne le christianisme et le néopaganisme, se dresse le problème du sens de la moralité, de la valeur effective de la morale catholique. Il est un mot qui dans ces discussions a joué et joue encore un rôle important, c'est le mot « noble » (edel) : le néopaganisme en fait d'une part la plus haute valeur morale, tandis que par ailleurs il refuse cette qualité de « noblesse » à la morale chrétienne. L'auteur s'est donné pour tâche de réfuter cette objection et de montrer aux catholiques la beauté de l'idéal chrétien. Après avoir prouvé l'insuffisance des conceptions d'un Nietzsche, d'un Nikolaï Hartmann, d'un Scheler, il expose l'idéal naturel d'un homme noble. Dans une seconde partie il fait ensuite ressortir lumineusement comment le christianisme a réalisé cet idéal dans sa perfection la plus élevée et jusqu'à son plein épanouissement, et comment il impose à tout chrétien l'obligation d'une vie noble. « Le chrétien qui se forme une âme noble, prépare la voie au Christ dans ce monde qui lui est encore fermé ». — L'ouvrage se recommande par la clarté de son exposé, la « noblesse » de ses pensées, et la mise à profit des publications les plus récentes.

F. PLATTNER, s. i.

**N. M. Negueruela.** *Por qué soy catolico? Apologética elemental.* 3e édit. Barcelone, Tip. Catolica Casals, 1936, (20 × 14 cm.), 250 p. Prix : 5 pesetas.

**N. M. Negueruela.** *Dios y el hombre, o introducción a la apologética.* 4e édit., ibid., (20 × 14 cm.), XVI-404 p. Prix : 6 pesetas.

**N. M. Negueruela.** *Lecciones de apologética.* 4e édit., ibid., (20 × 14 cm.), XVI-832 p. Prix : 12 pesetas.

C'est à juste titre que les ouvrages apologétiques de M. l'abbé Marin Negueruela jouissent de la faveur universelle dans les milieux catholiques de langue espagnole. Netteté dans les grandes lignes de l'exposé traditionnel, pleine mise en valeur des arguments classiques, style clair et concis en même temps qu'agréable dans sa simplicité : voilà autant de qualités précieuses pour des ouvrages destinés à l'enseignement. Les développements consacrés aux questions les plus actuelles de Philosophie et d'Histoire des Religions

montrent que l'auteur s'est efforcé avec succès de mettre à la page ses dernières éditions. Cependant il n'a pas réussi tout à fait pour certaines questions d'exégèse; les preuves de l'historicité des évangiles laissent assez à désirer. De même l'exposé du kantisme et sa réfutation semblent un peu superficiels. Mais tout cela ne nous empêche pas de considérer que les ouvrages de M. l'abbé Marín Negueruela constituent une espèce de petite encyclopédie religieuse, dont nous ne saurions assez recommander l'usage à tous les catholiques hispano-américains. F. Delpiano, s. i.

**L. Pelet.** *Le sentiment religieux et la religion.* Paris, Édit. Montaigne, 1935, (19 × 12 cm.), 314 p. Prix : 15 frs.

Étude consciencieuse et documentée, d'un homme instruit, mais nullement spécialisé, qui s'efforce d'analyser le phénomène de « conversion » religieuse à l'aide de sa propre expérience et d'une multitude d'autres cas, qu'il a trouvés en d'innombrables ouvrages.

L'intensité du sentiment religieux détermine la valeur de la religion (p. 10). Telle est l'idée maîtresse. Des « croyants », c'est-à-dire des hommes qui acceptent telles croyances, comme des dogmes, constituant un ensemble tout fait, peuvent être très peu religieux, si leur « croyance » s'arrête à de pures notions intellectuelles sans influence sur leur vie; des « athées », comme Littré, peuvent être profondément, absolument religieux. Car la « religion » est la conscience de l'union de tous les êtres et le respect souverain des valeurs spirituelles. Aussi est-ce un abus de parler de « religion » communiste, ou patriotique, ou sociale, puisque c'est placer l'Idéal ou l'Absolu dans le domaine des valeurs matérielles. Les « croyances » ne sont que des « représentations » qu'on se fait, ou qu'on accepte; elles sont le plus souvent chargées de « mythes », comme on voit dans les religions historiques. Celles-ci, et le miracle surtout qu'elles comportent, sont inacceptables à l'homme de science.

Le défaut de toute cette étude, c'est de mettre sur le même plan toutes sortes d'expériences et toutes sortes de livres de valeur disparate. Krishnamurti voisine avec F. W. Foerster, Littré, et le pape Pie XI (58-59); le Baghavat-Ghita avec la Bible et le Lao-Tseu. C'est ignorer la valeur de réalité vécue, transcendante, fondamentale, que possède, en fait, la croyance chrétienne. Cette lacune essentielle fait nécessairement dévier toute l'expérience et toute la recherche, en dépit d'un effort visible de sympathie et de compréhension, vers un « modernisme » analogue à celui du Dr M. Fourrier (Une expérience religieuse, Alcan, 1931), lui aussi, un « converti » qui se raconte, ou du protestant Alexandre Vinet, et de tant d'autres contemporains, redevenus adorateurs du « Bien », qu'ils n'arrivent pas à mieux connaître. M. Claeys-Boúúaert, s. i.

***P. Althaus.** *Theologie der Ordnungen.* 2e édit., Gütersloh, Bertelsmann, 1935, (24 × 17 cm.), 68 p. Prix : 2 Mk.

La théologie protestante peine beaucoup, à l'heure qu'il est, autour de ce

* Les livres de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérisque.

qu'elle appelle les « Ordnungen ». Elle entend par là les diverses forme de la vie sociale, la vie conjugale, la nation, l'État, l'ensemble des relations juridiques humaines, la circulation des biens matériels. Que l'étude de toutes ces formes relève de la théologie, il est aisé de le voir : la foi nous fait reconnaître en elles des institutions vraiment *divines* : car tout d'abord elles sont indispensables à la vie, elles émanent de notre essence, elles sont donc l'œuvre de l'Auteur de la nature; et puis, unissant, par des liens normalement très chers, les hommes entre eux, elles attestent par là qu'elles descendent du Dieu d'amour. Toutefois, il est des théologiens qui voudraient les répartir en deux groupes : selon eux, quelques-unes de ces formes sociales — la vie conjugale, par exemple — sont en effet authentiquement primitives, et dérivent directement du Créateur; mais les autres, en particulier l'État, ne doivent leur existence qu'à l'apparition du péché dans le monde et ne s'expliquent encore aujourd'hui que par la persistance de ce péché. Telle est la pensée de E. Brunner, par exemple. Une telle opinion peut se défendre à Zurich, dans la libre Confédération helvétique. Mais l'État national-socialiste supporterait mal de s'entendre dire qu'il est, comme État, fils du démon. On comprend donc que M. P. Althaus, professeur à Erlangen, en Franconie, refuse la distinction susdite. Il est vrai, si, à ses yeux, toutes les « Ordnungen » émanent du Créateur, toutes aussi doivent plusieurs de leurs caractères au fait que notre monde est pécheur. Que tiennent-elles de Dieu, que tiennent-elles du péché, c'est ce que disent, entre plusieurs autres choses, les pages de ce volume. On n'y trouve pas, nous a-t-il semblé, la fermeté et la concision de pensée si remarquables dans d'autres travaux du même auteur.

L. Malevez, s. i.

*E. **Brunner**. *Vom Werk des Heiligen Geistes*. Tubingue, Mohr. 1935, (23 × 14 cm.), 74 p. Prix : 2,40 Mk.

Le catalogue des ouvrages de M. E. Brunner ne cesse de s'enrichir. Dans le présent volume, la réflexion infatigable du professeur de Zurich s'est portée sur l'œuvre de l'Esprit-Saint. La Parole de Dieu dans le Christ appartient à un passé déjà lointain; mais l'Esprit est là, qui la rend sans cesse contemporaine, en l'adressant aux consciences individuelles, en rapprochant le Christ de chacune de nos existences concrètes. Et de quoi sont faites nos existences ? Ici, M. Brunner, porté par le courant de la philosophie existentielle, distingue dans l'existence la possession d'un passé, la décision présente, l'appel adressé à l'avenir. C'est donc selon ces trois composantes de ma conscience que l'action de l'Esprit m'atteindra et me déterminera. A mon passé, cette action confère la foi chrétienne; à mon présent, la charité; à mon avenir, l'espoir. Tout le contenu de l'ouvrage consiste dans l'explication de ces trois affirmations.

Cette réduction de l'action de l'Esprit aux composantes de l'existence semble bien artificielle. Mais elle n'a trait qu'à la structure externe de l'ouvrage. La substance en est indépendante et cette substance, à plus d'un endroit, est assez savoureuse. Pour ne parler que des pages consacrées à la foi, observons que le théologien catholique, intéressé au renouveau dogmatique de la théologie protestante, fera bien de les remarquer. La littérature

de la théologie dialectique est déjà considérable par sa masse; dans cette abondante production, souvent prolixe, il n'est pas aisé de trouver sur. l'analyse de la foi, sur son fondement, sur la vanité des motifs de croire, un exposé à la fois sommaire et complet. M. Brunner nous le donne ici. En bref : il n'y a pas de raisons de croire, au sens que l'Apologétique prête à ce mot; la foi ne se fonde que sur la Parole de Dieu dans le Christ appliquée à chacun par l'action intime de l'Esprit. Avant l'événement de la foi, la conscience humaine, sans le bien savoir, est une conscience malheureuse; accablée par son passé de péché, elle refuse pourtant d'avouer qu'elle est coupable de ce passé. Vienne la foi par l'Esprit, j'ouvre les yeux sur la misère de ma vie, je vois la colère de Dieu justement penchée sur mon existence, mais j'apprends aussi qu'en Christ Dieu m'a pardonné et qu'Il m'invite à marcher avec vaillance et joie.

Mais un résumé désespère de faire justice à ces pages. Au théologien catholique de les lire. De leur côté, M. Brunner et ses amis ignorent tout des travaux spéciaux récents des théologiens catholiques sur la foi. Consentiraient-ils à les ouvrir, ils y trouveraient, non sans surprise, des analyses très précises, dont il est même permis de penser qu'elles dépassent en rigueur et en profondeur celles de la théologie dialectique. L. Malevez, s. i.

***H. Thielicke.** *Geschichte und Existenz. Grundlegung einer evangelischen Geschichtstheologie.* Gütersloh, Bertelsmann, 1935, (24 × 17 cm.), xvi-370 p. Prix : 15 Mk.

M. Thielicke nous donne un travail de valeur sur la théologie de l'histoire Il cherche à préciser du point de vue de la dogmatique protestante, ce que l'homme doit penser de la réalité historique et de ses structures générales. Voici les traits tout à fait principaux de cette synthèse complexe. Il faut distinguer l' « histoire en dimension horizontale », disons l'histoire profane, qui est celle dont l'homme est le sujet, et l' « histoire en ligne verticale », disons l'histoire sacrée, qui est celle dont le sujet est le Dieu de la révélation. La philosophie de l'histoire découvre les structures générales de l'histoire profane (structures des rapports familiaux, économiques, politiques, etc.), mais le sens profond de cette histoire lui échappe nécessairement. Celui-ci n'est connu que par la théologie de l'histoire. Il n'apparaît en effet que lorsque l'histoire profane est étudiée à la lumière de l'histoire sacrée. Or celle-ci n'est perçue que par la foi, et elle n'est un objet d'étude que pour la théologie. Mais comment la connaissance de l'histoire sacrée éclaire-t-elle l'histoire profane ? Elle a essentiellement pour objet la loi révélée, notre condamnation par Dieu et le don de la grâce en Jésus-Christ. A la lumière des préceptes divins qui nous sont révélés, — par exemple, dans le sermon sur la montagne, — l'histoire profane considérée dans ses structures générales apparaît comme l'expression organisée de l'égoïsme coupable, et comme un péché contracté nécessairement par chaque individu. Mais si la foi connaît les préceptes et la condamnation divine, elle connaît aussi la grâce de la justification. Celle-ci ne supprime pas la réalité du péché dans l'histoire et dans l'individu; mais elle délivre le croyant de l'imputation du péché : *simul iustus et peccator*. Certes, l'homme justifié est appelé à diminuer, par un effort

de charité, l'existence du péché dans l'histoire et en lui-même. Mais cette réduction partielle ne saurait mettre fin à la domination essentielle du péché. En dernière analyse, l'ordre de la justification gratuite l'emporte cependant sur celui de la création innocente; car Dieu préfère les pécheurs qu'il sauve par la foi, aux hommes qui seraient restés innocents. Ainsi donc l'histoire profane, avec ses structures coupables, est ordonnée par la grâce à une fin meilleure que celle qui aurait pu être atteinte sans le péché. Tel est le sens que la théologie lui accorde.

On voit sans peine que cette étude est commandée par les principes essentiels du protestantisme. Si on voulait la discuter du point de vue catholique, on devrait surtout mettre en question ces principes qu'elle suppose. Les développements sont en général méthodiques et serrés. Telle ou telle partie est cependant plus faible. Ainsi l'opposition irréductible entre les structures générales de l'activité historique de l'homme et les prescriptions du sermon sur la montagne s'appuie sur une exégèse rigoriste, que beaucoup de théologiens, même protestants, jugeront contestable, et qu'on a négligé de justifier sérieusement.

L'auteur prend position par rapport à diverses tendances de la théologie protestante d'aujourd'hui. Il se refuse par exemple à suivre des théologiens, comme MM. P. Althaus ou E. Brunner, qui reconnaissent dans certaines structures générales de notre activité historique, des ensembles qui ne sont pas l'expression de l'égoïsme, mais qui répondent au contraire au plan primitif de Dieu (*Schöpfungsordnungen*). D'autre part il reproche à la « théologie dialectique », son manque d'intérêt pour les résultats de la philosophie de l'histoire, et il prône la méthode qui consiste à éclairer tous ces résultats par la théologie. La fonction du Christ comme chef de l'humanité a-t-elle une priorité sur sa fonction rédemptrice ? MM. P. Althaus et H. W. Schmidt le pensent. L'auteur défend la thèse opposée. Cette controverse est très semblable à celle qui divise les thomistes et les scotistes au sujet du motif de l'Incarnation. Diverses questions appartenant à la philosophie de l'histoire sont soumises à un examen pénétrant. Des remarques sur la philosophie de l'histoire dans l'idéalisme hégélien méritent d'être signalées; et de même des confrontations avec des formes toutes récentes de la philosophie de l'histoire, en particulier avec la philosophie de M. Heidegger.

Éd. DHANIS, s. i.

**Y. de la Brière.** *L'Église et son gouvernement*. Coll. La vie chrétienne. 3e série. nº 5. Paris, Grasset, 1935, (19 × 12 cm.), 262 p. Prix : 15 frs.

Le nom de l'éminent auteur et sa compétence très spéciale en tout ce qui touche à la constitution de l'Église suffit à recommander le présent ouvrage à l'attention de tous. Son objet est de « mieux faire connaître les institutions organiques et hiérarchiques de l'Église, telle qu'elle apparaît aujourd'hui ». Le premier chapitre expose les prérogatives papales; ici, les pages les plus délicates à écrire furent celles qui reçurent pour titre « Aux confins du spirituel et du temporel »; chacun sait que les termes de « pouvoir indirect » sur le temporel n'ont plus aujourd'hui la faveur de tous les théologiens (cfr. DE LUBAC, *Pouvoir de l'Église en matière temporelle*, Revue des sciences

religieuses de la faculté de théologie catholique de Strasbourg, t. XII, 1932, pp. 329-354); le R. P. de la Brière a préféré les garder.

Dans les chapitres suivants, la Curie Romaine et ses organismes précis sont comparés aux ministères de nos constitutions civiles : au ministère des Colonies, correspond la Congrégation de la Propagande, à celui de l'Intérieur, rien moins que quatre Congrégations, et ainsi du reste. Après quoi, on nous invite à faire le tour de la cité du Vatican, à en recenser la population, à apprécier l'indulgence de ses organismes judiciaires et les avantages de son régime économique. Enfin les trois derniers chapitres traitent des pouvoirs épiscopaux, de l'organisation diocésaine, de la participation épiscopale aux Conciles œcuméniques.

L'ouvrage rendra particulièrement service aux hommes d'œuvre, aux dirigeants de cercles d'études, aux professeurs d'enseignement moyen. Nous lui souhaitons la plus large diffusion. L. Malevez, s. i.

**L. Kösters, S. I.** *Die Kirche unseres Glaubens. Eine theologische Grundlegung katholischer Weltanschauung.* Fribourg, Herder, 1935, (23 × 15 cm.), x-264 p. Prix : 6 Mk.

Le livre du P. Kösters répond à un réel besoin. Il présente de la doctrine de l'Église une synthèse scientifique, adaptée à la mentalité moderne et pouvant satisfaire l'esprit et le cœur des intellectuels, qui, sincèrement croyants, veulent résoudre le problème angoissant de leurs raisons de croire Comme il est destiné à un large cercle d'intellectuels, on a évité tous les termes trop techniques qui pouvaient arrêter des non-initiés à l'enseignement théologique. De même a-t-on tenu compte des différents besoins et capacités : le texte ordinaire donne les grandes lignes, le petit texte traite les questions plus spéciales, et, pour ceux qui veulent approfondir leur étude, l'auteur ajoute à la fin du volume des compléments de doctrine avec la terminologie classique. Le livre est donc très pratique pour des conférences et pour l'étude personnelle.

On ne trouvera pas de nouveaux points de vues dans ce livre. Le P. Kösters a utilisé ce qui a été écrit de meilleur sur son sujet et c'est un des grands mérites du livre, car ainsi il fait entrer dans l'enseignement ordinaire du traité de l'Église ces questions dogmatiques que le souci d'une apologétique anxieuse avait trop longtemps négligées. Le fait qu'après quelques mois une deuxième édition fut rendue nécessaire (4-5$^{e}$ mille) prouve la grande utilité de cette synthèse sur l'Église.

Cette nouvelle édition est en tout identique à la première hormis la correction de quelques fautes d'impression et un complément de bibliographie.

A. Wuyts, s. i.

**N. Iung.** *Le magistère de l'Église.* Coll. Bibliothèque catholique des sciences religieuses. n° 81. Paris, Bloud et Gay, 1935, (19 × 12 cm.), 192 p.

Ce petit volume présente en un exposé très clair l'enseignement classique de la théologie sur le magistère de l'Église. L'origine de l'autorité ecclésias-

tique, l'insuffisance de la Bible en matière de règle de foi, l'authenticité du magistère, les sujets qui le détiennent, son privilège d'infaillibilité, son objet — autant de chapitres traités avec une parfaite compétence. Les parties historiques ne sont pas moins favorisées que les parties proprement doctrinales. Peut-être est-il permis de regretter que l'auteur n'ait pas davantage utilisé l'idée de développement, donnant l'impression, par cette carence, de forcer l'interprétation de certains témoignages, ceux de Cyprien et même ceux d'Irénée, par exemple (p. 129), par souci de retrouver dans l'antiquité la conscience déjà pleinement explicite de nos dogmes. Mais cette remarque n'empêchera pas d'apprécier comme il convient ce lucide et substantiel ouvrage.

L. Malevez, s. i.

*La continuité pontificale. Conférences prononcées à l'Institut Pie XI (sixième session)*. Paris, Bonne Presse, 1935, (19 × 12 cm.), 284 p.

« D'excellents catholiques semblent parfois désorientés par ce qu'ils appellent le manque d'uniformité des pontificats ». D'autres, par contre, s'autoriseraient volontiers de « prétendus changements d'attitude des Pontifes, pour choisir dans les directives de l'Église celles qui rejoignent leurs idées personnelles ». C'est pour apaiser les inquiétudes des premiers et éclairer l'esprit des seconds que cet ouvrage a été livré au public. Il s'ouvre par une allocution de Son Éminence le Cardinal Suhard, archevêque de Reims. L'idée en est très mystique : pour comprendre tout à fait profondément la continuité pontificale, il faut reconnaître en elle une des expressions sensibles de la continuité de la vie surnaturelle infusée à l'Église par Jésus-Christ. Les conférences proprement dites qui viennent ensuite nous ramènent sur le terrain des phénomènes observables. La première, qui a pour auteur le R. P. Merklen, A. A., reste pourtant d'ordre général : la continuité pontificale, nous explique-t-on, ne pourra pas être une continuité d'uniformité, mais une continuité de complexité, semblable à celle que l'âme effectue à travers la complexité organique de son corps.

Puis viennent successivement : l'œuvre des quatre derniers pontificats sur le plan social, de M. Paul Chanson — sur le plan international, de M. Louis Le Fur — les quatre derniers pontificats et la politique, de Mgr G. Vanneufville — enfin, de notre compatriote et confrère, le P. Paul Dabin, la continuité apostolique des quatre derniers pontificats, et qui comprend trois parties : l'Action missionnaire, l'Unité de l'Église (la continuité pontificale dans les questions relatives au rapprochement des Églises séparées avec Rome), l'Action catholique.

Nous ne pouvons songer à résumer ici chacune de ces belles études. Nous signalerons seulement, à cause de son actualité toute spéciale, la conférence de M. Le Fur sur Rome et la vie internationale. Prononcée le 29 janvier 1935, avant la phase aiguë du conflit italo-éthiopien, elle rappelait les directives de Benoît XV et de Pie XI en matière de droits des nations (directives reproduites ici-même il y a quelques mois, *Nouvelle Revue Théologique*, 1935, t. 62, pp. 1071-1077) et voyait en elles un des points de l'enseignement des Pontifes récents, au sujet desquels le fait de la continuité ne fait pas question. M. Le Fur ajoutait pour son propre compte ces lignes, que certains, sans

doute, ne liront pas sans sourire : « Pour la doctrine anglo-saxonne, il n'y a pas besoin de sanction en droit international » (p. 136). Et un peu plus loin : « Je crois que les pays catholiques se montrent dans cette circonstance beaucoup plus pratiques que les Anglo-Saxons ». Répétons-le, cela se disait le 29 janvier 1935.

Retraçant la préhistoire de la Société des Nations, M. Le Fur rappelle que l'expression de « ius gentium », du droit des gens, du droit international, a pour auteur le dominicain Vitoria. Quelles circonstances la lui inspirèrent ? On était en pleine découverte de l'Amérique; certains des conquérants jetaient au brasier les populations indiennes, ou les livraient en pâture à leurs chiens. Et le prétexte : les Indiens ne sont pas chrétiens, et ne sont même pas un peuple. Cela révolta Vitoria. Ainsi l'idée même de « droit des gens » est née du massacre de ceux-là mêmes auxquels on refuse la qualité de nations !

Toutefois, ni Vitoria, ni Suarez ne conçurent un organisme international dont les pouvoirs limiteraient la souveraineté absolue des États particuliers. Si nous lisons bien, M. Le Fur semble dire que cette conception serait toute récente. Est-ce bien exact ? A chacun son dû. Après plusieurs autres, Kant, notamment, dans de belles pages trop peu connues, a énoncé très expressément le devoir pour les États de renoncer à leur « liberté brutale » et « à chercher repos et sécurité dans une constitution régulière » (Cfr *l'Idée d'une Histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, citée par V. Delbos, *La Philosophie pratique de Kant*, p. 279). Quoi qu'il en soit, M. Le Fur, inspiré par la pensée des Pontifes, a prononcé un beau plaidoyer en faveur de l'arbitrage international. Mais beaucoup d'Européens supérieurs n'ont plus d'oreille pour l'entendre. Avec l'Allemand Oswald Spengler, ils saluent le jour de la belle « bête de proie » humaine, « forme suprême de la vie affranchie et libre », et ils crient : Place aux Césars ! L. Malevez, s. i.

**E. Peterson.** *Le mystère des Juifs et des Gentils dans l'Église, suivi d'un essai sur l'Apocalypse.* Coll. Courrier des Iles, nº 6. Paris, Desclée de Brouwer, 1935, (20 × 13 cm.), XVIII-104 p. Prix : 10 frs.

Cet opuscule a suivi de près la conversion de l'auteur au catholicisme. Filial hommage offert à la Sainte Église par un esprit jadis « anxieux et tourmenté » (p. VI) et qui a trouvé aujourd'hui lumière et paix. Ces pages forment un commentaire suivi, à peu près verset par verset, des chapitres IX, X et XI, de l'Épître aux Romains, de ces chapitres où saint Paul débat le problème, tragique à ses yeux : Comment le peuple élu a-t-il pu cesser de l'être ? Ou, en d'autres termes : pourquoi l'Église, qui est la Société des Gentils, a-t-elle été préférée à la Synagogue ? L'unité du présent ouvrage consiste justement dans la réponse à cette question, conformément à la pensée de saint Paul. Et cette réponse nous renvoie au « mystère » de la Sainte Église, à l'idée d'un peuple de Dieu évoqué à l'être par un appel tout gratuit, qu'aucune grandeur de chair ne mérite ni ne prépare.

En lisant ce livre, revient à l'esprit le souvenir d'un autre important commentaire récent de l'Épître aux Romains, celui du théologien protestant K. Barth. Dans l'un et l'autre, nous trouvons la même volonté d'accréditer

à nouveau une exégèse spirituelle, « pneumatique », en réaction contre l'exégèse humaine, trop humaine, qui sévit trop exclusivement dans notre théologie contemporaine. Ainsi que le rappelle dans la Préface M. Maritain, avant sa conversion, M. Peterson a du reste appartenu aux cercles de la théologie dialectique. L. Malevez, s. i.

*R. **Otto**. *Reich Gottes und Menschensohn. Ein religionsgeschichtlicher Versuch.* Munich, Beck, 1934, (23 × 15 cm.), viii-348 p.

Les travaux de M. R. Otto sur la mystique indienne et ses plus lointaines origines sont bien connus. Abordant le premier âge du Christianisme, il ne pouvait pas ne pas y apporter un esprit de « comparatisme » très décidé. Et de fait, dès la première partie de cet ouvrage, le lecteur est ramené à la nébuleuse primitive : non seulement l'idée du Règne à venir est préformée dans la religion iranienne prêchée par Zarathoustra, mais nous la trouvons dans la religion du grand Asusa, avant la séparation des Ariens en Iraniens et Hindous. Il y a plus : la Malkût, la royauté de Jahveh qu'exalte la Genèse et les Chroniques n'était point par elle-même une royauté eschatologique, une réalité dernière imminente. C'est précisément sous des influences iraniennes qu'Israël connut les transes d'un Grand Événement, influences déjà présentes à l'époque du prophétisme, mais particulièrement actives dans la formation de l'eschatologie apocalyptique, celle tout spécialement qu'a fixée le livre d'Henoch.

A cette eschatologie henochienne, Jésus emprunta ses propres formes de pensée. Non pas qu'on puisse contester l'originalité de son message du Règne. Et ici, il serait injuste de méconnaître les mérites du livre de M. Otto. L'école dite morphologique de Bultmann et de Dibelius confère une sorte de toute-puissance à la communauté créatrice; selon elle, la matière même de nos Évangiles est le produit de la foule anonyme des premiers chrétiens, organisée en association liturgique; de là suit qu'il est impossible de discerner, par-delà le Christ de la foi, l'authentique visage du Christ de l'histoire et de reconnaître sa voix. R. Otto fait justice de ces négations et de ces scepticismes et il restitue à Jésus une prédication du Règne très précise et très personnelle. Il en fait une description dont certains traits sont finement notés. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Disons seulement que, selon lui, l'Eschaton annoncé par Jésus est sans conteste un événement temporel. La Théologie de la « Crise » (K. Barth) voudrait ne voir dans l'annonce du Grand événement que l'expression symbolique du commandement intimé à notre libre décision par la Parole. Modernisation absolument fallacieuse de la prédication de Jésus. Bien plus : non seulement, l'Eschaton est un événement temporel, mais, selon Jésus, il est proche, il ne peut tarder à éclater sur notre monde. Ici, R. Otto rejoint l'école eschatologiste. Il nie toutefois que la morale de Jésus soit une « Interimsethik ». Comme Zarathoustra, et comme Mahomet, Jésus associe d'une manière étrange l'affirmation de la fin prochaine et le souci d'organiser durablement notre monde dans la justice et l'amour. Eschatologie inconséquente, dira-t-on. Oui, sans doute, au regard de la raison naturelle, mais non à celui du sentiment irrationnel du sacré (pp. 49, 50).

Et Jésus lui-même, quelles fonctions s'assignait-il par rapport au Règne qu'il prêchait ? La réponse à cette question remplit la seconde partie. Toujours sous des influences iraniennes, l'imagination apocalyptique avait créé l'image fantastique du Fils de l'Homme. Selon M. Otto, il est faux que les Paraboles d'Henoch confèrent à ce personnage surnaturel une préexistence éternelle. C'est un être qui est entièrement à venir, et que Dieu suscitera à son heure, en vue du jugement des nations et de l'instauration du Royaume. Toutefois, il est vrai — toujours selon le livre d'Henoch — avant d'être investi de sa dignité, le Fils de l'Homme vivra d'une existence terrestre, durant laquelle il annoncera, à la manière d'un prophète, l'imminence des cieux nouveaux. Il mourra ensuite, mais aussitôt il sera élevé auprès de Dieu et établi dans ses fonctions de Messie. Tel est l'être merveilleux dont Jésus trouvait la figure dans la tradition apocalyptique henochienne. Assuré lui-même par la puissance de ses facultés mystiques qu'il était l'Envoyé ultime et définitif de son Père, il est naturel que Jésus ait interprété sa propre mission comme l'accomplissement de la prophétie de ce Fils d'homme. Et ainsi s'explique qu'il parle de lui-même comme d'un être déjà présent et cependant encore à venir. Fils de l'homme, il l'est par l'annonce qu'il fait du Royaume, il est le prophète terrestre dont les Paraboles d'Henoch faisaient présager la venue. Et cependant, en tant que prophète, il n'est pas encore le Fils de l'homme, mais il doit mériter de le devenir et de recevoir l'investiture divine qui l'établira en Juge de l'Univers. Et c'est pourquoi, dans les logia authentiques, nous le voyons réserver à Dieu de déclarer sa qualité mystérieuse; de la même manière qu'il appartient à Dieu seul de le constituer Fils de l'homme, à Dieu seul aussi il appartient de le révéler comme tel. Sans doute, une fois au moins, devant Caïphe, lui-même se déclarera le Messie et le Fils de l'Homme qui va descendre sur les nuées, mais il s'agit là d'une circonstance particulièrement solennelle où c'est Dieu lui-même, par le commandement de Caïphe, qui le contraint à parler.

A regret, nous devons omettre de résumer les vues de l'auteur, d'ailleurs absolument contestables, sur la Résurrection du Sauveur, ainsi que les pages, peut-être les meilleures du livre, sur l'attribution que Jésus se fit à lui-même des douleurs du serviteur de Jahveh, présagé par le chapitre 53 d'Isaïe. Outre cela, cet ouvrage, déjà si dense, comprend encore deux autres parties, sur la Cène eucharistique et sa portée eschatologique (pp. 223-280) et sur la raison d'être des pouvoirs charismatiques dans un Règne qui doit s'établir en puissance (pp. 285-325). Mais la substance du livre se trouve bien dans les deux premières parties, résumées plus haut, sur le Règne et le Fils de l'Homme, et qui ont donné leur nom à tout l'ouvrage. Elles appellent bien des réserves, dont nous signalerons l'une ou l'autre, pour terminer.

R. Otto admet — et il le doit, pour rester cohérent avec lui-même — que l'expression de Fils de l'Homme passait, sans autre explication, pour nettement messianique, non seulement aux yeux de Jésus, mais aussi à ceux de ses auditeurs; bien plus, ces derniers, à l'entendre, ne pouvaient pas ne pas évoquer toutes les grandes visions de la tradition henochienne. C'est au point que, selon Otto, Jésus n'a pu demander aux siens : Qui dites-vous qu'est le Fils de l'homme, mais : Qui dites-vous que je suis ? L'introduction des mots « Fils de l'homme » dans la question de Jésus ainsi que

dans d'autres nombreux logia où nous la trouvons aujourd'hui n'est pas primitive; elle a été effectuée par une communauté qui avait déjà perdu ou n'avait jamais connu l'apocalyptique judaïque. Ainsi raisonne l'auteur. Mais la difficulté de son système a été souvent signalée : s'il en était ainsi, on devrait constater la répétition fréquente de l'appellation de Fils de l'homme dans les écrits néo-testamentaires autres que les synoptiques. Or, c'est justement son absence qui saute aux yeux. M. Otto n'a pas ébranlé l'opinion selon laquelle le nom de Fils d'homme n'était clair qu'aux yeux de Jésus qui l'employait, opinion fortifiée d'ailleurs par le fait à peu près certain que l'apocalyptique henochienne était loin d'être populaire.

Et puis, faiblesse plus grave encore : on laisse entendre qu'on reconnaît à Jésus une conscience religieuse absolument incomparable, et on voit en lui, à ce qu'il semble, un thaumaturge authentique (p. 8). Mais d'autre part, on donne à penser qu'il fut victime de l'illusion eschatologiste. M. Otto entrevoit-il une synthèse possible, dans une même personne, d'attributs aussi disparates? Toujours est-il que cette synthèse n'apparaît nulle part dans son œuvre : il invoque bien la thèse qui lui est chère de l'irrationalité des personnages numineux (p. 50), mais cette indication est trop brève pour être éclairante. Le Jésus sur lequel se ferme son livre n'est pas un Jésus mystérieux, mais un Jésus divisé, incohérent et incertain.

L. Malevez, s. i.

A. **Bea, S. I.** *De Scripturae sacrae inspiratione. Quaestiones historicae et dogmaticae.* 2e édit., Rome, Institut biblique, 1935, (23 × 16 cm.), VIII-150 p. Prix : 14 lires.

Le P. Bea livre au public la seconde édition de son *De Scripturae Sacrae Inspiratione*. La première édition avait été réservée à un usage scolaire limité. Ce livre prend place très honorablement dans la série des traités qui ont le même objet. Les preuves positives sont proposées avec notablement plus de soin et d'érudition que d'ordinaire. Les renseignements bibliographiques sont spécialement abondants; ils rendent le livre très précieux. Si la métaphysique de l'inspiration est moins profondément scrutée que dans tel autre traité, — je pense à celui du P. Billot, — les questions relatives aux principes normatifs de l'exégèse ont reçu au contraire un traitement de faveur. Notons cependant à ce propos qu'un mot d'explication aurait été bienvenu, qui précisât la nature des « res fidei et morum », par rapport auxquelles l'interprétation unanime des Pères fait loi.

L'état actuel de la « question biblique » est résumé en ces termes : « Ex theoriis et solutionibus « scholae largioris » ea eliminata sunt quae cum principiis catholicis non omnino concordabant, et sententiae partim nimis strictae defensorum quorundam traditionis in iustos limites redigebantur... Sic inter auctores catholicos paulatim orta est concordia quoad principia, etsi (ut in rebus difficilioribus fieri solet) in practica applicatione non raro differentia satis magna conspicitur ». Fort bien. Nous attendions après cela un exposé positif et constructif de ces « principes sur lesquels les auteurs catholiques sont tombés d'accord », un exposé du genre par exemple de celui que le P. Merk a donné dans son *Introductionis in S. Scripturae Libros Com-*

*pendium*. Malheureusement l'exposé du P. Bea reste très négatif et défensif. Il en résulte qu'on voit sans peine quelles routes sont barrées, — ce qui est nécessaire, — mais qu'on distingue moins aisément celles qui restent ouvertes, — ce qui est fâcheux. Souhaitons que, dans une prochaine édition, un changement dans l'économie de cet exposé mette mieux en valeur les nombreuses considérations très justes qui y sont contenues.

L'auteur admet la thèse de l'inspiration verbale de l'Écriture; il en précise très exactement la portée, et la justifie fort bien. Les adversaires de cette thèse deviennent décidément des *rari nantes*. Les pages consacrées aux différentes manières selon lesquelles les divers énoncés de l'Écriture méritent l'épithète de parole de Dieu, sont méthodiques et lumineuses. Que le dernier critère de l'inspiration soit nécessairement une révélation divine, l'auteur n'a pas de peine à le prouver. Il s'occupe moins de la forme plus ou moins explicite sous laquelle cette révélation a été confiée à l'Église. En fait c'est seulement au sujet de cette forme que naît la discussion entre les théologiens catholiques, partisans ou adversaires du critère de l'apostolicité. L'auteur critique la thèse du critère de l'apostolicité en supposant, semble-t-il, que l'implication d'un dogme dans une proposition explicitement révélée doit être en tout état de cause une implication logique rigoureuse. Mais est-il vraisemblable que les théologiens qu'il entend réfuter lui accordent ce présupposé ? Le débat paraît se rattacher étroitement à la théologie du développement dogmatique.

Éd. DHANIS, S. I.

---

## THÉOLOGIE HISTORIQUE

**F. J. Dölger.** *Antike und Christentum. Kultur-und Religionsgeschichtliche Studien. Band V. Hefte* 1 et 2. Münster i. W., Aschendorff, 1936, (25 × 18 cm.), 80 et 72 p., 8 planches. Prix : 3,75 Mk. le fasc.

On a pu craindre un moment que la crise économique ne retardât l'apparition du cinquième volume d'*Antike und Christentum*. Heureusement il n'en est rien : les deux premiers fascicules du volume sont sortis de presse et apportent des trésors aussi riches et aussi précieux que les numéros précédents pour la connaissance des usages chrétiens primitifs. Le premier fascicule de 1936 présente deux sujets d'ensemble : d'abord une documentation très intéressante sur les salutations à la lumière, soit chez les païens gréco-romains, soit chez les chrétiens (p. 1); puis, à propos d'un passage de Grégoire de Nazianze sur sa mère Nonna, divers usages de la vie chrétienne, sur le silence à l'église, le rejet de quelques usages païens, les larmes et le deuil (p. 44). Le second fascicule est plus varié, et non moins intéressant, dans les notices qu'il consacre à certains usages rituels, comme ceux qui concernent la chaussure (p. 87). Signalons-y le commentaire du chapitre 16 du *De oratione* de Tertullien, à propos de l'*assidendi mos* durant la prière (p. 116). Chaque fascicule se termine, comme Dölger nous y a habitués depuis quelque temps, par des compléments ou corrections, intitulés « Echo », aux fascicules antérieurs.

J. DE GHELLINCK, S. I.

**J. Quasten.** *Monumenta eucharistica et liturgica vetustissima. Pars I-V.* Coll. Florilegium Patristicum, fasc. VII. Bonn, Hanstein, 1935-1936, (23 × 16 cm.), x-274 p. Prix : 2,80 Mk., 1,80 Mk., 2,50 Mk., 2,20 Mk, 1,50 Mk.

Beaucoup plus fourni que dans son édition de 1914 et réparti désormais en cinq sections, dont la dernière vient de paraître, le fascicule VII du *Florilegium* contient les nouveaux textes et les perfectionnements critiques que les trouvailles et les études récentes ont apportés au dossier précédent : tels la *Tradition apostolique* d'Hippolyte, le papyrus de Der-Balyzeh, l'*Anaphore de saint Marc*. La II^e^ partie, consacrée aux *Catéchèses mystagogiques* de saint Cyrille de Jérusalem, fait une place spéciale au manuscrit de Munich, gr. 394, qui nomme comme auteur Jean de Jérusalem. La III^e^ partie comprend, avec le *De Mysteriis*, le *De Sacramentis* de saint Ambroise, restitué nettement et fermement à l'évêque de Milan; la IV^e^ et la V^e^ contiennent les grands fragments liturgiques des *Constitutions Apostoliques* et du *Testament du Seigneur*. Le tout est soigneusement publié d'après les éditions critiques existantes ou parfois avec l'aide de nouveaux témoins du texte; de nombreuses notes, souvent très riches, présentent en guise de commentaire ce qu'on pourrait appeler les *loci paralleli* tirés d'auteurs contemporains ou de versions orientales : ce qui vient excellemment à point pour les deux dernières sections; l'édition des textes ambrosiens s'aide avantageusement des corrections de Faller. Les textes du Nouveau Testament, pris à l'édition de Vogels, ne sont pas accompagnés de leur apparat critique : ce qui semble regrettable surtout pour les exercices du séminaire. On aurait pu mentionner aussi les articles du professeur Coppens sur la documentation néo-testamentaire de l'eucharistie *(Ephemerides theologicae Lovanienses*, 1934, et *Dictionnaire de la Bible, Supplément)*; de même, l'étude de dom Cappelle sur l'exégèse d'un texte de saint Ambroise; au sixième vers de l'épitaphe d'Abercius (p. 23, n. 4), l'essai de reconstitution des mots manquants, par E. Orth (ν ἅπαντα τὰ), a échappé à l'éditeur. De présentation très esthétique et remarquable de netteté, la typographie assure un mérite de plus à l'excellente série du *Florilegium*. J. DE GHELLINCK, S. I.

**G. Bardy.** *La vie spirituelle d'après les Pères des trois premiers siècles.* Paris, Bloud et Gay, 1935, (25 × 16 cm.), 318 p.

L'enrichissement de la patristique, dû à la place que prend désormais l'étude de la spiritualité des premiers siècles, est de nature à raviver l'idéal surnaturel des premiers jours en retrempant les âmes aux sources mêmes de la tradition. L'ouvrage de M. Bardy, un des savants catholiques qui connaît le mieux l'Église antique, aura comme résultat de renforcer ce mouvement. La manière heureuse dont il entremêle les extraits et l'exposé historique fait de ses pages une lecture aussi vivifiante qu'attrayante, répartie en quatre grands chapitres : les Pères Apostoliques, y compris Hermas et les Odes de Salomon (p. 13), la fin du second siècle, avec Justin et les autres apologistes, ceux-ci un peu sommairement traités, Irénée, Hippolyte et les martyrs de Lyon et de Carthage (p. 103), les Alexandrins Clément et Origène,

les plus longuement étudiés (p. 183), les évêques du troisième siècle, Cyprien et Méthode (p. 275). L'auteur s'est arrêté aux choses saillantes et il a eu raison. On eût volontiers cependant appris quelque chose de la vie religieuse intense de Tertullien et d'autres écrivains du troisième siècle, comme aussi de quelques martyrs et de leur intensité de foi et d'amour pour le Christ, dont la *Geste* vient d'être traduite par le P. Hanozin. Ces compléments seront pour une prochaine édition. J. DE GHELLINCK, S. I.

*A. L. Williams. D. D. *Adversus Judaeos. A Bird's-eye View of christian Apologiae until the Renaissance.* Cambridge, University Press, 1935, (24 × 16 cm.), XVIII-428 p. Prix : 25 sh.

D'information extraordinairement vaste et précise, de conception originale et de ton sympathique, l'*Adversus Iudaeos*, par les principes mêmes qui l'animent et les connaissances midrashiques et talmudiques qu'il met en œuvre, tranche sur toutes les autres histoires de l'apologétique anti-juive. Littéraire et théologique, l'ouvrage examine la valeur que pouvaient avoir aux yeux de leurs destinataires ces écrits anti-juifs. Leur allure, trop livresque ou trop absolue, montre que leurs auteurs, à part le loyal saint Justin et quelques autres, ne se sont habituellement pas rendu compte de la mentalité très nuancée de leurs lecteurs éventuels. En général bienveillantes, les appréciations pourront être corrigées ou discutées de côté et d'autre; mais le point de vue, neuf et juste, mérite toute approbation. La division, en partie chronologique, en partie géographique, n'est pas assez homogène ni bien proportionnée dans ses parties : Anténicéens (p. 3), Syriens (p. 93), Grecs de 324 à 1455 (p. 117), Espagnols de 405 à 1459 (p. 206), Latins de 384 à 1349 (p. 295). On la voudrait plus adéquate, coupée en périodes surtout pour les dix ou douze siècles des Byzantins et des Latins, et mieux encadrée dans les législations impériales, barbares, royales et autres, ou dans l'ensemble des productions théologiques d'une époque. Beaucoup d'œuvres et d'auteurs sont très avantageusement tirés de l'oubli ou justement placés en relief; quelques-uns sont omis, comme les *Acta Pionii* ou la *Pharetra fidei* (Hain, 12910-12916); Raymond Lull est trop parcimonieusement partagé; la bibliographie spéciale pouvait être complétée, ce qui aurait associé aux *Consultationes Zacchaei* (p. 295) le nom de Firmicus Materne. Mais il n'y a pas lieu ici de s'attarder à ces petites lacunes : par sa matière, son esprit, ses qualités, le livre est trop utile au théologien et à l'historien pour ne pas être salué avec grand éloge. J. DE GHELLINCK, S. I.

R. Cadiou. *La jeunesse d'Origène. Histoire de l'école d'Alexandrie au début du III^e siècle.* Coll. Études de théologie historique. Paris, Beauchesne, 1935, (24 × 15 cm.), 424 p. Prix : 38 frs.

Peu d'auteurs étaient mieux préparés que M. Cadiou à tenter une étude d'ensemble sur Origène et à substituer à l'œuvre toujours très méritoire de Redepenning, vieille à peu près de trois générations, un ouvrage moderne, enrichi de toutes les conquêtes des monographies récentes. Quatre sections se partagent l'ample matière : la formation, l'enfance, la persécution, le didascalée (p. 7), les premiers essais, avec le début du commentaire sur les

psaumes et la controverse antignostique (p. 83), puis le néo-platonisme à Alexandrie, avec Ammonius Saccas, Plotin et Origène (p. 169), enfin la production théologique d'Origène jusqu'au conflit avec l'autorité épiscopale et le séjour à Césarée de Palestine (p. 263). L'auteur a le mérite d'avoir bien situé l'enseignement du maître dans le cadre de la pensée antique; en platonisant qu'il est, Origène est un théologien de la participation; d'autre part, il a bien distingué dans Origène le double courant auquel s'alimentait sa pensée et la différence de profondeur de chacun d'eux. On voit aussi que l'auteur en sait plus qu'il ne nous dit, ce qui suscite la confiance, par exemple p. 96, n. 1; mais par endroits, le lecteur, un peu déconcerté ou désireux de se renseigner d'une manière plus précise ou plus concrète, souhaiterait un exposé moins concis. L'allégorisme (p. 42-53) fait la place bien étroite aux rationalisants païens; à propos des origines anti-juives de la théologie chrétienne, l'auteur n'avait-il rien à dire des *Testimonies* si chers à Rendell Harris et à A. L. Williams? Les pages sur les rapports de Plotin et d'Origène, instructives à lire comme celles sur les deux Origènes, auraient pu tenir compte du livre du P. Henry *(Plotin et l'Occident)*. Sur les débuts de l'école néoplatonicienne, on s'attendrait à trouver non pas seulement la référence mais la citation du manuscrit *Palat. Heidelb.* (?) invoqué p. 185, n. 1; de même, à la p. 376, n. 1, à propos d'Ambrosius Ferrarius, et à la p. 386, n. 1. Une bibliographie fait défaut; elle eût été très utile, car plusieurs ouvrages mentionnés dans les notes ne sont pas accompagnés des indications complètes désirables. Laissons ces vétilles pour exprimer le souhait de voir bientôt paraître un nouveau volume, aussi fermement composé que celui-ci, et nous donnant l'âge mûr et la vieillesse après la partie consacrée à la jeunesse.

J. DE GHELLINCK, S. I.

**R. Cadiou.** *Commentaires inédits des psaumes. Étude sur les textes d'Origène contenus dans le manuscrit Vindobonensis 8.* Collection d'études anciennes publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. Paris, « Les Belles Lettres », 1936, (25 × 16 cm.), 142 p. Prix : 25 frs.

Précieuse contribution à la connaissance de l'héritage littéraire d'Origène, et qui suscitera sans doute de nouvelles études. Ceux qui ont compulsé la littérature des chaînes bibliques manuscrites ne seront pas étonnés d'apprendre que le volume de Vienne contenait des trésors dans la double marge dont se trouvent bordés bon nombre de ses feuillets. C'est dans une de ces marges que M. Cadiou a trouvé un commentaire des psaumes attribué à Origène. Après une étude du manuscrit (p. 15), de la valeur des fragments (p. 29), de leur authenticité, de leur origine due à des scolies, des commentaires ou des homélies, l'auteur donne la traduction (p. 49) des principaux passages, puis l'édition (p. 71) de tous ceux qu'il regarde comme les plus sûrs et les plus importants. Une annotation très sobre, trop sobre (par exemple p. 74 et p. 118), accompagne les textes. Pourquoi la traduction suit-elle un autre ordre que l'édition pour le classement des textes? La question des rapports entre Eusèbe et Origène, à propos des commentaires des psaumes, intéressante au plus haut point par ses conséquences, est bien amorcée (p. 43) mais méritait plus de développement. J. DE GHELLINCK, S. I.

**L. Mariès.** *Hippolyte de Rome. Sur les bénédictions d'Isaac, de Jacob et de Moïse.* Collection d'études anciennes. Paris, Les Belles Lettres, 1935, (25 × 17 cm.), 62 p. Prix : 20 frs.

Nouvel apport des traductions arméniennes à la littérature patristique, dû à une étude du P. Mariès, un peu sommaire mais révélatrice, sur deux manuscrits de Jérusalem et de Venise. Cette fois, c'est saint Hippolyte qui en bénéficie le plus, peut-être aussi saint Cyrille d'Alexandrie, si son *Commentaire sur Ezéchiel*, à comparer encore avec un autre manuscrit d'Arménie, est reconnu authentique. Des *Bénédictions d'Isaac et de Jacob*, connues déjà en grec, on a désormais comme témoin une traduction arménienne, faite sur un texte grec antérieur et meilleur; les *Bénédictions de Moïse*, authentiques aussi, n'existent qu'en arménien et en géorgien. On le voit, les littératures orientales ne sont pas encore au bout de leurs promesses pour l'enrichissement des textes patristiques. J. DE GHELLINCK, S. I.

**J. Madoz, S. I.** *El concepto de la tradicion en S. Vicente de Lerins.* Coll. Analecta Gregoriana. Vol. V. Rome, Université Grégorienne, 1933, (24 × 17 cm.), 214 p.

**J. Madoz, S. I.** *El commonitorio de S. Vicente de Lérins.* Madrid, Estudios Eclesiasticos, 1935, (24 × 16 cm.), 150 p. Prix : 6 pesetas.

Envoyée à la revue avec délai, la belle monographie du P. Madoz n'a pas eu dans ces pages la recension immédiate qui lui revenait. Aujourd'hui pour réparer ce retard, il suffira de rappeler les éloges que lui a donnés la presse savante depuis deux ans. L'auteur s'était préparé par des études et des recherches publiées dans des revues spéciales, et qui ont en général rallié tous les suffrages du public : après une introduction sur l'idée de tradition chez Irénée, Tertullien et Eusèbe (p. 5-31), les six chapitres de son volume examinent le *Commonitorium* (p. 32), son destinataire (p. 59), le canon de la tradition (p. 90), ses garants et la succession apostolique (p. 134 et 164), sa place dans l'argument de tradition (p. 180). Signalons surtout le chapitre II, qui reprend une suggestion du cardinal Noris et fait de l'œuvre lirinienne un écrit antiaugustinien, ce qu'il prouve solidement, et le chapitre III, qui établit le sens exclusif du canon lirinien. Tout le reste du volume montre d'ailleurs une ample connaissance du sujet, avec une lucidité de vues et une netteté d'expression qui révèle la compétence.

Au même groupe d'études appartient la traduction espagnole que le P. Madoz vient de nous donner du *Commonitorium* de Vincent de Lérins, avec une précieuse introduction destinée au public lettré et prise en substance à l'ouvrage analysé ci-dessus. Le tout est accompagné d'un riche commentaire; à la p. 124, n. 6, la comparaison se rapproche plus des expressions de Cassien que de Lucrèce. Par ces deux volumes et plusieurs articles remarqués, sur les mêmes matières, l'auteur s'est spécialisé dans les recherches sur la tradition ecclésiastique : avec quelques compatriotes, malgré les conditions difficiles de la crise espagnole, il a contribué à inaugurer un mouvement d'études patristiques que, récemment encore, signalait à l'attention une des revues savantes d'Allemagne les plus autorisées. Comme le faisait remarquer

le patrologue Altaner, l'Espagne entre ainsi définitivement dans le mouvement des savants catholiques des autres pays pour mettre en valeur leur ancien patrimoine de famille. J. DE GHELLINCK, S. I.

*Acta conciliorum oecumenicorum. Tomus II. Volumen primum. Pars tertia. Concilium universale chalcedonense.* Berlin, de Gruyter, 1935, (30 × 22 cm.), XXXII-154 p. Prix : 44 Mk.

*Acta conciliorum oecumenicorum. Tomus II. Volumen tertium. Pars prima.* Berlin, de Gruyter, 1935, (30 × 22 cm.), XVIII-260 p. Prix : 68 Mk.

De ces deux gros fascicules relatifs au Concile de Chalcédoine, l'un mène à son terme le volume I, qui contient les actes grecs du concile, l'autre sert de première partie au volume III, destiné à fournir la version latine corrigée de ces actes due au diacre Rusticus. Le fascicule grec, troisième partie du volume I, dont il constitue les pages 360-495, contient l'*Actio* VIII jusqu'à la XVII^e^. Il y ajoute quelques documents : allocutions, florilège, lettres de Marcien, de Pulchérie, etc., avec les tables des mots grecs et latins, des particularités grammaticales, des mots grecs matériellement pris au latin, etc.; tout cela sera le bienvenu et fait honneur une fois de plus à la compétence philologique et critique de l'éditeur. L'autre fascicule, par lequel débute le volume III, commence par un dossier épistolaire antérieur aux *Acta* du Concile, puis il nous donne l'*Actio* I ; ce sont les 259 premières pages de ce volume, le tout d'après la correction de la *versio antiqua*, faite par Rusticus; ce volume coïncide donc à peu près avec la première partie du volume des *Acta graeca*; seulement, la différence d'une soixantaine de pages (259 au lieu de 196) montre sans doute que le dossier s'est grossi dans la traduction latine, mais l'apparat critique est plus copieux. La date et l'occasion de cette traduction sont rattachées par Schwartz à la controverse des Trois-Chapitres; car il rejette, et avec raison semble-t-il, son ancienne opinion qui la plaçait au début du VI^e^ siècle, peu après la traduction des canons par Denys le Petit; faut-il regarder comme définitif chaque détail de sa nouvelle explication ? Peut-être y a-t-il lieu d'attendre de nouvelles confirmations. L'examen des témoins utilisés dans les éditions du XVI^e^ siècle, dans la première édition grecque des *Concilia generalia* de 1608, et dans les collections suivantes de Labbe et de Baluze, est bien poussé. La table finale du volume viendra avec la fin de toute l'édition du tome consacré au concile de Chalcédoine. L'ensemble de ces documents est édité avec le soin consciencieux auquel nous ont habitués les fascicules précédents; la présentation typographique est ce qu'elle était auparavant, élégante et lucide, aussi bien dans le texte, l'apparat critique et la préface. Cela aide le lecteur à se retrouver dans une telle abondance de documentation et dans l'enchevêtrement complexe des relations entre les diverses pièces ou leurs témoins, notamment les modifications qui auraient été apportées à la première publication des *Gesta*, dont l'exposé exige parfois un pénible effort d'attention. On peut en dire autant de la traduction latine, qui est parvenue en Occident et s'y est répandue sous trois formes différentes : d'abord la *versio antiqua*, puis la même, mais améliorée et enrichie d'un recueil de lettres antérieures au concile, enfin la traduction corrigée, à l'aide

de manuscrits grecs et latins du monastère des Acémètes, par le diacre Rusticus, neveu de Vigile. On voit par le *Constitutum* de Vigile, en 553, qu'il fallut près d'un siècle avant qu'on eût en Occident connaissance de tous les actes de Chalcédoine; ces diverses traductions, corrections et additions s'échelonnent entre janvier 547 jusqu'au delà de février 564. Le travail de Schwartz s'est porté avec une prédilection marquée sur la confection de ces divers recueils et remaniements. On a pu remarquer, en effet, que l'éditeur et à sa suggestion la société éditrice ont eu comme but non seulement de donner un texte critique des actes originaux, mais tout autant, sinon plus, de mettre à la disposition du travailleur tous les recueils ou collections antiques, versions et résumés, dossiers épistolaires, etc., de contenu souvent varié, qui se sont élaborées dans les générations suivantes ou à l'époque même du concile, sous l'action de mobiles divers; de là, les quatre volumes ajoutés à celui des actes grecs, pour le seul concile de Chalcédoine, dont l'histoire posthume fut si mouvementée. Nous reviendrons à cette particularité, pas toujours favorable à la clarté, quand cette partie, à laquelle il ne manque plus que deux ou trois fascicules, sera publiée complètement. Rappelons seulement que, d'après Schwartz, l'*Allocutio Concilii* ne devrait pas être placée en relation avec la session IV, qui confirme le tome du pape Léon, mais se placerait à la fin du concile et aurait pour auteur Théodoret.

J. DE GHELLINCK, S. I.

M. Landgraf. *Das St. Trudperter hohe Lied. Sein theologischer Gedankengehalt und seine geschichtliche Stellung besonders im Vergleich zu Williram von Ebersberg.* Coll. Erlanger Arbeiten zur deutschen Literatur. Bd 5. Erlangen, Verlag von Palm und Enke, 1935, (25 × 16 cm.), 78 p. Prix : 3 Mk.

Intéressante analyse, sans recherche de l'auteur et sur un texte qui aurait pu être meilleur, du contenu d'un commentaire en vieil allemand sur le *Cantique des Cantiques*; puis, comparaison avec l'écrit similaire de Williram d'Ebersberg, du XI^e^ siècle, dont il s'inspire tout en demeurant très original; en même temps, on situe rapidement, trop rapidement sans doute, dans le mouvement spirituel du XII^e^ siècle, avec Rupert de Deutz, Gerhoch, Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, cette espèce de somme de morale pratique et de théologie, complète mais succincte, présentée aux épouses mystiques du Très-Haut par un ecclésiastique qui écrit pour des moniales.

J. DE GHELLINCK, S. I.

L. Amorós, O. F. M. *Fr. Gonzalvi Hispani, O. F. M. Quaestiones disputatae et de quodlibet.* Coll. Bibliotheca franciscana scholastica medii aevi. Tom. IX. Florence, Collège St. Bonaventure, 1935, (24 × 16 cm.), LXXX-468 p.

Digne de ses devanciers dans une série réputée, avec sa solide introduction critique, ses 450 pages d'édition de texte d'après des manuscrits incomplets ou fautifs, et ses bonnes tables finales, ce neuvième volume nous présente un auteur, Gonzalve d'Espagne, peu connu aujourd'hui, mais célèbre de

son vivant, car il avait été le maître de Duns Scot, puis Ministre général des Franciscains. Nommé souvent Gonzalve de Vallebone à partir de 1523, par suite d'une confusion avec un homonyme plus récent, Gonzalve qui enseigne sûrement à Paris en 1297, ou même plus tôt, et meurt en 1313 après neuf ans de généralat, se place à une des périodes les plus mouvementées de l'histoire doctrinale du XIII^e siècle, au lendemain des décrets de 1277 et au moment des grandes résistances antithomistes antérieures à la canonisation de saint Thomas; ce qui donne déjà grand intérêt à son œuvre. Son importance augmente en raison de son rôle dans l'orientation de Duns Scot son disciple, dans l'opposition aux idées d'Eckard et dans l'attitude des augustiniens vis-à-vis de l'aristotélisme. Une introduction historico-critique de près de quatre-vingts pages précède l'édition (p. 1-483), annotée avec discernement, des *Quaestiones disputatae et de Quodlibet*. Un intéressant problème surgit à propos du *De anima*, attribué ou contesté à Duns Scot, et présentant des textes identiques à ceux de Gonzalve. Pour la situation des conflits thomistes et antithomistes dans l'ordre dominicain, il y a eu plusieurs publications depuis le livre de Mgr. Douais; l'œuvre latine d'Eckard est déjà en cours de publication à Leipzig, chez Meiner. L'opération délicate de la correction du texte, dans les cas que nous avons pu examiner, semble bien menée. J. DE GHELLINCK, S. I.

**Eckard**. *Opera latina, XIII. Quaestiones parisienses edidit A. Dondaine, O. P.* Leipzig, Meiner, 1936, (24 × 16 cm.), XXXVIII-58 p. Prix : 6,80 Mk.

Édité avec le même souci scientifique que les fascicules précédents et rehaussé par une lumineuse présentation typographique, le tome XIII des *Opera latina* d'Eckard nous livre les *Quaestiones Parisienses* publiées par le P. Dondaine, et une précieuse introduction critique due au spécialiste R. Klibansky. Sobre de mots, remplie de choses, elle est à lire d'un bout à l'autre. La page sur les rapports entre l'Eckard latin et l'Eckard allemand s'impose à l'attention; de même, celles sur Scot et Eckard. Souhaitons la prompte apparition des fascicules suivants, comme aussi du vrai texte de Scot indispensable pour les comparaisons. J. DE GHELLINCK, S. I.

**P. Mandonnet, O. P.** *Dante, le théologien*. Coll. Bibliothèque d'histoire. Études. Paris, Desclée de Brouwer, 1935, (20 × 13 cm.), 332 p. Prix : 15 frs.

Souvent, nous eûmes l'occasion de déplorer que l'étude des œuvres littéraires médiévales d'inspiration théologique ne tentât pas plus fréquemment les historiens de la scolastique. En effet, leur exégèse, bénéficiant d'une connaissance approfondie des milieux scolaires et des problèmes religieux, risquerait d'être plus profonde que celle des commentateurs littéraires ? Un livre récent du P. Gorce, analysé ici-même, nous faisait voir dans le roman de la Rose le texte essentiel de la scolastique courtoise. *Dante le Théologien*, dernier ouvrage du regretté P. Mandonnet, veut éclairer le problème dantesque en le plaçant dans une perspective principalement théologique. « Par la cléricature, Dante,

type achevé d'intellectuel, s'était voué à l'étude des sciences sacrées et profanes, et son chef-d'œuvre final, la *Comédie*, est d'ordre théologique par ses fins, sa matière et sa forme poétique elle-même; car, par sa technique spéciale, la poétique dantesque procède en beaucoup de choses de la science sacrée ». Telle est la thèse générale du P. Mandonnet.

Deux positions retiendront particulièrement l'attention des dantologues. Le problème de la cléricature de Dante, audacieusement posé et résolu par l'auteur, fera certainement l'objet de discussions car il resterait à prouver, à notre avis, que seul un clerc ait pu posséder, au XIII^e^ siècle, pareille intelligence des questions théologiques. La question du symbolisme numérique dans la Comédie et, en particulier, de l'*Unitrinisme*, déjà abordée par certains romanistes, est exposée avec maîtrise et devient, grâce au P. Mandonnet, une règle d'or et un principe exégétique des plus fructueux.

J. SONET, S. I.

*A. **Hamel**. *Der junge Luther und Augustin. Ihre Beziehungen in der Rechtfertigungslehre nach Luthers ersten Vorlesungen 1509-1518 untersucht. II Teil.* Gütersloh, Bertelsmann, 1935, (22 × 15 cm.), X-160 p. Prix : 8,50 Mk.

La suite de l'étude, déjà analysée et louée dans cette revue (t. LXII, 1935' p. 85), examine le commentaire des épîtres aux Romains (p. 1), aux Galates (p. 133) et aux Hébreux (p. 145). Luther, dont jusque-là les *Enarrationes in Psalmos* avaient fait le principal aliment, élargit ses lectures dans Augustin. Les écrits antipélagiens, le *De spiritu et littera* surtout, avec les commentaires exégétiques, vont jouer tout à coup le grand rôle. Le commentaire aux Galates, par contre, semble par moments placer Jérôme au-dessus d'Augustin. Luther croit trouver dans l'évêque d'Hippone l'interprétation de la *iustitia*, telle qu'il l'avait conçue indépendamment dans le sens réformateur. Toute l'évolution de la pensée de Luther est à lire dans ces pages très étudiées et très nuancées. A propos de la justice « sanative » et surtout de la justice « imputative », celle-ci non trouvée chez Augustin (p. 86), il aurait été avantageux de renforcer l'indication en insistant sur les reliquats occamistes dus à sa formation. On pourra différer d'avis sur tel ou tel point même d'importance, mais on a rarement vu un auteur faire aussi fermement le départ, pièces en mains, entre ce qui est augustinien ou personnel dans le développement des conceptions du réformateur. J. DE GHELLINCK, S. I.

A. **Herte**. *Die Luther-Kommentare des Johannes Cochläus. Kritische Studie zur Geschichtsschreibung im Zeitalter der Glaubensspaltung.* Coll. Reformationsgeschichtliche Studien und Texte. Heft 33. Munster, Aschendorff, 1935, (24 × 16 cm.), XX-350 p. Prix : 13,09 Mk.

Admirateur de Luther et partisan de ses idées jusque vers 1520, Jean Cochlée passe en 1521 par un revirement complet, dont les motifs ne sont pas tous encore expliqués, mais qui aboutit à une opposition radicale à partir de septembre 1521 et à la composition en 1534-35 de ses *Commentaria de actis et scriptis Lutheri chronographice*. Sorti de presse en 1546, cet ouvrage de

polémique, qui suit pas à pas la carrière de Luther et constitue du côté catholique l'exposé le plus ancien et le plus influent de l'œuvre et de la personne du réformateur, est étudié en détail dans cette remarquable monographie. Servi par une information égale à sa probité scientifique, l'auteur examine les origines de l'œuvre (p. 1), ses six éditions ou traductions du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle (p. 15), surtout ses sources, les unes mentionnées par Cochlée au nombre de 325 (p. 85), les autres non indiquées par lui mais repérées par la recherche contemporaine au nombre de 51 (p. 140); viennent alors l'élaboration du livre et sa méthode de travail avec ses qualités et ses faiblesses (p. 227), le portrait de Luther tel qu'il s'en dégage (p. 272), la valeur des *Commentaria* (p. 302), toujours précieux malgré les sentiments du polémiste, la vanité de l'humaniste et les sympathies du partisan, qui du reste ne l'aveuglent pas quoi qu'on en ait dit, notamment quand il s'agit de rejeter des fables comme celle du suicide de Luther. Tous ces chapitres sont à lire par quiconque désire suivre la marche des événements et des doctrines au début de la réforme. Par endroits, comme pour les lettres de saint Jérôme sur l' « homoousios », on aurait préféré, outre la simple référence aux annotations de l'édition de Weimar, le renvoi direct à la source.

J. DE GHELLINCK, S. I.

**Th. Freudenberger.** *Augustinus Steuchus und sein literarisches Lebenswerk.* Coll. Reformationsgeschichtliche Studien und Texte. Heft 64/65. Münster, Aschendorff, 1935, (24 × 16 cm.), XVI-412 p. Prix : 15,75 Mk.

Sans être un personnage de premier ni même de second plan, Gui Steuchus ou degli Stuchi, appelé Augustin Steuchus depuis son entrée chez les Chanoines Réguliers de Saint Augustin en 1512, méritait autant, sinon plus que beaucoup d'autres lettrés érudits issus de l'humanisme chrétien du XVI^e^ siècle, une monographie détaillée qui nous renseignât sur sa carrière p. 6-142) et sur son œuvre (p. 143-363). Bibliothécaire du Vatican en 1538 comme successeur d'Aléandre devenu cardinal, membre du concile de Trente comme évêque de Kissamos, dans l'île de Crète alors possession vénitienne, ce n'est dans aucun de ces deux domaines qu'il déploie le meilleur de son activité; à la Vaticane, il fait dresser trois inventaires, incomplets et fautifs, des manuscrits grecs, et aux réunions du concile à Bologne, on constate son absence à près de la moitié des séances. Mais comme homme d'étude, comme bibliste, qui connaît bien le grec et l'hébreu même médiéval, comme polémiste et publiciste, qui songe même à rendre le Tibre à la navigation, il a un rôle qui vaut la peine d'être étudié. Parmi les trois volumes de ses *Opera omnia* (Paris 1577-78 et Venise 1590-91, éditions d'ailleurs incomplètes), contentons-nous de signaler ses recherches sur l'auteur de la Vulgate (p. 146), peut-être son meilleur ouvrage de critique textuelle, sa polémique contre Érasme (p. 235), avec lequel cependant il avait en commun nombre d'idées, la défense de la *Donation de Constantin* (p. 305), maladroite réplique à Laurent Valla, et le *De perenni philosophia* (p. 347), fortement imbue de la philosophie religieuse très amie du platonisme, régnante dans certains groupes de l'époque. Ce qui

rehausse l'ouvrage est la richesse d'information et la largeur des aperçus; l'auteur n'a rien négligé pour nous donner une excellente monographie, de contenu aussi lumineux que son élégante typographie et qui nous donne beaucoup plus encore que ne promet son titre.

J. de Ghellinck, s. i.

**M. Jugie.** *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab ecclesia catholica dissidentium. Tomus V. De theologia dogmatica nestorianorum et monophysitarum.* Paris, Letouzey, 1935, (23 × 15 cm.), 818 p.

Après les quatre volumes consacrés à la théologie des Byzantins et des Russes, l'auteur termine son grand ouvrage par un cinquième volume, comprenant la théologie des Nestoriens (p. 9) et celle des Monophysites (p. 349) : même pensée directrice, même richesse de matériaux, même souci de présentation claire et systématisée, même genre de services rendus au théologien qui veut se renseigner sur un point précis. Les matières traitées suivent à peu près le même ordre dans les deux parties du livre; mais la proportion diffère notablement, surtout pour la théologie des sacrements. Le développement de la partie monophysite s'explique du reste par la richesse plus grande de sa littérature théologique et la diversité de ses communautés coptes, éthiopiennes, syriaques, arméniennes. Après quelques notions générales sur les églises nestoriennes et monophysites, leur concept de la révélation et de ses sources, de l'église et de son chef (p. 11-75 et 351-396), vient l'histoire des origines de chacune d'elles et leur évolution doctrinale ultérieure, parfois très ramifiée (p. 76-225 et 397-457); un aperçu sur les théologiens de chaque groupe, diversement situé (p. 26-38 et 457-489), sert d'introduction à l'exposé théologique proprement dit. Celui-ci comprend : pour les Nestoriens, le *De Deo uno et trino*, le *De Deo creante et elevante*, la sotériologie, la mariologie, l'hagiologie, les sacrements, qu'on s'attendrait à voir plus développés, et les fins dernières (p. 226-347); pour les Monophysites, la christologie, la sotériologie avec la mariologie et l'hagiologie, le *De Deo uno et trino*, le *De Deo creante et elevante*, les sacrements en général et en particulier, et les fins dernières (p.490-787). Cette ampleur du programme parcouru dit une fois de plus les précieux avantages fournis par ce volume, comme aussi l'énorme étendue du travail imposé à l'auteur. On remarquera les pages plus nuancées sur les origines de l'erreur nestorienne, sur les vicissitudes de la théologie des monophysites, de fait ou de nom, eutychéens, sévériens ou juliens, avec les délicates questions dont l'interprétation et l'appréciation, plus d'une fois sévère, a suscité et suscitera encore plus d'une discussion. L'auteur a dû s'abstenir, nous dit-il, de recourir aux écrits originaux inédits ou publiés seulement dans leur langue originale; malgré la proportion réduite de ces sources, on regrettera cette lacune. Le classement adopté prend les choses du point de vue des traités de théologie occidentaux : ce qui aide à se retrouver sans peine, mais risque d'altérer un peu les proportions et les perspectives orientales. Les limites étroites de cette recension ne permettent pas d'entrer dans le détail des exposés. Relevons en passant que la note sur Apollinaire (p. 150) s'appuie trop sur Draeseke, que Ficker devait être utilisé pour Euthérius de Tyane (p. 142), que Swete ne s'écrit pas Svette (p. 798), que

pour la procession du Saint-Esprit, on pourrait discuter la valeur de quelques témoins (p. 239, 608, etc.), que pour l'édition des documents relatifs à Ephèse et à Chalcédoine, on a mieux que Migne, que les rapports doctrinaux entre Théodore de Mopsueste et les Pélagiens appellent des nuances, etc. Sans nous arrêter à ces imperfections, félicitons l'auteur d'avoir mené à terme un bel et grand ouvrage, susceptible sans doute d'améliorations, mais extraordinairement précieux pour mieux connaître et arriver à comprendre et à mieux apprécier la mentalité religieuse de nos frères orientaux.

J. de Ghellinck, s. i.

Th. Spácil, S. I. *Doctrina theologiae orientis separati. De revelatione, fide, dogmate. Pars altera.* Coll. Orientalia christiana analecta. 104. Rome, Institut oriental, 1935, (24 × 16 cm), 204 p. Prix : 35 lires.

Après l'exposé (voir Revue, t. LVI, 1929, p. 619 et t. LXII, 1935, p. 85), voici la seconde partie avec l'appréciation comparative de ces doctrines des « orthodoxes » : la révélation, surnaturelle et nécessaire (p. 15), la foi, libre, nécessaire, certaine et obscure, surnaturelle (p. 73), le dogme, immuable malgré son développement (p. 142). Travail très fourni, clairement ordonné dans le classement systématique occidental, aux pages remplies tantôt d'information particulière et autre, tantôt synthétisant des parties de traités dans quelques considérations générales; mais peut-être un peu difficile à lire par endroits, car il suppose comme contrôle l'exposé documenté de la première partie. Sur tout cela, nous dit l'auteur, les choses principales sont admises en commun par les « orthodoxes » et les catholiques; mais les principes philosophiques, qui guident ceux-là consciemment ou inconsciemment, diffèrent : la théologie de l'Orient séparé, continue l'auteur, ignore la philosophie scolastique et le développement des questions effectué par les théologiens scolastiques; de là, l'écart qui les sépare de nous et, ajoutons-le, souvent la marche suivie dans le livre, parallèlement aux divisions des traités théologiques de l'Occident, tend à le faire paraître agrandi. De ce point de vue, les pages sur la nature de la révélation et sur le développement du dogme contiennent des aperçus intéressants, neufs pour maint lecteur, et qui appellent examen. Non pas, achève l'auteur, que les « orthodoxes » poussent jusqu'à leurs dernières conclusions les principes malencontreusement empruntés à la philosophie moderne, mais les dissidences cependant sont nombreuses; il leur suffirait, dit-il pour finir, de se libérer de ces principes pour revenir par la tradition à la vraie doctrine. On est heureux de trouver dans cette conclusion finale le correctif à certaines pages d'allure plutôt sévère ou peu nuancées.

J. de Ghellinck, s. i.

*Greko-Katolitska bogoslovska Academija u Lvovi... (1931-1934). De Gr.-Cath. Academiae theologicae secundo triennio peracto.* Lwów, Académie théologique, 1935, in-8°, 171 p.

Aperçu historique sur tout ce qui concerne la vie de l'académie pendant ces trois années : discours inauguraux des années académiques, catalogues des professeurs, activité scientifique du séminaire, travaux, éphémérides, etc. L'érection de cette académie fut l'œuvre de son Exc. le Métropolitain

André Szepticki. Ce fut une réponse à l'invitation du Souverain Pontife dans son Encyclique « Rerum Orientalium ». Il est très instructif d'étudier cette magnifique réalisation scientifique dans l'Orient catholique. En ces quelques années, l'Académie s'est élevée au niveau des meilleures facultés théologiques de l'Europe. On pourrait se demander si le plan n'est pas trop fidèlement copié des écoles occidentales et si une plus grande adaptation ne serait pas souhaitable.

A. Wuyts, s. i.

*Pratsi... Opera Gr. Cath. Academiae Theologiae Leopoli.* In lucem prodeunt sub Directione Prof. Dr. Slipyi. Vol. I-II. Lwów, Grand Séminaire, 1935, 244 p.

L'Académie ukrainienne de Lwow a fêté ses 150 ans d'existence; 150 années de travail à former un clergé gréco-catholique. A cette occasion on a commencé de publier, sous la direction du recteur de l'Académie de théologie, le docteur Slipyi, une série d'études sur l'histoire du séminaire. Les présents volumes nous en donnent les premières. Ils contiennent, outre l'introduction et deux études plus courtes sur l'ancienne typographie et sur l'immeuble, un article du docteur Slipyi sur l'éducation du clergé dans l'église catholique et spécialement en Ukraine et un long travail d'Ambroise Andruchovitch sur l'ancien séminaire gréco-catholique de Vienne, le « Barbareum ».

L'ouvrage est bien documenté et témoigne d'un travail consciencieux.

A. Wuyts, s. i.

*Congrès des lecteurs franciscains de langue française. Quatrième congrès. Lyon. 23-24-25 août 1934.* Paris, Éditions franciscaines, 1935, (25 × 16 cm.), 368 p.

L' « originale initiative », dont parlait la Revue il y a deux ans (1934, p.102), a atteint en France, en Allemagne, en Amérique, etc., un développement dont l'importance, la fécondité et le succès ne peuvent échapper à personne. Ce nouveau volume en fait foi. Empreintes d'une sincérité attirante, qui admet volontiers l'enthousiasme et ne se défend pas contre une poussée d'indignation, les notes au jour le jour et le compte rendu (p. 39-64, 323-330) redisent la physionomie du Congrès; elles se lisent avec intérêt et réelle sympathie. Parmi les rapports (p.67-320), il faut signaler celui du P. Belmond, où tout d'ailleurs ne sera pas accueilli sans discussion : « Essai sur la théorie de la connaissance » (p. 67-131); il voit dans le scotisme « un effort méritoire pour absorber dans le moule aristotélicien l'essentiel de l'augustinisme et du thomisme ». Mentionnons aussi les pages des PP. Piat et Fischer, sur l'histoire ecclésiastique ou sur l'histoire franciscaine (p. 133 et 199). La place donnée dans le volume aux études sur Duns Scot est prépondérante et l'on peut s'en réjouir, car il s'en dégage une note de liberté sereine qui aide à rectifier beaucoup d'inexactitudes ou de préjugés : on devra lire « le mouvement scotiste de 1900 à 1934 dans les publications de langue française », avec une riche bibliographie, dont on ne pourra se passer (p. 147-260); pourquoi ne pas y relever aussi les erreurs et les lacunes des grandes histoires générales profanes dans leurs chapitres sur le développement intellectuel ?

J. de Ghellinck, s. i.

## THÉOLOGIE MORALE

**B. H. Merkelbach, O. P.** *Summa theologiae moralis, T. I-II.* 2e édit., Paris, Desclée De Brouwer, 1936, (22 × 15 cm.), 786 p., 1030 p.

Nous avons dit, au sujet de la première édition, les mérites de ce beau traité de théologie morale (*N. R. Th.*, 1932, 89; 1933, 167). Le fait pour un ouvrage de cette importance d'avoir si tôt une nouvelle édition montre que le public savant et étudiant en a compris la valeur doctrinale et apprécié la clarté et l'ampleur de l'exposition. On doit en féliciter l'auteur.

Des modifications de quelque importance ne semblent pas avoir été introduites dans cette réédition. Sur les points où nous avions cru devoir signaler notre opinion divergente de celle de l'auteur, il maintient intégralement sa position et nous la nôtre.

Il ne nous reste qu'à souhaiter un entier succès à ce beau travail.

J. Creusen, s. i.

**P. Gury, S. I., R. Tummolo, S. I., et A. Iorio, S. I.** *Compendium theologiae moralis. Vol. II. Supplementum.* 5e édit., Naples, D'Auria, 1936, (25 × 17 cm.), 200 p.

Ce volume contient le traité des censures, avec un appendice sur la sépulture ecclésiastique, celui des livres prohibés, des irrégularités, des indulgences et du jubilé. Viennent enfin quelques formules pour la demande de dispenses en Cour de Rome.

Ce volume mérite les mêmes éloges et prête aux mêmes critiques que les précédents. Il y a abondance de doctrine et de solutions de cas de conscience, avec la citation des meilleurs auteurs. Mais un simple coup d'œil sur l'ordre des matières suffit à montrer qu'il ne répond à aucun principe logique ou juridique. Dix-huit ans après la promulgation du Code, on aurait pu réformer l'ordre adopté dans les anciens traités pratiques de théologie morale.

J. Creusen, s. i.

**L. Muller, S. Sp.** *Summa theologiae moralis ad modum codicis juris canonici exarata.* Tournai, Desclée, 1936, (17 × 12 cm.), XX-394 p. Prix : 20 frs.

Ce résumé se distingue des autres parce qu'il omet la solution des cas de conscience et se contente presque toujours d'énoncer les principes. Il se rapproche de l'idéal d'un manuel classique, que doit commenter le professeur et dont le texte succinct force sans cesse l'élève à l'attention et à la réflexion.

Il suffit de parcourir ce manuel pour s'apercevoir qu'il est rédigé avec grand soin et renferme souvent beaucoup de choses en peu de mots. Sans qu'une autorité soit jamais citée, on reconnaît parfois sans peine celle dont s'inspire le texte. La division est celle de tous les anciens manuels : les commandements du décalogue, les commandements généraux de l'Église, les devoirs de quelques états particuliers.

Toutes les formules ne sont pas également exactes ou heureuses. Celle-ci

par exemple « Subiectum legis est ille qui ordinatione ita ligatur ut eam transgrediendo peccet... » (n. 13). N'est-ce pas idem per idem ? Les can. 199, 207 et 208 ne doivent pas être proposés sous le titre : de legis auctore. La juridiction déléguée et sous-déléguée n'a communément rien à voir avec le pouvoir de faire des lois. « Quodsi (pollutio passiva) *noctu* locum habet, consensus in illam graviter peccaminosus est, nisi a semisopito detur » (n. 344, § 3). En serait-il autrement pendant le jour ? Au n. 946, il aurait fallu ajouter le péché des confesseurs qui absolvent indûment les partisans de l'A. F. Un scandale récent a montré que le cas pourrait se présenter.

Nous croyons que le livre du P. Muller rendra service dans les cours de théologie morale. J. CREUSEN, S. I.

**J. Leclercq**. *Essais de morale catholique. III. Vie intérieure*, Bruxelles, Éditions de la Cité chrétienne, 1936, (20 × 13 cm.), 402 p. Prix : 27 frs.

Des thèses vigoureusement pensées, des enseignements spirituels très raisonnables et fort élevés, un grand sens du naturel et du surnaturel, des réflexions suggestives sur les vertus éternelles et sur les questions d'aujourd'hui : on est étonné du grand nombre de choses que contient le présent volume. Il est des paragraphes, comme ceux qui parlent de l'action et de la vie intérieure, de l'oraison et du recueillement, qui constituent de vraies leçons. Puisse ce livre, si bien fait pour le public intellectuel et pour le public jeune, trouver de nombreux lecteurs : il les aidera à apprécier juste, *recta sapere*. É. MERSCH, S. I.

**J. Lucas**. *Joies et profits de la confession*. Colmar, Édit. Alsatia, 1936, (19 × 12 cm.), 130 p. Prix : 6 frs.

Le but de l'auteur est de pacifier les âmes troublées pour qui la réception du sacrement de pénitence est une sorte de supplice. Il parcourt les divers actes du pénitent : examen, contrition, bon propos, accusation, et pour chacun d'entre eux, explique clairement ce qu'ils doivent être pour que la confession soit fructueuse. Ce petit livre pourra donc être utile non seulement aux âmes inquiètes, mais à toutes celles qui désirent bien profiter du sacrement de pénitence. É. BERGH, S. I.

**J. Viollet**. *La loi chrétienne du mariage. Prescriptions et défenses*. Paris, Mariage et Famille, 1936, (19 × 12 cm.), IV-52 p. Prix : 3 frs.

**P. Charmot**, *La mésentente conjugale, ses effets sur l'éducation des enfants*. Coll. Petite bibliothèque d'éducation. Vol. 18. Paris, Mariage et Famille, 1936, (19 × 12 cm.), 160 p. Prix : 7,50 frs.

M. l'abbé Viollet a voulu remettre la discussion de la méthode Ogino-Knaus dans le cadre des principes généraux sur les droits et devoirs de la vie matrimoniale. Quelques cas de conscience sont ensuite résolus à la lumière de cette doctrine. A faire lire.

Le P. Charmot est bien connu par ses ouvrages de psychologie pédagogique. Il aborde ici un problème dont les applications sont hélas ! innombrables. Peut-être la révélation des maux que cause leur mésentente et des fruits

d'une parfaite union aidera-t-elle beaucoup d'époux à faire les petits sacrifices nécessaires au maintien d'une coopération si féconde en résultats.

J. Creusen, s. i.

**H. Sutherland.** *Laws of Life.* Londres, Sheed and Ward, 1935, (19 × 12 cm.), 282 p. Prix : 6 sh.

Il y a des « lois de la vie » et on ne les enfreint pas impunément. Puisque tant d'hommes sont plus sensibles aux dangers et aux souffrances qui résultent du péché qu'à la faute elle-même, il peut être fort utile de connaître les maux attachés à la violation des « lois de la vie ».

M. Sutherland étudie, surtout à ce point de vue, l'institution du mariage, l'hérédité, les méthodes anticonceptionnelles, les doctrines néo-malthusiennes.

Ce livre est écrit avec conviction et humour. Il est riche de faits et de chiffres. Même les chapitres qui traitent exclusivement de l'Angleterre et de son Empire intéresseront tous les lecteurs. J. Creusen, s. i.

**A. W. Hoegen.** *Over den zin van het huwelijk. Een moraal-theologische Studie.* Nimègue, Berkhout, 1935, (24 × 17 cm.), 328 p.

Cette thèse doctorale, présentée à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Nimègue, forme un livre vraiment remarquable et original sur « le sens du mariage » : puissante synthèse philosophique et théologique, qui scrute, sur les pas de saint Thomas, la nature intime de l'union conjugale et en déduit les obligations morales. Contre la tendance trop exclusivement juridique, suivant laquelle beaucoup d'auteurs, moralistes aussi bien que canonistes, exposent la doctrine du mariage, le R. W. Hoegen met justement au premier plan la fin primaire : procreatio et educatio prolis, c'est-à-dire la fin de l'institution même, qui ne se confond pas avec le but poursuivi hic et nunc par les époux (p. 62).

La première partie étudie le mariage comme institution : il se trouve au service de l'humanité et néanmoins il perfectionne la personnalité qu'il complète et sanctifie, qu'il anime et protège, tout en respectant la liberté humaine. Dans la seconde partie, l'union conjugale, considérée comme état de vie, fait conclure qu'il existe pour les époux un certain devoir de procréation; l'amour et la modération doivent régler les rapports entre conjoints.

Ces 328 pages, touffues et substantielles, méritent une étude sérieuse. Elles provoqueront des réflexions très utiles, même si elles n'emportent pas toujours l'adhésion des « professionnels ». Peut-être qu'une exposition plus schématique des arguments eût mieux servi les intentions de l'auteur. On se demande parfois quelle est, en définitive, la considération principale et vraiment nouvelle, qui, plus qu'un argument de convenance, établirait solidement une thèse de morale à introduire définitivement dans les Traités, par exemple sur les actes incomplets (dernier chapitre), sur le « devoir de procréation » (p. 247 ss.), sur la génération d'une progéniture tarée (p. 258 ss.). C'est avec un réel intérêt qu'on lira les réflexions sur le vrai sens de « remedium concupiscentiae » (p. 153 ss.) comme normalisation de la tendance naturelle et non comme un pis-aller et une tolérance en vue d'éviter le péché; sur la portée de l'adage : finis praecepti non cadit sub praecepto (p. 254 ss.);

sur les théories (p. 231 ss.) du Dr Van de Velde sur « le mariage parfait » flétries dans l'Encyclique *Casti connubii* et par l'inscription nominale du livre à l'Index; enfin sur la « continence périodique » (p. 257 ss. et 284 ss.) où la réserve et la sévérité de l'auteur, eu égard au « sens du mariage », ne sont pas pour nous déplaire : à preuve ce que nous avons écrit dans les *Ephemerides theologicae Lovanienses* (1934, p. 562 ss.). Toutefois la traduction néerlandaise d'une phrase importante de Casti connubii nous plaît plus que la traduction française qui a les préférences de M. Hoegen (p. 278, note).

En résumé : contribution précieuse au fondement rationnel de la théologie de la chasteté et du mariage, en ces temps surtout où même les principes sont mis en question. J. Salsmans, s. i.

**A. Marchal et O. J. De Mero.** *La liberté de la conception.* Lille Medicis, 1935, (24×25 cm.), xiv-216 p. Prix : 12 frs.

Ce livre est un des nombreux exposés de la méthode Ogino-Knaus. Dans une partie générale, il nous donne des théories psychologiques et morales sur l'amour et juge au point de vue religieux, psychologique et social les résultats de la méthode. L'explication médicale fait l'objet de la seconde partie. En appendice on trouve quelques appréciations de médecins et des lettres envoyées aux auteurs par des gens mariés.

Tout en reconnaissant les bonnes intentions et la moralité des auteurs, nous dirons franchement que nous ne recommandons pas cet ouvrage. Il nous paraît manquer absolument des nuances qu'exigent l'exposé et l'appréciation de la continence périodique. Il faut une forte dose de naïveté pour voir en elle le remède facile au néo-malthusianisme et surtout un facteur puissant de moralité et de bonheur conjugaux.

Des pages entières entre guillemets témoignent avec sincérité de l'abondance des emprunts littéraux faits à d'autres ouvrages.

J. Creusen, s. i.

## DROIT CANONIQUE

**F. X. Wernz, S. I. et P. Vidal, S. I.** *Ius canonicum. Tom IV. De rebus. Vol. II. Magisterium ecclesiasticum. Bona temporalia eorumque administratio.* Rome, Université grégorienne, 1935, (25×16 cm.), vi-358 p. Prix : 25 lires.

Par ce commentaire des can. 1322 à 1551, le R. P. Vidal achève l'explication du livre III du Code. La méthode reste la même que dans les volumes précédents : un exposé systématique et nullement littéral, peu de discussions, une utilisation extrêmement modérée des ouvrages ou articles parus depuis le Code.

Grâce à sa connaissance approfondie du droit antérieur au Code et de la pratique romaine, l'auteur fournit souvent en peu de mots un commentaire précis et instructif. Nous croyons cependant que les professeurs n'y trouveront pas toujours la solution de doutes qu'ils aimeraient voir tranchés par un maître aussi compétent.

Esquioga est cité; mais les documents officiels auxquels ont donné lieu les événements merveilleux de Belgique ne sont pas utilisés (n. 716). L'auteur admet que les *libellae* dont parle le c. 1532 par exemple à propos d'aliénation, doivent être calculées en monnaie-or (p. 230), il approuve entièrement l'interprétation donnée au c. 105 par le R. P. Vermeersch (p. 117, note 61), qu'il cite d'ailleurs souvent avec éloge; on peut facilement, à son avis, omettre le nom du censeur après le *nihil obstat* (n. 713). J. Creusen, s. i.

**C. Berutti, O. P.** *Institutiones iuris canonici. Vol. I. Normae generales.* Turin, Marietti, 1936, (22 × 15 cm.), VIII-184 p. Prix : 12 lires.

L'auteur se propose de publier un commentaire de tout le Code, sauf ce qui a rapport aux sacrements et aux censures, dont traitent généralement les manuels de théologie morale. La méthode a ceci d'original que le R. P. Berutti s'abstient, à dessein, d'entrer en controverse avec d'autres commentateurs. Il entend donner à ses élèves une exégèse claire, solide et précise des textes législatifs, sans surcharge de discussions. Ce premier volume nous paraît réaliser heureusement ce programme; pas d'étalage d'érudition, peu de notes et citations, mais un exposé très ferme et qui aborde toutes les questions intéressantes.

Après une introduction fort complète sur les sources du droit ecclésiastique, ce sont tous les problèmes si importants du I^er^ livre qui sont traités avec une réelle maîtrise. Nous imiterons l'auteur en ne l'attaquant point sur des questions controversées (n. 72, 83). Ce premier volume nous donne les meilleures espérances; ce commentaire nouveau ne semble pas devoir faire double emploi avec les nombreux ouvrages du même genre publiés depuis 1918. É. Bergh, s. i.

**F. M. Cappello, S. I.** *Summa iuris canonici in usum scholarum. Vol. III.* Rome, Université grégorienne, 1936, (20 × 13 cm.), 566 p.

Si l'auteur avait complété son ouvrage par une bibliographie sobre et actuelle, nous aurions ici un vrai modèle de *liber textus*. L'exposé est trop bref, ne donnant rien que d'essentiel, mettant en valeur un texte du Code ou une explication par la disposition typographique elle-même.

Pas de discussions; quelques allusions aux controverses.

Beaucoup de précision et de clarté. Telles sont les qualités de ce volume qui achève un bon manuel de droit canonique pour Séminaires.

J. Creusen, s. i.

*Codicis iuris canonici interpretationes authenticae.* Typographie Vaticane, Tournai, Desclée, 1935, (23 × 15 cm.), VIII-228 p. Prix : 12 lires (20 frs français).

Divers recueils des réponses de la Commission d'interprétation du Code ont déjà paru. Le présent répertoire, œuvre de Son Exc. Mgr Bruno, secrétaire de la Congrégation du Concile et de la Commission pontificale, est d'inspiration plus vaste : il indique tous les documents officiels parus depuis la publication du Code et qui peuvent servir à l'interpréter. L'ordre est celui du Code :

dans le texte, les réponses de la Commission d'interprétation, en notes, les documents du Saint-Père et des Congrégations Romaines. Une table analytique très détaillée complète l'ouvrage qui se présente comme un instrument de travail très utile. É. BERGH, S. I.

*Répertoire pratique de droit civil et ecclésiastique par un groupe de professeurs et de jurisconsultes. Tome II. Bail-Bureaux de placement.* Paris, Bonne Presse, 1935, (19 × 12 cm.), 554 p. Prix : 15 frs.

Le *Répertoire* fournit une mise au point très actuelle et très complète des questions les plus diverses de droit civil ecclésiastique. Certains articles sont extrêmement utiles aux prêtres appliqués au ministère paroissial (*Bals et danses, Banc et chaises d'églises, Baptême, Binage*, etc.); d'autres ont un intérêt plus général (*Bonne foi, Bonnes mœurs, Brevets et diplômes*, etc.). De bonnes tables analytiques et alphabétiques permettent de trouver facilement les renseignements immédiatement nécessaires. J. CREUSEN, S. I.

I. F. Coudenhove. *The Cloister and the World.* Londres, Sheed and Ward, 1935, (19 × 13 cm.), X-110 p. Prix : 3,6 sh.

On aurait tort d'apprécier l'importance de ce petit volume par son format et le nombre de ses pages : à peine plus de cent. Le problème qu'il traite est des plus délicats et d'une portée considérable. Comment faut-il concevoir la vocation à la vie religieuse ? Y a-t-il une vocation, au sens propre, à la sanctification et à l'apostolat dans le monde ? Si oui, quelle doit être la forme particulière de la vie spirituelle de celles (il n'est ici question que de femmes) qui ne doivent pas être des « religieuses dans le monde », mais des « personnes du monde », des « laïques » parfaites ?

Résumer cet ouvrage, c'est le dépouiller de ce qui en fait le principal intérêt : une analyse très originale des formes et des moyens si divers de la vie chrétienne parfaite.

On ne peut, non plus, enfermer en quelques lignes une critique qui déformerait trop aisément la vraie pensée de l'auteur.

Elle a bien mis en lumière la possibilité pour tous et, pour certaines âmes, l'opportunité, sinon la nécessité de chercher leur perfection en dehors des cadres de la vie religieuse. A notre avis, elle accentue avec une réelle exagération le rôle que jouerait, dans celle-ci, la séparation d'avec le monde. Parfois on a un peu l'impression que l'auteur atténue la supériorité intrinsèque de la voie des conseils évangéliques. L'une ou l'autre formule nous ont même paru franchement inacceptables. Cela peut tenir au fait que l'exposé est une « réaction » contre des exagérations en sens opposé et veut surtout exalter les mérites et l'œuvre des chrétiennes qui vouent, dans le monde, toute leur vie à l'œuvre du Royaume de Dieu. Ce but est ici merveilleusement atteint.

Obliger le lecteur à reviser ses idées et à formuler plus exactement ses principes sur cette grave question n'est pas le moindre mérite de ces trois « lettres », si vivantes, si profondes. J. CREUSEN, S. I.

*Lettre à une supérieure religieuse au sujet d'un décret pontifical. Traduit de l'italien par A. E. Gautier.* 4e édit., Paris, Téqui, 1936, (19 × 12 cm.), 130 p. Prix : 6 frs.

Ce commentaire doctrinal et pratique du décret *Quemadmodum* sur la confession, la communion et le compte de conscience dans les Instituts de religieux non-clercs garde en lui-même toute sa valeur. Mais aux détenteurs de la 3e édition de 1913, il est nécessaire de dire que l'éditeur s'est contenté de mettre *quatrième* au lieu de *troisième* sur la couverture. Les mots : *revue et augmentée par l'auteur* ne s'appliquent donc en rien à cette réédition, où il n'est pas même fait mention du Code et des modifications qu'il a apportées au décret commenté. J. Creusen, s. i.

**H. Wagnon.** *Concordats et droit international. Fondement, élaboration, valeur et cessation du droit concordataire.* Coll. Universitas catholica lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri (25 × 17 cm.), XXVIII-442 p.

Il faut généralement une bonne dose de courage pour lire les articles, brochures ou livres destinés à expliquer la nature et la force obligatoire des Concordats. La raison en est que trop d'auteurs se bornent à reprendre des distinctions cent fois répétées, sans apporter d'élément vraiment nouveau pour résoudre le problème.

Tout autre est la belle étude consacrée par M. l'abbé Wagnon à ce sujet si rabattu. Résumant brièvement les doctrines traditionnelles, il prend immédiatement position pour la théorie qui fait des concordats une convention synallagmatique. Vingt pages sur quatre cent dix-sept lui suffisent pour préparer ainsi l'objet de sa dissertation magistrale.

Il aborde dès lors les véritables problèmes que posent l'élaboration, la conclusion, l'obligation et la cessation des concordats.

La comparaison détaillée entre les Concordats et les traités internationaux lui permet de renouveler, d'approfondir et de compléter les solutions données par les meilleurs canonistes.

Parmi les éléments les plus intéressants de son travail, contentons-nous de citer la condition internationale du Saint-Siège, la valeur législative des Concordats, les effets de la clause « rebus sic stantibus », la cessation des concordats par suite de la transformation de l'Etat contractant, la disparition du régime concordataire en Belgique.

Commencé sous l'inspiration de M. le Chan. A. Van Hove et élaboré avec son constant appui, ce beau livre sur les « Concordats et le droit international » se fait remarquer par la sûreté de la doctrine, la fermeté des discussions et l'étendue de l'information scientifique, toutes qualités où l'on retrouve l'influence d'un maître dont elles rehaussent les cours et les écrits.

J. Creusen, s. i.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

## Ascétisme.

### *Doctrine et méditation.*

Pius XI. *Unseres Heiligen Vaters Pius XI, durch göttliche Vorsehung Papst, Rundschreiben über das katholische Priestertum. (20 Dezember 1935 : Ad catholici sacerdotii).* Fribourg e. B., Herder, 1936, (25 × 16 cm.), 92 p. Prix : 1,20 Mk.

Édition de l'encyclique sur le sacerdoce catholique, texte latin et traduction allemande.

A. Gardeil. *La vraie vie chrétienne.* Coll. Bibliothèque française de philosophie. 3e série. Paris, Desclée De Brouwer, 1935, (20 × 13 cm.), x-364 p. Prix : 20 frs.

Ce volume réunit des articles publiés autrefois par le R. P. Ambroise Gardeil, o. p. dans la *Revue Thomiste*, sous le titre : *Gouvernement personnel et surnaturel de soi-même*, ainsi que deux articles parus dans la *Vie Spirituelle*, et un important chapitre inédit sur la Prière. Dans la pensée de leur auteur, ces divers fragments devaient s'intégrer dans un grand ouvrage synthétique sur la vie chrétienne, qui est malheureusement resté inachevé. Dans une importante introduction, en tête du présent volume, le R. P. H. D. Gardeil donne un exposé détaillé du plan de cet ouvrage, tel qu'il ressort des manuscrits laissés par l'auteur, et qui permet de se rendre compte des lignes générales de l'œuvre, et de la place que devaient y prendre les fragments rassemblés dans le volume. On retrouve dans ceux-ci les qualités de l'éminent théologien que fut le P. A. Gardeil : la solidité de la doctrine, la clarté de l'exposition qui réussit merveilleusement à traduire par les expressions du langage ordinaire la richesse des formules théologiques. Les fines analyses psychologiques qui abondent dans ces pages, témoignent d'une vie intérieure intense, qui savait retrouver dans l'expérience concrète le sens profond des formules abstraites. Toutes ces qualités font du présent volume non seulement un ouvrage théologique de haute valeur, mais aussi un livre de lecture spirituelle que les prêtres et les laïcs désireux de penser leur croyance aimeront à méditer.

Ed. Brisbois, s. i.

A. Lemonnyer, o. p. *Notre vie divine.* Coll. : « Notre vie spirituelle ». Juvisy, Éditions du Cerf, 1936, (16 × 10 cm.), xviii-446 p. Prix : 10 frs.

Les supérieurs et confrères du P. Lemonnyer n'ont rien voulu laisser se perdre de son labeur si profond et si humain. *Colligite fragmenta.* C'est donc un opuscule posthume qu'ils livrent aux âmes soucieuses d'éclairer leur vie spirituelle à la pure lumière de la théologie de saint Thomas repensée par un esprit d'élite. Ces notes n'ont aucune prétention littéraire. Elles ouvrent pourtant une perspective qui permet d'embrasser synthétiquement toute la vie spirituelle chrétienne dans ses manifestations caractéristiques et selon sa loi intime de développement : la charité, la prière, la mystique, l'action et la contemplation.

Présenté par le R. P. Gillet, le volume est précédé d'une introduction où le P. Périnelle fait revivre la belle figure de l'auteur et suivi d'une bibliographie complète de ses œuvres .

A. Delépierre, s. i.

E. Levesque, p. s. s. *Lettres de M. Olier, curé de la paroisse et fondateur du séminaire de Saint-Sulpice.* Nouv. édit., Paris, de Gigord, 1935, (19 × 12 cm.), xxviii-640 p., 604 p. Prix : 36 frs.

L'auteur nous présente une nouvelle édition critique des lettres de direction de M. Olier. La variété de ses correspondants non moins que la diversité de leurs conditions sociales rendent cette lecture très instructive. La classification des lettres par année ne nuit pas à l'intérêt de leur contenu. Une table des différents sujets traités s'ajoute en annexe. P. B.

A. D. Sertillanges, o. p. *Recueillement. Dix minutes de culture spirituelle par jour.* Coll. : « La vie intérieure ». Paris, Aubier, 1935, (19 × 12 cm.), 224 p.

Culture spirituelle n'est pas encore prière, et ce n'est pas la prière que l'auteur dépeint en ce petit volume. C'est seulement la concentration, que favorisent « les yeux clos » pour les choses du dehors, du regard de l'esprit, fixé sur la « puissance de l'idée », et la grandeur de notre « destinée » d'hommes. Il s'agit de l'appel à « être avec Dieu », du formidable problème qui constitue la valeur d'éternité offerte à chaque moment du temps qui fuit. La vérité totale et intime de notre moi, dans « la possession de soi », à travers la vie, dans la marche à la mort, mais aussi et surtout le mystère de gloire que cache la mort, tout cela est traduit en formules saisissantes, trouvées dans le Zend-Avesta ou le Bhagavat-Gîta, ou chez les littérateurs, ou chez Nietzsche ou Schopenhauer, mais aussi plus simples et plus humaines et plus profondes, chez les philosophes du christianisme et dans l'évangile.

M. Claeys Boúúaert, s. i.

R. Tardiveau. *Le sacerdoce intérieur.* Coll. « Paroles de vie ». Paris, Desclée De Brouwer, 1935, (14 × 9 cm.), 106 p. Prix : 5 frs.

Méditations, par endroits très prenantes, sur ce que doit être la sainteté du prêtre parce qu'il est prêtre, l'âme intérieure de son sacerdoce.

É. Mersch, s. i

D. Gorce. *Le drame du salut et la parole de vie.* (Soliloques sur le psaume 118). Paris, Beauchesne, 1935, (19 × 12 cm.), 264 p. Prix : 16 frs.

Disciple assidu des Pères de l'Église, dans la lecture et la méditation amoureuse de « la Parole de vie », le Dr Gorce semble s'être donné pour mission de ramener le peuple chrétien au goût et à la pratique des Livres Saints. Comme il le déplore dans sa préface, la piété de nos jours laisse trop dans l'ombre « le rôle quasi sacramentel » du verbe sacré. Pourtant, au fond de la conscience chrétienne qui vit de sa foi et où se joue, invisible, « le drame du salut », que la voix de l'Esprit se ferait suggestive et prenante, sur la vieille mélodie des versets inspirés! Pour apprendre aux âmes intérieures à se rompre à elles-mêmes, la parole divine, en pain de force et de consolation, le Dr Gorce a choisi le Psaume 118. Simplement, il laisse son cœur méditer... Et il faut avouer que l'imprégnation biblique de l'auteur est contagieuse; il a le don délicat de l'onction et les vrais amis des Livres Saints se plairont à écouter sourdre, en ces Soliloques, la source toujours très fraîche de l'antique dévotion biblique. M. Thiéfry, s. i.

SERVAIS-MARIE DE S. ANGE. *L'appartenance à Dieu. Méditations.* Soignies, Éditions des Chroniques du Carmel, Dinant, Impr. Bourdeaux-Capelle, 1935, (17 × 13 cm.), 190 p.

Série de vingt-trois méditations sur le don total de soi-même à Dieu. Ces méditations s'adressent en premier lieu aux Carmélites, mais toute religieuse les utilisera avec profit. Elle y trouvera une doctrine simple, des conseils pratiques et un stimulant à plus de générosité. P. D. B.

H. HONORÉ. *Cinq minutes avec ton âme.* Paris, Spes, 1935, (14 × 11 cm.), 96 p. Prix : 3 frs.

Par l'habitude de la lecture réfléchie, l'auteur veut amener le jeune homme à la méditation proprement dite. Le style coloré, les traits concrets y aideront. Une remarque : même à défaut des parents nous n'oserions dire à tout jeune homme de se faire instruire en matière de chasteté par un ami « sûr » : comment cela sera-t-il compris ? (p. 50). A. DE M., S. I.

A. GOUTAY. *Vers la joie pleine. Élévations sur les introïts.* Tournai, Casterman, 1935, (15 × 10 cm.), 212 p. Prix : 10 frs.

Aux personnes pieuses une mère de famille explique les Introïts, de l'Avent à la Fête-Dieu. Méditations du dimanche qui aideront les jeunes filles à vivre de la vraie joie chrétienne. L. G., S. I.

H. PERROY, S. I. *Récits évangéliques. 5e série : la passion.* Lyon. Vitte, 1936, (18 × 12 cm.), 484 p. plusieurs gravures. Prix : 16 frs.

Cinquième série d'une œuvre vivement louée dans N. R. Th., 1933, p. 853 et 1936, p. 604.

H. PERROY, S. I. *Ma Sœur, la souffrance.* Paris, Vitte, 1934, (15 × 12 cm.), 92 p. Prix : 3,50 frs.

« Simples pensées à méditer » marque le sous-titre. Nous sommes avertis, sans lire la préface, que ce n'est pas un traité sur la souffrance. Quand l'âme est endolorie, on ne lit pas des traités et le P. Perroy veut surtout parler à ceux qui ont la fièvre ou le cœur broyé de chagrin. Il souhaite que ces pages, ouvertes n'importe où, donnent à tous beaucoup de courage et de force. Ouvrez n'importe où; vous y lirez des choses chargées d'expérience et imprégnées de l'esprit chrétien, bien propres, par leur brièveté, à nourrir la pensée en réchauffant le cœur. L. TROMONT, S. I.

L. ROUZIC. *Le prix des larmes. A ceux qui pleurent.* 3e édit., Paris, Téqui, 1934, (19 × 12 cm.), X-394 p. Prix : 10 frs.

« Dans l'ordre humain, beaucoup se cachent pour pleurer... Ils abandonnent les larmes aux femmes qu'ils croient trop faibles pour agir. Or, dans l'ordre divin, les larmes sont des actes ». Cette pensée d'Ernest Hello que rapporte M. Rouzic est le thème du « Prix des larmes ». Il y a une valeur et une dignité des larmes qui se mesurent aux motifs qui les font verser, larmes qui coulent sur nos deuils, larmes du repentir que verse le pécheur, larmes des poètes et des mystiques. De toutes ces larmes qu'ont versées les meilleurs des hommes et Jésus lui-même, M. Rouzic a voulu faire hommage au Sauveur qui a promis la béatitude à ceux qui pleurent. E. LEGRAND, S. I.

Chr. SCHULTE, O. CAP. *Teekenen des tijds. Naar het duitsch bewerkt door P. Gerebern, O. Cap.* Anvers, Franciscaansche Standaard, 1936, (20 × 16 cm.), 128 p. Prix : 15 frs.

Ces considérations, destinées aux prêtres, insistent sur la nécessité d'adapter les études cléricales et les moyens d'apostolat aux circonstances de la vie moderne et aux légitimes aspirations des hommes de notre temps. Le côté financier n'est pas laissé dans l'ombre. On peut se demander si en Belgique l'adaptation n'est pas déjà faite sagement, sur beaucoup de points. Encore faudra-t-il toujours, suivant les directives de l'Église, exiger une formation sacerdotale complète et prêcher l'évangile intégral, tel que Jésus l'a proposé. Ces remarques du R. P. Schulte, très versé dans la théologie pastorale, provoqueront sans doute des réflexions et des résolutions très utiles.

J. SALSMANS, S. I.

C. MARMION. *Sponsa Verbi. De aan Christus toegewijde maagd. Geestelijke conferenties. Vertaald door W. Van Neylen.* 2e éd., Lierre, Taymans, 1935, (19 × 12 cm.), 80 p. Prix : 4 frs.

L'auteur met à la portée d'un plus grand nombre la doctrine solide et pleine d'onction du regretté Dom Marmion. Ce ne sont pas seulement les religieuses qui lui en sauront gré, mais aussi les nombreuses âmes qui dans le monde aspirent à une vie plus intime avec Notre-Seigneur.

W. BAUWERAERTS, S. I.

Mgr P. OTTOKAR. *Bron van levende wateren. Overwegingen over het H. Hart van Jezus.* Traduit du hongrois par A. Cardijn. Louvain De vlaamsche drukkerij, 1934, (19 × 14 cm.), 204 p. Prix : 14 frs.

Bon livre de piété. Considérations bienfaisantes, sans recherche, simples et vraies sur la dévotion au Sacré-Cœur. Ét. DHANIS, S. I.

L. LAMMERTIJN, C. SS. R. *Missie-Heilig-Uren.* Turnhout, Brépols, 1935, (16 × 11 cm.), 502 p. Prix : 18 frs.

Le livre en est au 20e mille. Ce succès il le mérite largement par la riche variété des pensées et des prières, la simplicité et la dévotion du style, l'élégance aussi de la présentation. On lui pardonne volontiers quelques exagérations de faits ou de langage. Le zélé auteur poursuit ainsi une série de publications qui contribuent beaucoup à rendre la pratique de l'heure sainte plus étendue et plus populaire. W. B., S. I.

C. TESSER, O. F. M. *Lijdensmeditaties.* Woerden, De Gewijde Rede, 1936, (24 × 16 cm.), 76 p. Prix : 3 frs.

L'auteur est professeur d'éloquence sacrée au couvent des Frères-Mineurs à Maastricht. L'ordonnance de ces « méditations sur la Passion » est peut-être un peu trop schématique; mais, solides et originales comme elles sont, elles rendront service aux prêtres, qui (heureusement!) doivent traiter plusieurs fois devant le même auditoire ce sujet toujours utile et impressionnant.

J. SALSMANS, S. I.

*Dévotion à Marie.*

A. D. Sertillanges, o. p. *Mois de Marie.* Coll. : Cahiers de la Vierge vol. 8. Juvisy, Éditions du Cerf, 1935, (20 × 16 cm.), 132 p. plusieurs gravures. Prix : 10 frs.

Ce Mois de Marie expose avec une admirable netteté l'union en la Vierge bénie des pensées éternelles de la miséricorde divine et des réalisations humaines, toutes simples et lumineuses. Exemples. « Dans la contemplation de Nazareth », le lecteur est initié à la grandeur unique des silences de Marie devant Jésus. Le commentaire de la question : « Qui sont ma mère et mes frères ? » apprend à mieux saisir la généreuse victoire de l'esprit sur les liens de la chair; commentant la déclaration : « Femme, voici votre fils », l'auteur expose toute la doctrine du Corps mystique. Bref, un admirable traité de théologie, profondément humain, tout inspiré de l'évangile.

M. Claeys Boúúaert, s. i.

G. Semeria. *Marie, idéal de vertu. 31 lectures mariales pratiques traduites de l'italien par A. Desbuquoit.* Tournai, Casterman, 1936, (19 × 12 cm.), 240 p. Prix : 13 frs.

Série de 31 lectures, se rattachant aux invocations des litanies de Lorette. Exhortations pratiques, vivantes, concrètes aux vertus chrétiennes solides.

E. D.

I. Munding, o. s. b. *La couronne aux douze étoiles. Douze lettres sur le petit office de la Sainte Vierge.* Traduit de l'allemand par l'abbé L. Brevet. Tournai, Casterman, 1935, (16 × 13 cm.), 180 p. Prix : 16 frs.

Ce livre renferme les points de méditations d'un triduum. L'auteur s'y attache à mieux faire comprendre et goûter le petit Office de la Sainte Vierge. Il s'adresse de préférence aux religieux et aux religieuses. La piété en est profonde.

M. Lizin, s. i.

P. M. Landrivon. *Le message de Marie ou Verba aurea marialia en trente et une méditations.* Avignon, Aubanel Ainé, 1936, (19 × 13 cm.), 118 p. Prix : 6 frs.

Série de 31 méditations sur des paroles de la Sainte Vierge soit dans l'Évangile, soit dans les principales apparitions. L'auteur prend soin d'avertir le lecteur que ces dernières, même approuvées par l'autorité ecclésiastique, ne s'imposent pas à la foi des fidèles.

E. D.

H. du Colombier, s. i. *A la gloire de Marie.* Paris, Lethielleux, 1936, (19 × 12 cm.), 172 p. Prix : 10 frs.

Petite somme de théologie mariale à l'usage des laïques, d'un style sobre et clair, d'une doctrine solide, d'une érudition sérieuse, mais discrète.

E. D.

D. Nogues. *Mariologie de saint Bernard.* Tournai, Casterman, 1935, (20 × 13 cm.), xvi — 244 p. Prix : 15 frs.

Ce beau livre, écrit sans prétentions scientifiques, mais témoignant d'un

long commerce avec les écrits du Docteur Melliflu, nous introduit jusqu'à l'intime de la doctrine mariale, ou mieux de l'âme mariale de saint Bernard. L'admiration filiale de l'âme cistercienne s'y épanche en un long hymne lyrique, où les plus beaux textes du saint, magnifiquement traduits, s'enchâssent comme des joyaux. E. D.

A. DAVID. *Stations aux « Notre-Dame » de Paris*. Paris, Desclée De Brouwer, 1936, (19 × 12 cm.), 268 p. Prix : 10 frs.

Voici un mois de Marie bien original. Un pèlerinage à trente et un sanctuaires marials de Paris, agrémenté d'histoire, d'art et de folklore, nous fait suivre, étape par étape, tous les mystères de la Vierge. E. D.

P. MÉDAN. *Nos raisons de croire aux Merveilles du Laus. Étude critique des fondements de la dévotion de Notre Dame du Laus (Hautes Alpes)*. Paris, Gabalda, 1935, (19 × 12 cm.), 128 p. Prix : 8 frs.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ce hameau alpin, ignoré et rude, était le théâtre de prodiges surnaturels. Une paysanne ignorante, Benoîte Rencurel, (le procès de béatification est en cours de Rome) se voyait favorisée de visions nombreuses et chargée par la Vierge de promouvoir un pèlerinage, en son honneur et pour le salut des pécheurs. Malgré les oppositions, malgré les circonstances de temps et surtout de lieux, le pèlerinage s'établit et connut même des jours de splendeur; des miracles sont venus authentiquer la mission de l'obscure voyante. M. Médan s'est livré à une étude critique, sévère et loyale, sur les origines de cette dévotion du Laus. Et il pense pouvoir conclure que vraiment on a des « raisons de croire aux merveilles du Laus ».

L. TROMONT, S. I.

P. PIRON, S. I. *Il était cinq enfants*. Charleroi, Dantinne frères, 1935, (22 × 14 cm.), 128 p. Prix : 7 frs.

C'est un récit tout simple et très vivant des « événements de Beauraing ». Pas de longueurs, pas de phrases. Des témoignages puisés à bonne source et bien mis en valeur. Ces pages s'achèvent sur le récit de plusieurs conversions obtenues par l'invocation de Notre-Dame de Beauraing. Elles seront lues avec intérêt et édification. J. C.

---

*Les Gérants :* ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

---

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*